



FILOZOFICKÁ FAKULTA
UNIVERZITY KARLOVY
V PRAZE

UNIVERZITA KARLOVA V PRAZE
FILOZOFICKÁ FAKULTA

BAKALÁŘSKÁ PRÁCE



Praha, 2013

Bc. Olga Kalinová

UNIVERZITA KARLOVA V PRAZE

Filozofická fakulta, Ústav románských studií

Obor: Francouzská filologie

**Les différences sémantiques dans l'emploi
du gérondif et du participe présent en français**

Sémantické rozdíly v užití gerundia
a přičestí přítomného ve francouzštině

Semantic differences in the use of gerund
and present participle in French

Bakalářská práce (mémoire de licence)

Vypracovala (auteur): Bc. Olga Kalinová

Vedoucí bakalářské práce (directeur de mémoire):

Mgr. Olga Nádvořníková, Ph.D.

Prohlášení

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci na téma „ *Les différences sémantiques dans l'emploi du gérondif et du participe présent en français* “ vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze dne

.....

Podpis

Poděkování

Na tomto místě bych ráda vyjádřila své vřelé poděkování vedoucí této bakalářské práce Mgr. Olze Nádvorníkové, Ph.D. za cenné rady a připomínky a v neposlední řadě za její velkou podporu při psaní této práce.

Bc. Olga Kalinová

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude à mon directeur de mémoire, Mme Olga Nádvořníková, professeur de l'Institut d'Études Romanes à l'Université Charles de Prague, qui grâce à sa passion pour la linguistique française, m'a encouragée à me pencher sur ce sujet fascinant.

J'ai une reconnaissance spéciale envers M. Tomáš Duběda, également professeur de l'Institut d'Études Romanes et de l'Institut de Traductologie à l'Université Charles de Prague, avec qui j'ai initialement discuté mes hypothèses et mes problèmes en écrivant ce mémoire.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à M. Benoît Lemonnier, professeur de l'Université d'Économie de Prague, qui a bien voulu relire et corriger mon manuscrit.

Olga Kalinová

ABSTRACT

Les différences sémantiques dans l'emploi du gérondif et du participe présent en français

L'objectif de ce travail de recherche est de systématiser et d'élargir le domaine des différences sémantiques entre le gérondif et le participe présent. Le postulat de départ est l'affirmation qu'il s'agit de deux formes grammaticales totalement distinctes et indépendantes d'un point de vue aussi bien morphologique, que syntaxique ou sémantique. Ces différences seront détaillées dans la partie théorique de notre étude. Par ailleurs, la commutation grammaticale entre ces deux formes en *-ant* est possible seulement lorsque le PPR a la fonction d'épithète détachée. Contrairement aux grammaires françaises traditionnelles, nous supposerons que dans ce cas précis il existe une légère différence de sens lorsque le GER et le PPR commutent dans des phrases à environnements identiques. Notre hypothèse de travail reposera sur la différence d'intentionnalité, basée sur l'approche de Saskia Kindt.

La partie empirique présentera la méthodologie nécessaire à la vérification de l'hypothèse. Les résultats issus des analyses du corpus Frantext et du sondage par questionnaire auprès des locuteurs natifs y seront présentés. Nous nous attendons, dans des phrases à environnement identiques, à ce que le GER ait tendance à marquer l'intentionnalité, tandis que le PPR serait lui plus apte à exprimer la nuance non-intentionnelle. Par l'explication des résultats, nous tenterons de contribuer à la clarification de certains phénomènes grammaticaux des formes en *-ant*.

Mots-clés : *langue française, syntaxe, gérondif, participe présent, formes verbales non-finies, différences sémantiques, intentionnalité, constructions identiques, Saskia Kindt*

ABSTRACT

Semantic differences in the use of gerund and present participle in French

The objective of this memory is to systematize and expand the field of semantic differences between the gerund and the present participle in French. The departing point is that these *-ant* forms are two completely separate and independent grammatical forms from the morphological, syntactic and semantic points of view. These differences will be explained in the theoretical part of the work. Grammatical switching between these two forms is possible only when the present participle has the *épithète détachée* function. Unlike traditional French grammar, we assume that in this case there is a fine difference in meaning when gerund and present participle commute in sentences with identical environments. Our hypothesis, based on the approach of Saskia Kindt, consists in the difference in expression of intentionality.

The empirical part will present the methodology for verifying the hypothesis and results from analysis of the corpus Frantext and questionnaire survey of native speakers. We would expect that the gerund will have the tendency to mark intentionality, while the present participle will be able to express non-intentional nuance in sentences with identical environment. By the explanation of the results, we will try to contribute to clarification of certain grammatical phenomenas of the *-ant* forms.

Key words : *French, syntax, gerund, present participle, non-finite verb forms, semantic differences, intentionality, identical constructions, Saskia Kindt*

CONTENU

INTRODUCTION.....	1
I PARTIE THÉORIQUE	
<i>LES FORMES VERBALES FINISSANT PAR –ANT ET LES RESSEMBLANCES/ DIFFÉRENCES PRINCIPALES DANS LEUR USAGE</i>	8
1. ANALYSE MORPHOLOGIQUE	8
1.1. Parcours historique	9
1.2. Différences morphologiques entre le GER et le PPR	11
2. ANALYSE SYNTAXIQUE	14
2.1. Ressemblances syntaxiques entre le GER et le PPR	14
2.2. Différences syntaxiques entre le GER et le PPR	16
3. ANALYSE SÉMANTIQUE	22
3.1. La sémantique du GER/PPR relevant de la syntaxe	22
3.2. Valeurs circonstancielles du GER et du PPR	23
3.3. Facteurs de l'interprétation sémantique du GER/PPR	29
3.4. Présentation de l'hypothèse de l'intentionnalité	35
II PARTIE EMPIRIQUE	
<i>LA MÉTHODOLOGIE ET LES ANALYSES DES RÉSULTATS DE L'EXAMEN DU CORPUS ET DU SONDAGE PAR QUESTIONNAIRE</i>	38
4. MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE.....	38
4.1. Définition du matériel pour l'analyse	39
4.2. Méthodologie de l'examen du corpus Frantext	43
4.3. Méthodologie du sondage par questionnaire	47
4.4. Éléments socio-linguistiques et techniques du sondage	50
5. ANALYSES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	54
5.1. Analyse des résultats de l'examen de Frantext	54
5.2. Structuration du questionnaire	70
5.3. Analyse des résultats du sondage par questionnaire et authentification de l'hypothèse	73
CONCLUSION	88
RÉSUMÉ V ČEŠTINĚ	91
BIBLIOGRAPHIE.....	93
ANNEXES	96

Liste des tableaux et de graphiques

Tableau 1 : Les fonctions principales du GER et du PPR	96
Tableau 2 : Le questionnaire complètement structuré (contenant les paires de phrases choisis et les questions socio-linguistiques)	98
Tableau 3 : Le programme et l'année d'études des enquêtés	100
Tableau 4 : Le bilinguisme des enquêtés	101
Tableau 5 : Les commentaires sur le questionnaire	101
Graphique 1: Fonctions syntaxiques du GER/PPR	21
Graphiques 2 : L'analyse de l'emploi des verbes fréquents au GER et au PPR dans le corpus Frantext	97
Graphique 4: Le sexe des enquêtés.....	100
Graphique 3 : L'âge des enquêtés	100
Graphique 5 : Le bilinguisme des enquêtés.....	101
Graphique 6 : Le français comme langue maternelle des enquêtés	101
Graphiques 7 : Réponses à la PARTIE I du questionnaire Le pourcentage de l'acceptabilité des phrases	101
Graphiques 8 : Réponses à la PARTIE II du questionnaire Le degré d'intentionnalité de chaque phrase indiqué sur l'échelle de 1 à 5	101
Graphique 9 : Le degré de la difficulté du questionnaire indiqué sur l'échelle de 1 (facile) à 5 (très difficile)	101

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
GER	Gérondif
PPR	Participe présent
VP	Verbe principal
ConsInt	Constructions ayant un sens intentionnel
ConsNInt	Constructions ayant un sens non-intentionnel

C'est en forgeant qu'on devient forgeron...

(Proverbe français)

INTRODUCTION

Un des problèmes non résolus et peu travaillés du français moderne concerne deux formes en *-ant*, formes impersonnelles, non finies du verbe : le participe présent et le gérondif. L'usage parfois problématique de ces deux formes semble être caractéristique des difficultés marquant des limites entre des entités morphosyntaxiques formellement apparentées, et dont les traits de fonctionnement ne ressortent pas toujours avec clarté.

D'un côté, le terme même de « participe » montre bien les troubles éprouvés de tous temps par les grammairiens à définir et à situer dans l'ensemble des parties de discours cet objet étrange, lié d'une part au domaine nominal (comme adjectif), d'autre part au domaine verbal, au verbe, dont il constitue un élément de la conjugaison. De l'autre, les spécialistes de la linguistique se disputent depuis longtemps sur la nature du « gérondif ». Considéré par les uns, tenants d'une approche moderne, comme un mode verbal impersonnel indépendant, il est constitué d'après eux par deux morphèmes grammaticaux (le gérondif présente donc un ensemble constitué de la préposition *en* et de la forme verbale marquée par le morphème *-ant*). En revanche, les partisans d'une approche plus traditionnelle l'appréhendent comme une subcatégorie du participe présent, ayant pour base la même désinence *-ant* et complété seulement par *en*, préposition antéposée. En particulier, Wagner et Pinchon dans leur *Grammaire du français classique et moderne* de 1960 considèrent le gérondif comme « un syntagme prépositionnel à valeur de complément circonstanciel » qui devient simplement « un participe présent précédé de la préposition *en* » : « Cette construction, qui porte le nom de gérondif, est un cas particulier de l'emploi du participe »¹.

Or, les linguistes modernes s'appuient sur le fait que le gérondif et le participe présent ont chacun leur comportement grammatical spécifique. Le grammairien Marc Wilmet critique la définition de Wagner et Pinchon et trouve

¹ Apud *Grammaire critique du Français* qui cite §548 de Wagner et Pinchon, 1960. Voir WILMET, Marc. *Grammaire critique du Français*. Paris : De Boeck, 2007, 4^e édition, p. 313.

Il n'est pas sans intérêt de mentionner que les éditions modernes, revues et corrigées de Wagner et Pinchon, à partir de l'année 1962, n'indiquent plus cette analogie, écrivant seulement : « *En français moderne, le gérondif se distingue du participe présent parce qu'il est toujours précédé de la préposition en [...]* ». Voir WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991, édition revue et corrigée, p. 340.

que « *la présentation est un peu courte* »². Pour expliquer au lecteur ses réserves, il l'invite à comparer les deux énoncés ci-dessous, dont il offre lui-même l'interprétation :

(1) *J'ai rencontré Pierre sortant du cinéma.* = 'Pierre sortait du cinéma quand je l'ai rencontré.'

et

(2) *J'ai rencontré Pierre en sortant du cinéma.* = 'Je sortais du cinéma quand j'ai rencontré Pierre.'³

De même, Odile Halmøy indique dans sa monographie *Le gérondif en français* que les formes en *-ant* comportent plus de différences que de ressemblances⁴. Ainsi, en raison du renouveau d'intérêt pour ces deux formes, longtemps négligées, le gérondif et le participe présent ont fait, ces dernières décennies, l'objet d'études importantes, que nous évoquerons et analyserons au cours de cette étude.

Sans nous intéresser davantage à l'autonomie grammaticale du gérondif, nous nous engageons à respecter l'existence en français des deux formes en *-ant*, du gérondif (GER) et du participe présent (PPR), bien distinctes l'une de l'autre. Il s'agit de deux modes non-temporels et non personnels du verbe, caractérisé chacun par leurs propres traits morphosyntaxiques et sémantiques. Néanmoins, la concurrence gérondif/participe présent s'impose indiscutablement comme un trait caractéristique de la langue française. Comme Odile Halmøy le suggère, ni les langues germaniques, ni les autres langues romanes ne comportent de formes qui présentent une parfaite homologie de ces formes françaises sur les plans morphologique, syntaxique ou sémantique, et qui font paraître de telles différences de forme, de fonction ou de sens⁵. Le français représente donc le langage exceptionnel dans lequel ces deux formes différentes existent et ont des fonctions bien séparées, et dans lequel le gérondif, forme adverbiale du verbe, et le participe présent, forme adjectivale du verbe, peuvent parfois être interchangés sans pour autant créer d'ambiguïtés. Comparons de nouveau les interprétations des exemples identiques (1) et (2), l'un avec l'emploi du PPR et l'autre avec l'emploi du GER.

Cependant, il faut admettre qu'il existe en français moderne quelques cas particuliers. En effet, on peut observer quelques exemples du GER et du PPR

² WILMET, Marc. *Grammaire critique du Français*, 2007, p. 313.

³ Les exemples tirés de WILMET, Marc. *Grammaire critique du Français*, 2007, p. 313-314.

⁴ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*. Paris : Editions Ophrys, 2003, p. 4.

⁵ Op. cit., p. 11.

utilisés dans les constructions identiques et où seule la présence ou l'absence de « *en* » devant la forme en *-ant* constitue le seul élément distinguant les deux variantes d'une même forme. Ce sont les exemples dans lesquels le PPR a la fonction d'épithète détachée⁶. Il reçoit ainsi la nature plus ou moins adverbiale, fort comparable à celle gérondivale. C'est exclusivement dans cette fonction que le PPR semble pouvoir commuter avec le GER. Et, selon Odile Halmøy et Anne-Gro Høyer, ce sont sans doute ces cas particuliers qui ont conduit plusieurs grammairiens à penser que le PPR et le GER étaient deux variantes d'une même forme et qu'ils pouvaient ainsi s'employer indifféremment l'un pour l'autre en exprimant tous les deux des valeurs circonstancielles⁷. A titre d'illustration, comparons les énoncés suivants :

(3) *Il a fait enrager tout le monde **en chantant** très faux.*

et

(4) *Il a fait enrager tout le monde, **chantant** très faux.*⁸

ou

(5) *Paul a brisé le verre en cristal **en le cognant** contre l'évier.*

et

(6) *Paul a brisé le verre en cristal, le **cognant** contre l'évier.*⁹

A la lumière de ces simples couples d'énoncés, quid des différences syntaxiques ou sémantiques de ces deux formes en *-ant* dans les constructions identiques ?

D'abord, les grammaires françaises ou francophones de référence, traditionnelles ou modernes, ne portent pas un intérêt particulier à ces emplois relativement fréquents du PPR, se contentant de souligner la nature adjectivale du PPR, ou parfois d'énumérer les différentes fonctions du PPR d'où sont exclus les GER. C'est notamment le cas des manuels de grammaire que nous utiliserons dans

⁶ Cette fonction du PPR est présentée par les grammaires françaises comme épithète détachée, mais pas tous les linguistes modernes adoptent cette terminologie générale. Michael Herslund, par exemple, parle de l'attribut indirect (voir HERSLUND, Michael. Le participe présent comme co-verbe. *Langue française*, 2000, no. 127, pp. 86-94). Odile Halmøy et Anne-Gro Høyer utilisent pour cette fonction la dénomination de l'attribut libre (voir HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 34 et HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*. Mémoire de Master, Université de Bergen. Bergen, 2003, p. 21). La définition plus concrète de cette fonction sera faite dans le chapitre méthodologique de la partie empirique.

⁷ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 34 et HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, 2003, p. 6.

⁸ Les exemples issus de l'étude de KINDT, Saskia. *En pleurs vs. en pleurant : Deux analyses irréconciliables? Travaux de linguistique*, 1999, no. 38, pp. 109-118.

⁹ Les exemples cités dans l'article linguistique de RIHS, Alain. *Gérondif, participe présent et expression de la cause. Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, no. 29, pp. 197-214.

les chapitres traitant des différences morphologiques et syntaxiques existant entre le GER et le PPR :

- 1) *Grammaire Larousse du français contemporain*¹⁰ ;
- 2) 3 éditions (de 1969, de 1993-1997 et de 2011) de *Bon Usage*¹¹ de Maurice Grevisse ;
- 3) *Grammaire textuelle du français*¹² de Weinrich ;
- 4) *Grammaire critique du Français*¹³ de Wilmet.

Citons encore quelques manuels ou ouvrages relevant, eux, quelques vagues mentions sur les emplois du PPR et du GER dans le cas de constructions sémantiques identiques, et sur lesquels nous nous appuyerons également dans les chapitres cités ci-dessus :

- 1) *Grammaire méthodique du français* de Riegel, Pellat et Rioul qui spécifie :
« [...] la différence fonctionnelle entre le gérondif et participe présent n'est pas toujours nettement tranchée : quand le participe présent est apposé au sujet, il jouit d'une relative mobilité et prend des valeurs circonstantielles semblables à celle du gérondif (temps et cause notamment). Seul l'emploi de *en*, irrégulier jusqu'au XIX^e siècle, peut alors marquer le gérondif »¹⁴ ;
- 2) *Grammaire du français classique et moderne* de Wagner et Pinchon qui mentionne qu'en position détachée le participe présent peut avoir valeur d'un complément circonstanciel de manière ou de cause¹⁵ ;
- 3) *Grammaire de la phrase française* de Le Goffic qui explique que certains emplois du participe présent, surtout en position initiale, sont semblables à ceux caractéristiques du gérondif en raison de leur valeur plutôt adverbiale qu'adjectivale¹⁶.

¹⁰ CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel et PEYTARD, Jean. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1964, 494 p.

¹¹ GREVISSE, Maurice. *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Gembloux (Belgique) : Duculot, 1969, 9^e édition revue, 1228 p. et GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le Bon Usage : Grammaire française*. Paris : De Boeck-Duculot, 13^e édition de 1993-1997, 1762 p. et 15^e édition de 2011, 1666 p.

¹² WEINRICH, Harald. *Grammaire textuelle du français*. Traduit par Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert. Paris : Didier, 1989, 671 p.

¹³ WILMET, Marc. *Grammaire critique du Français*. Paris : De Boeck, 2007, 4^e édition, 758 p.

¹⁴ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France, 2008, 5^e tirage, p. 342.

¹⁵ WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991, édition revue et corrigée, p. 338.

¹⁶ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, p. 435.

Puis, considérant la complexité du sujet, la commutation grammaticale du GER avec le PPR dans des constructions identiques n'a pas fait l'objet de nombreuses études linguistiques approfondies. Il est vrai que la majorité des ouvrages récents sur les formes en *-ant* sont évasifs envers ce sujet compliqué et peu usuel, même si la fréquence des cas n'est pas négligeable. Aussi, préfèrent-ils plutôt traiter le sujet du PPR ou du GER d'une manière synthétique. A ce titre, citons Odile Halmøy qui dresse une monographie linguistique *Le Gérondif en français* (2003) importante à la compréhension de notre sujet que nous ne manquerons pas de largement utiliser dans la partie théorique de notre étude. Il en est de même pour les articles de Teddy Arnavielle¹⁷. De côté universitaire tchèque, c'est surtout le mémoire de maîtrise de Olga Nádvořníková, *Analýza predikačního potenciálu francouzských tvarů na -ant: na základě paralelního korpusu "Colomba"*¹⁸ qui fera pour nous objet de référence.

Remarquons enfin que quelques études ont tenté de répondre à cette question, mais toujours d'une manière parcellaire. Ainsi, si la monographie de Halmøy examine toutes les fonctions possibles du GER et du PPR et compare leur fonctionnement syntaxique, la thèse de doctorat de Bernardette Moortgat¹⁹ étudie davantage l'opposition entre la présence et l'absence de la préposition *en* devant la forme en *-ant*. Par ailleurs, le mémoire de maîtrise de Anne-Gro Høyer²⁰ s'intéresse lui à la question de la concurrence entre le GER et le PPR employé en tant qu'attribut libre. Tous ces travaux mentionnent la concurrence possible de ces constructions, comparent leur fonctionnement syntaxique dans les constructions identiques, s'accordent à reconnaître une différence fonctionnelle, tout en rejetant cependant une différence sémantique. Notamment, Høyer indique dans son mémoire :

*« Bien qu'il n'y ait pas toujours une très grande différence sémantique selon que l'on choisit d'employer le participe présent ou le gérondif, il y a toujours une différence fonctionnelle. Le gérondif a [...] un noyau verbal et il a toujours une fonction adverbiale. Le participe présent a toujours un noyau nominal, quand il n'entre pas dans une construction absolue, et il assume diverses fonctions adjectivales. »*²¹

¹⁷ ARNAVIELLE, Teddy. Le gérondif français : nouvelle définition d'un objet étrange. *Les Cahiers de L'AFLS*, 2010, vol. 16, no. 1, pp. 6-24 ; ARNAVIELLE, Teddy. Le participe, les formes en *-ant* : positions et propositions. *Langages*, 2003, no. 149, pp. 37-54.

¹⁸ NADVORNÍKOVÁ, Olga. *Analýza predikačního potenciálu francouzských tvarů na -ant : na základě paralelního korpusu "Colomba"*. Diplomová práce. Univerzita Karlova. Prague, 2003, 313 p.

¹⁹ MOORTGAT, Bernardette. *Participe et gérondif : Étude de l'opposition entre la présence et l'absence de EN devant la forme en -ant*. Thèse de doctorat. Université de Metz. Metz, 1978, 251 p.

²⁰ HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, 2003, 99 p.

²¹ Op. cit., p. 6.

Odile Halmøy refuse uniformément la différence sémantique dans de telles phrases, indiquant explicitement que les phrases où le PPR commute avec le GER existent « *sans grande distinction de sens* »²².

Le présente étude a pour ambition de contribuer à la résolution de cette interrogation. Si nous considérons les phrases (3) à (6) citées ci-dessus, de nombreuses questions peuvent émerger lors de l'étude de la concurrence GER/PPR au sein de constructions identiques. Parmi elles :

- **dans quels cas cette commutation est-elle possible ?**
- **quels verbes peuvent être utilisés pour ces constructions identiques ?
Et sous quelles conditions ?**
- **n'existe-il vraiment aucune différence sémantique entre le gérondif et le participe présent pour ces exemples identiques ?**
- **quelle est, le cas échéant, l'instruction interprétative donnée par ces deux formes ?**

En effet, il existe quelques rares ouvrages linguistiques traitant des différences sémantiques dans les constructions participiales/gérondivales ayant les environnements identiques, mais ces derniers étudient cette question d'une façon morcelée. Alain Rihs²³ traite par exemple de la différence par le biais de la causalité ; Harald Gettrup²⁴ étudie lui la différence par celui de la temporalité, etc.²⁵ La thèse de doctorat de Olga Nádvořníková étudie également cette question, mais d'une manière aussi incomplète en s'intéressant plutôt à la sémantique du gérondif comme l'indique le titre du travail²⁶.

Il est vrai qu'il est presque impossible de trouver la définition intégrale du contenu sémantique du GER et du PPR et ainsi de répondre à toutes les questions qui émergent lors de l'étude des différences du GER/PPR au sein de constructions identiques. Néanmoins, il est important d'essayer de systématiser les réponses et de fournir de nouvelles pistes de réflexion. Jusqu'aujourd'hui, aucune étude n'ait parvenu à cette systématisation. C'est ce que cette étude tentera de faire.

²² HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 34

²³ RIHS, Alain. Gérondif, participe présent et expression de la cause. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, pp. 197-214

²⁴ GETTRUP, Harald. Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 1977, vol. 12, no. 2, pp. 210-271.

²⁵ Ce sont ces études qui seront essentiellement utilisées dans le chapitre traitant des différences sémantiques entre le GER et le PPR.

²⁶ NADVORNÍKOVÁ, Olga. *Korpusová analýza faktorů sémantické interpretace francouzského gérondivu*. Dizertační práce. Univerzita Karlova. Prague, 2012, 479 p.

Les questionnements énoncés en gras ci-dessus constitueront à ce titre la problématique générale de travail.

Ainsi, dans la première partie, théorique, nous essayerons de systématiser les explications des différences étymologiques et morphologiques (chapitre **1**), syntaxiques (chapitre **2**) et, surtout, sémantiques (chapitre **3**) entre le GER et le PPR à la lumière d'études existantes. En fin de partie, nous nous orienterons sur une hypothèse de différenciation sémantique entre les deux formes, basée sur le facteur de l'intentionnalité, issue de l'article de Saskia Kindt²⁷. Dans cet article, Kindt appréhende, toujours concernant des phrases identiques, la sémantique du GER comme valeur d'intentionnalité, tandis que le PPR exprimerait le trait/l'action naturelle, sans aucun lien intentionnel. L'analyse profonde de l'hypothèse sera présentée à la fin de la première partie. Le choix de cette hypothèse n'est pas sans raison : nous voulons vérifier l'énoncé théorique de Saskia Kindt, appuyée par Angela Lipsky²⁸, mais qui jamais n'a fait l'objet d'une vérification pratique. Par conséquent, pour vérifier l'hypothèse, nous nous servirons de deux méthodes que nous détaillerons dans le chapitre méthodologique qui fera office d'introduction à la deuxième partie, elle davantage empirique. Il s'agit en premier lieu d'une analyse du corpus Frantext et en deuxième lieu d'un sondage par questionnaire réalisé auprès des locuteurs natifs. Finalement, dans le chapitre **5**, nous présenterons les résultats de l'examen subsidiaire du corpus, puis aborderons l'analyse synthétique du questionnaire afin d'insister sur le chapitre de l'analyse complète des résultats issus des observations.

En somme, nous sommes consciente de la complexité du problème traité et de l'imperfection possible de notre travail, tenant notamment à la modestie de son étendue. Cette étude esquisse une analyse d'un sujet linguistique qui, jusqu'à présent, comportait surtout un intérêt pour les locuteurs non-natifs. Cependant, il est nécessaire de susciter une plus grande attention pour ce sujet auprès des locuteurs de « souche ». Leur contribution à l'explication de ce phénomène si particulier à la langue française pourrait non seulement être enrichissante d'un point de vue linguistique, mais pourrait aussi indéniablement contribuer à la compréhension des nuances de leur propre langue.

²⁷ KINDT, Saskia. *En pleurs vs. en pleurant : Deux analyses irréconciliables? Travaux de linguistique*, 1999, pp. 109-118.

²⁸ LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand. *Langages*, 37^e année, 2003, no. 149, pp. 71-85.

I PARTIE THÉORIQUE

LES FORMES VERBALES FINISSANT PAR –ANT ET LES RESSEMBLANCES/DIFFÉRENCES PRINCIPALES DANS LEUR USAGE

En français moderne, le gérondif et le participe présent ont des caractéristiques communes : ils sont invariables, se terminent toujours par *–ant* et peuvent recevoir les compléments verbaux¹. Ils représentent deux formes formellement souvent comparables, ayant néanmoins plusieurs différences fonctionnelles et sémantiques.

La première partie, théorique de ce travail sera consacrée aux analyses grammaticales de deux formes en *–ant*, du gérondif et du participe présent. Les ressemblances formelles, ainsi que les oppositions fonctionnelles seront présentées. Le chapitre **1** s'intéressera d'abord à la présentation générale de la morphologie des formes en *–ant*, considérant un bref aperçu synchronique de l'émergence de deux formes en français. Ensuite, le chapitre **2** abordera la description syntaxique du GER et du PPR, et insistera sur la spécificité de chacune de ces deux formes. Enfin, le chapitre **3** révélera les valeurs sémantiques générales du GER et du PPR, en soulignant les facteurs importants pour l'interprétation sémantique de ces deux formes au sein de constructions identiques.

1. ANALYSE MORPHOLOGIQUE

Le gérondif et le participe présent représentent les formes verbales simples qui se forment par la désinence *–ant*, ajoutée généralement au radical de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif (analogue au radical de l'imparfait) : *(en) finiss–ant*. Ils peuvent être formés à partir de tous les verbes (exception faite des verbes impersonnels), même de ceux dits réfléchis : *(en) se souvenant*. Trois verbes font exception : *être*, *avoir* et *savoir* dont la forme en *–ant* est formée sur la base du subjonctif présent². Le GER se différencie du PPR par l'emploi obligatoire, en français moderne, de la préposition *en*.

¹ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 341.

² Op. cit., p. 251.

Ces deux formes en *-ant* peuvent avoir des formes composées, bien que celle propre au GER (le gérondif passé) soit peu courante³. La *Grammaire Larousse du français contemporain* affirme même que le GER ne possède pas de forme composée⁴. Le participe, au contraire, en possède une : il s'agit de celle propre au participe passé⁵.

La forme simple du participe passé (*chanté*) sert à former, accompagnée des auxiliaires *être* et *avoir*, les temps composés des verbes (passé composé, etc.). Ils marquent le procès d'une action au-delà de son terme ou expriment une antériorité. Le participe passé simple a beaucoup de caractéristiques communes avec le PPR (des valeurs verbales et adjectivales), pourtant il est plus proche de la valeur adjectivale avec lequel il partage les mêmes fonctions et duquel il a hérité l'accord en genre et en nombre. Il s'agit donc, à la différence du PPR, de la forme variable⁶.

La forme composée du participe passé (*ayant chanté*) est constituée de l'auxiliaire *être* ou *avoir* au participe présent, suivi de la forme simple du participe passé. Elle s'emploie comme noyau verbal d'une subordonnée participe ou comme épithète. Il marque l'antériorité par rapport au verbe principal en exprimant soit l'aspect accompli à l'actif, soit l'état résultant de l'achèvement du procès au passif⁷. A la différence du participe passé simple, cette forme est de nouveau invariable ; il est donc plus pertinent de l'appeler la forme composée du participe présent.

1.1. PARCOURS HISTORIQUE

D'un point de vue historique, rappelons avec Maurice Grévisse (*Le Bon Usage*, 1969) : « *de bonne heure, gérondif et participe présent se sont confondus quant à la forme* »⁸. La *Grammaire méthodique du français* ajoute qu'au XVII^e siècle encore, on confondait souvent le GER et le PPR⁹. Pourtant, étymologiquement,

³ *Le Bon usage* de Grevisse cite cet exemple de Proust : *Il ne s'est pas trompé en ayant eu foi dans notre discrétion*. Voir GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le Bon Usage : Grammaire française*, 1993-1997, p. 1314.

⁴ CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel et PEYTARD, Jean. *Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, p.374.

⁵ D'après *Grammaire Larousse*, le participe passé joue un rôle fondamental dans le système verbal : il permet la formation des formes composées, voire surcomposées qui expriment, à la différence des formes simples, l'aspect accompli. Op. cit., p.377.

⁶ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 342-344.

⁷ Op. cit., p. 344-345.

⁸ GREVISSE, Maurice. *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 1969, p. 757.

⁹ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 339.

le GER (emprunté du latin : *gerundium*, de *gerere* = faire) est bien distinct du PPR (hérité également du latin : *participium*, de *pars* = partie et *capere* = prendre)¹⁰.

En effet, le PPR français est issu du participe actif latin qui avait trois désinences selon la classe à laquelle appartenait le verbe : *-ans*, *-ens*, *-iens*¹¹. La désinence *-ans*, ou plutôt la forme accusative du participe présent latin *-antem*, a donné *-ant*, qui, dès le X^e siècle, s'est imposé au détriment des autres à tous les PPRs français. En réminiscence de la forme latine, encore au XVI^e siècle, Rabelais écrivait parfois *-ent* comme désinence du PPR au lieu de *-ant*¹². Le gérondif latin (*gerundium*) avait aussi trois désinences, suivant la classe du verbe, et présentait à l'ablatif les désinences *-ando*, *-endo*, *-iendo*. Finalement, *-ando* a donné *-ant*, désinence qui s'est imposée à tous les gérondifs français¹³.

Ensuite, l'évolution phonétique du français a abouti à la confusion des formes. Néanmoins, en français ancien, le GER pouvait être précédé de nombreuses prépositions (*en*, *à*, *par*, *de*, *sans*, etc.). Il pouvait aussi, jusqu'au XVII^e siècle, s'employer sans préposition ou s'employer anciennement comme nom : il était alors couramment précédé d'un déterminant (article, démonstratif ou possessif)¹⁴. A partir des années 1300, le gérondif est introduit par *en*, *par*, *pour* et concurrence ainsi l'infinitif complément prépositionnel¹⁵. Comme la préposition pouvait être omise¹⁶, la confusion avec le PPR était fréquente. L'obligation d'introduire le GER au moyen de la préposition *en* ne date que de l'époque moderne et son emploi s'est progressivement généralisé au cours du XVIII^e siècle. En ancien français et en français classique jusqu'en 1679, le GER ne se distinguait officiellement du PPR que par son invariabilité¹⁷.

¹⁰ GREVISSE, Maurice. *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 1969, p. 566.

¹¹ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 37-38.

¹² Souvenons-nous de la phrase de Rabelais qu'il écrivait dans son oeuvre *Gargantua : Homere, escrivent l'Iliade et Odysée*. Voir GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le Bon Usage : Grammaire française*, 2011, § 807.

¹³ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 38-40.

¹⁴ Un reste de cet usage ancien se retrouve dans les locutions comme *à son corps défendant*, *de son vivant*, *sur son séant* etc.

Ces locutions sont aujourd'hui devenues figées, par ex. le premier sens de *à son corps défendant*, retrouvable encore au XIX^e siècle chez Stendhal, était « en se défendant », à l'époque contemporaine cette locution signifie plutôt « malgré soi, à contrecœur ». Voir GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le Bon Usage : Grammaire française*, 1993-1997, p. 1313-1314.

¹⁵ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 339.

¹⁶ De cet état restent en français moderne des locutions figées telles que : *chemin faisant*, *ce disant* etc.

¹⁷ WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*, 1991, p. 340.

Le caractère invariable du PPR est également la résultante d'un parcours historique intéressant. Dans un premier temps, sur un modèle latin, l'ancienne langue faisait varier le PPR en cas et en nombre, mais non en genre, parce que ce participe appartenait à la catégorie des adjectifs ayant une forme unique pour les deux genres. Du XII^e au XV^e siècles, quoique les adjectifs aient pris un *e* au féminin, les participes présents ont maintenu en général leur invariabilité. Cependant, on faisait parfois l'accord en genre et en nombre¹⁸. Arnauld et Lancelot, dans leur *Grammaire raisonnée* (1660), écrivent les premiers qu'il fallait distinguer le PPR, indéclinable, de l'adjectif verbal, déclinable¹⁹. C'est ainsi que l'Académie française s'est décidée en 1679 à reformuler une règle de Vaugelas et à prescrire l'invariabilité du PPR quand il tient sous sa dépendance un objet ou un circonstanciel. Après cette date, les imprimeurs ont malgré tout continué, quelque temps, à ne pas tenir compte de cette règle²⁰. Même à l'époque moderne, de bons écrivains ne s'y soumettaient pas toujours et tiraient même de l'accord inattendu des effets de style²¹. Certaines expressions juridiques portent encore les traces de cette ancienne variabilité du PPR : *les ayants droit, toutes affaires cessantes*²².

1.2. DIFFERENCES MORPHOLOGIQUES ENTRE LE GER ET LE PPR

La grammaire moderne considère le GER et le PPR comme les modes verbaux simples, invariables et indéclinables. Ils ne portent pas de marques morphologiques ni de temps, ni de mode, ni d'aspect et ni de personne, et ne sont pas affublés de morphèmes d'accord en genre et en nombre²³. D'après le *Bon Usage* de Grevisse, ces formes en *-ant* sont abusivement appelées modes, en ce qu'elles n'expriment par elles-mêmes aucune modalité de l'action et adoptent la valeur modale et temporelle

¹⁸ Nombreux ont été les exemples comme *J'aime la bouche imitante la rose* de Ronsard, où le PPR était formellement indistinguable de l'adjectif verbal. D'ailleurs, dans beaucoup de cas, ces deux formes diffèrent par nuance. Le PPR évoque une action ou un état passagers, l'ADJv une qualité durable. Comparons les exemples *Ce coureur, excellent dans le 1000 mètres, a été engagé dans la compétition* et *Un instrumentaliste excellent*. Exemples tirés de WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*, 1991, p. 335-336.

¹⁹ GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le Bon Usage : Grammaire française*, 1993-1997, p. 719.

²⁰ D'après Wilmet, la règle était officiellement publiée en 1754 par l'abbé d'Olivet, mais abondamment débattue par les écrivains comme La Harpe, Daru, Bertrand, etc. Jusqu'au XIX^e siècle, ces écrivains ont continué d'accorder le PPR, comme Racine en 1667 : *Et la veuve d'Hector pleurante à vos genoux* ou *Les morts se ranimants à la voix d'Élisée*. Voir WILMET, Marc. *Grammaire critique du Français*, 2007, p. 311.

²¹ WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*, 1991, p. 335-336.

²² RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 339.

²³ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 70 ; WEINRICH, Harald. *Grammaire textuelle du français*, 1989, p. 307.

des verbes principaux de la phrase²⁴. Le GER et le PPR partagent ainsi les mêmes valeurs aspectuelles et temporelles : ils indiquent un procès en cours de réalisation, simultané à celui exprimé par le VP²⁵. L'unique trait qui semble distinguer ces deux formes morphologiquement semblables est la préposition *en*, utilisée pour introduire le GER. On pourrait même considérer le GER en tant que variante du PPR. Mais, toujours selon les grammariens, s'agit-il vraiment de deux variantes d'une même forme, ou de deux formes totalement distinctes et indépendantes ?

Certains grammariens, comme Patrick Charaudeau²⁶, Wagner et Pinchon²⁷ ou Pierre Le Goffic²⁸, considèrent le gérondif comme un participe présent qui se rencontre à la suite de la préposition *en*. Il s'agit, d'après eux, d'une forme concurrente de construction de participe. D'autres linguistes, comme Henri Bonnard²⁹ ou Odile Halmøy³⁰, n'admettent pas que l'on traite le gérondif comme une simple variante combinatoire du participe présent. Eux estiment au contraire que le GER est une forme totalement indépendante du PPR bien que présentant une homonymie. C'est surtout Henri Bonnard qui défend la légitimité du terme de gérondif contre les tenants d'une conception unitaire : « *On est en droit de distinguer par la forme, comme on est obligé de le faire par la fonction, le gérondif en sortant du participe présent sortant* ». Sa logique défendant cette légitimité s'appuie sur :

« L'impossibilité d'employer une autre préposition que en devant la forme en –ant et celle d'employer une autre forme verbale que la forme en –ant après la préposition en définissent une solidarité formelle qui autorise à considérer le gérondif comme un tout insécable, une unité morphologique. »³¹

Néanmoins, il est important de noter que l'Académie française n'englobe le terme de gérondif dans la nomenclature officielle que depuis 1961. Avant cette date, elle a longtemps hésité à permettre d'utiliser ce terme ou si elle devait au contraire l'interdire³².

²⁴ GREVISSE, Maurice. *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 1969, p. 565.

²⁵ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 341.

²⁶ CHARAUDEAU, Patrick. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette, 1992, p. 338 et sqq.

²⁷ WAGNER, Robert Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*, 1^{ère} édition 1962, § 548.

²⁸ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*, 1993, p. 37.

²⁹ BONNARD, Henri. *Grand Larousse de la Langue Française*, Paris : Larousse, 1972, p. 2221 et sqq.

³⁰ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 4.

³¹ BONNARD, Henri. *Grand Larousse de la Langue Française*, 1972, p. 2221 et sqq.

³² Le terme de gérondif figurait encore dans l'édition de 1835 de Dictionnaire de l'Académie, qui le définissait comme « *espèce de participe indéclinable auquel on joint souvent la préposition en* ». Mais l'édition de 1877

D'ailleurs, pour répondre objectivement à la question, il est nécessaire de revenir au statut morphologique de la désinence invariable *-ant* et de la préposition *en*, deux morphèmes obligatoires, et analyser leur fonction et leur rôle joué dans l'unité qu'on appelle le gérondif. D'abord, comme nous avons déjà expliqué ci-dessus, l'étymologie incite à voir dans la forme *en -ant* du GER une forme grammaticale de nature radicalement différente de celle du PPR. Le *-ant* du GER était constitué de l'ablatif du *gerundium* latin et le *-ant* du PPR de l'accusatif du participe présent latin, deux classes de mots totalement distinctes qui, suivant l'évolution de la langue, ont abouti à la création de deux formes homonymes en français. Puis, le fait que l'ancien français permettait la commutation de la préposition *en* avec d'autres prépositions (*à, de, par, sans* etc.) prouve que ce morphème n'était pas originairement vide de sens, et qu'il avait sa propre fonction dans le syntagme gérondif³³.

Cependant, il peut être légitime de se demander si *en*, qui ne peut désormais commuter avec aucune autre préposition, en a encore le statut. Certains indiquent que *en* est un élément sémantiquement vide ou un lexème qui a perdu toute fonction prépositionnelle³⁴, d'autres avançant au contraire que *en*, même s'il n'est pas un mot plein, reste un mot opérateur, fonctionnel, permettant grâce à ses propriétés prépositionnelles la multitude des liens logico-sémantiques entre la principale et la forme *en -ant*³⁵. D'après nous, considérant la logique et la richesse de l'argumentation des linguistes soutenant la théorie sur la nature bi-morphématique du GER³⁶, celui-ci représente la forme grammaticale indépendante du PPR, même si les nuances morphologiques sont très floues, et différent d'un linguiste à l'autre.

Finalement, si le côté morphologique et la présence/l'absence de la préposition *en* devant la forme *en -ant* ne sont pas les éléments aussi forts de la distinction entre ces deux formes verbales, les statuts syntaxiques opposés, les fonctions du GER d'où sont exclus les PPRs et vice versa constituent bien la différence essentielle.

déclare « abusif » l'emploi de ce terme dans la grammaire française. Ce n'est qu'en 1932-1935 que l'Académie est revenue à son ancienne définition du gérondif. Voir GREVISSE, Maurice. *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 1969, p. 566.

³³ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 62.

³⁴ GETTRUP, Harald. Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 1977, pp. 210-271.

³⁵ KINDT, Saskia. *En pleurs vs. en pleurant* : Deux analyses irréconciliables? *Travaux de linguistique*, 1999, p. 113.

³⁶ Comme l'indique Kleiber, nombreux sont ceux qui prônent cette approche bi-morphématique : il nomme surtout les linguistes comme Franckel, Le Goffic, Wilmet, Kindt, Lipsky. Voir KLEIBER, Georges. En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots. *Cahiers Chronos*, 2007, no. 19, pp. 93-125.

2. ANALYSE SYNTAXIQUE

La syntaxe, en tant qu'étude des relations de hiérarchie que les formes verbales en *-ant* entretiennent avec les autres unités linguistiques de la phrase, sera le sujet de ce chapitre.

2.1. RESSEMBLANCES SYNTAXIQUES ENTRE LE GER ET LE PPR

Tout d'abord, il n'est pas sans intérêt de rappeler que certaines grammaires françaises traditionnelles présentent plusieurs ressemblances syntaxiques que comportent le gérondif et le participe présent, deux formes grammaticalement distinctes. *Le Bon Usage* de Grevisse, quelle que soit son édition (de 1969, de 1993-1997 ou de 2011), écrit par exemple : « *Le participe présent et le gérondif ont en commun d'avoir, dans la phrase, des fonctions analogues à celles de l'adjectif et d'avoir comme adjectif, au moins en général, un support nominal ou pronominal. En outre ils ont la même forme.* »¹. Cette définition loin d'être claire et acceptable nous semble au contraire soulever plus d'interrogations². S'il existe quelques fonctions que le gérondif et l'adjectif peuvent avoir en commun, l'auteur de la grammaire devrait les mentionner. S'il s'agit, au contraire, d'une tendance à la simplification ou à la généralisation, la question exige qu'on lui porte un intérêt plus approfondi. L'affirmation que le PPR, le GER et l'adjectif ont tous généralement en commun un support nominal ou pronominal, pose également un problème. La plupart des grammairiens constate en effet que le gérondif a un support verbal³. Il n'est pas non plus possible de dire que le GER et le PPR ont la même forme parce que le GER est toujours, dans la langue contemporaine, précédé par l'élément *en*.

Cependant, il faut admettre que, sur le plan syntaxique, le GER et le PPR ont plusieurs ressemblances générales en tant que formes verbales. Premièrement, en gardant des propriétés propres aux verbes et contrairement aux adjectifs, ils sont susceptibles de recevoir de compléments du verbe. C'est la raison pour laquelle ils admettent toutes les expansions verbales ordinaires : objet direct, objet indirect,

¹ GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le Bon Usage : Grammaire française*, 1993-1997, p. 1306.

² Pour les lignes suivantes, nous adaptons pleinement la critique de Anne-Gro Høyer qu'elle a exposée dans son travail *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, 2003, p. 14-15.

³ WEINRICH, Harald. *Grammaire textuelle du français*, 1989, p. 357-358 ; CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel et PEYTARD, Jean. *Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, p. 374 ; etc.

attribut de l'objet, compléments adverbiaux etc.⁴. Deuxièmement, ils peuvent être accompagnés de la négation par la forme « ne ... pas »⁵ et être mis au passif, bien que le gérondif ne puisse seulement que dans de très rares cas, être utilisé sous ce mode⁶. Troisièmement, d'après *Le Bon Usage* de Grevisse, le GER et le PPR peuvent aussi exprimer certaines nuances temporelles⁷. Et finalement, en tant que formes verbales impersonnelles, ils n'ont pas de sujet syntaxique exprimé⁸.

Concernant ce sujet non-exprimé dans le cas du GER, Wagner et Pinchon affirment que la règle normative exige que ce sujet non-exprimé soit le même que celui du verbe au mode personnel⁹ que détermine le GER. C'est une exigence de clarté recommandable en bien des cas¹⁰. Odile Halmøy partage la même opinion : « la règle normative veut que ce sujet non-exprimé soit co-référentiel du sujet du verbe régissant dont relève le gérondif »¹¹. Elle appelle d'ailleurs ce sujet non-exprimé l'agent ou le sujet implicite du GER. Pourtant, d'après Wagner et Pinchon, les écrivains de l'époque classique étaient sur ce point plus libéraux que les grammairiens modernes¹². Même aujourd'hui, la règle, introduite au XVII^e siècle pour éviter toute ambiguïté, n'est pas toujours scrupuleusement respectée¹³. De plus, comme Halmøy l'indique, il faut admettre un nombre important d'exceptions telles que : la grammaticalisation du GER dans ses emplois quasi-figés¹⁴ ou la quantité d'expressions fréquentes, empruntées à des oeuvres d'écrivains célèbres¹⁵. Les grammairiens s'accordent cependant sur un point : « à condition que le sens soit très clair, il reste permis que le sujet du gérondif ne soit pas le même que celui du verbe principal »¹⁶.

⁴ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 70.

⁵ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 339.

⁶ HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, 2003, p. 15.

⁷ GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le Bon Usage : Grammaire française*, 1993-1997, p. 1306.

⁸ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 71.

⁹ Verbe principal ; verbe recteur selon Wilmet ; verbe régissant selon Halmøy.

¹⁰ WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*, 1991, p. 341.

¹¹ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 71.

¹² On rencontre chez eux nombre de gérondifs qui ont pour sujet (agent) un autre mot que celui du verbe principal, ou qui sont employés en constructions absolues. Voir WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*, 1991, p. 341.

¹³ Par exemple *En traversant la chaussée, une voiture a renversé un piéton*. Voir RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 341-342.

¹⁴ Par exemple *en attendant, en passant, en admettant que*, etc. Voir HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 109-123.

¹⁵ Par exemple *En y réfléchissant, L'appétit vient en mangeant*, etc. Voir WILMET, Marc. *Grammaire critique du Français*, 2007, p. 353.

¹⁶ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 110.

Dans le cas du PPR, celui-ci implique, en tant que forme du verbe, que soit utilisé un agent représenté par un substantif ou un pronom lié au verbe principal de la phrase. Cet agent, ou plutôt sujet, peut être propre au PPR dans les constructions absolues où le PPR jouit du statut de prédicat¹⁷, fonction rigoureusement interdite au GER. Dans les constructions participiales antéposées la même règle coréférentielle que dans le cas des constructions gérondivales s'applique¹⁸. D'ailleurs, Wagner et Pinchon ajoutent que l'agent du PPR dans les emplois absolus n'a pas à lui seul de fonction par rapport au verbe de la proposition¹⁹. En effet, c'est seulement en interaction avec l'agent qu'émerge le sens du PPR. Ainsi, le groupe agent-participe construit en position détachée peut avoir une valeur circonstancielle²⁰. Dans d'autres constructions participiales, l'agent du PPR est, d'après Lipsky, toujours représenté par son incidence²¹.

Malgré les quatre ressemblances syntaxiques entre le GER et le PPR (possibilité d'avoir des compléments, d'être mis à la forme négative ou passive, absence du sujet), nous considérons celles-ci comme plutôt négligeables. Les différences, surtout en ce qui concerne leurs fonctionnements syntaxiques opposés, l'emportent largement. Elles font d'ailleurs l'objet du prochain sous-chapitre.

2.2. DIFFERENCES SYNTAXIQUES ENTRE LE GER ET LE PPR

Premièrement, d'un point de vue purement fonctionnel, le GER constitue la forme adverbiale du verbe²²: il réunit les caractéristiques des formes verbales et le comportement syntaxique des compléments adverbiaux (compléments circonstanciels). En revanche, le PPR constitue lui la forme adjectivale du verbe : suivant sa dénomination, il participe aux caractéristiques verbales (communes avec le GER et présentées ci-dessus) et au comportement syntaxique adjectival²³.

¹⁷ NADVORNÍKOVÁ, Olga. *Analýza predikačního potenciálu francouzských tvarů na -ant : na základě paralelního korpusu "Colomba"*, 2003, p. 134.

¹⁸ *La Grammaire méthodique du français* précise ce fonctionnement semblable du GER et du PPR : « ils subissent une même contrainte syntaxique : lorsqu'ils sont placés en tête de phrase, leur sujet doit être le même que celui du verbe principal ». Voir RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 341.

¹⁹ WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*, 1991, p. 337.

²⁰ Par exemple *Sa nièce arrivant... = Quand/Lorsque sa nièce arrivait...* Ibid.

²¹ Lipsky indique dans son article : « [...] le support du participe présent est toujours compris être cet agent que présuppose tout lexème de type événement ». Voir LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand. *Langages*, 2003, p. 72.

²² LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, p. 435.

²³ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 70.

Deuxièmement, concernant l'incidence (le support) de ces deux formes indissociablement liée à leur nature adverbiale ou adjectivale, le GER est d'un côté incident au verbe principal (VP²⁴) de la phrase (ex. *Vivre en chantant*²⁵), tandis que de l'autre côté, le PPR a pour support le nom ou le syntagme nominal²⁶. Autrement dit, en tant que forme adverbiale, le GER est rattaché à un noyau verbal dont il est une expansion facultative (comparez *Il est parti* et *Il est parti en courant*, on peut supprimer le gérondif sans que la phrase devienne agrammaticale). Il est coordonné à des structures adverbiales et admet aussi les expansions de l'adverbe²⁷.

Le PPR, au contraire, se rattache à un noyau nominal et est coordonné à des syntagmes qui admettent les fonctions de l'adjectif²⁸. Il s'appuie sur un substantif ou un pronom qu'il qualifie à la façon d'une subordonnée relative facultative. Ainsi, tout en se maintenant dans la catégorie du verbe, le PPR fonctionne comme un adjectif²⁹. D'ailleurs, il ne peut être rattaché à aucun constituant de la phrase : souvenons-nous surtout des figements prépositionnels du PPR (ex. *pendant*, etc.).

Concernant l'incidence du GER, Halmøy suggère que le GER peut être rattaché non seulement à un verbe, mais aussi, dans des cas marginaux, à un nom ou à un complément adverbial de temps ou de lieu. Malgré l'argumentation riche qu'elle propose, nous nous montrons critique à l'encontre de cette affirmation. En effet, le GER est toujours rattaché à un prédicat verbal, même si ce prédicat n'est pas exprimé, ce dernier étant sous-entendu³⁰. Comme l'adverbe, il exprime toujours

²⁴ Odile Halmøy préfère le terme de verbe régissant à celui de verbe principal : d'après elle, le VP n'est pas toujours le verbe de la proposition principale. Voir HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 7. Pour les buts de notre travail, il nous suffit quand même d'utiliser le terme de verbe principal (VP).

²⁵ Comme Halmøy l'indique, la terminologie est variée pour nommer cette relation de dépendance syntaxique : le GER *en chantant* est subordonné à l'infinitif *vivre*, qu'il est régi par *vivre*, qu'il relève de *vivre*, qu'il est rattaché à *vivre*, qu'il est une expansion de *vivre*, qu'il est incident à *vivre*, qu'il porte sur *vivre*, que *vivre* est son noyau ou son support. A cause de cette variété terminologique ainsi qu'à cause d'indissolubilité de cette relation de dépendance avec la nature des formes en *-ant* (adverbiale ou adjectivale), nous remarquons que les grammairistes, ainsi que certains travaux linguistiques traitant des propriétés syntaxiques des formes en *-ant* sont un peu chaotiques.

²⁶ CUNITA, Alexandra. « C'est *en chantant* que des muets ont retrouvé l'usage de la parole ». Nouveaux regards sur le gérondif. *Studii de Lingvistica*, 2011, vol. 1, no. 2, p. 73-74.

²⁷ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 70-71.

²⁸ Op. cit., p. 70.

²⁹ CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel et PEYTARD Jean. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris: Larousse, 1964, p. 374.

³⁰ Voyons ces 2 exemples tirés de HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 73-76 :

[a] *Le lendemain matin, en buvant son chocolat, elle relit ses notes.*

[b] *Tu te souviens de ton émotion en recevant cette lettre ?*

D'après l'explication de Halmøy, le GER *en buvant son chocolat* est incident dans [a] à la locution adverbiale *le lendemain matin*, tandis que nous pensons que ce GER est logiquement incident, comme dans toutes les configurations canoniques, au prédicat verbal [*elle*] *relit*. Dans ce cas, Halmøy n'a pas donc raison. Dans [b], Halmøy indique que le GER *en recevant* se rattache au substantif *émotion*, pourtant elle ajoute que

certaines circonstances de l'action marquée par le verbe principal de la phrase³¹. Par contre, nous sommes d'accord avec Halmøy qu'il existe des occurrences où le GER n'est rattaché à aucun constituant de la phrase : il s'agit de différents énoncés tronqués à la syntaxe particulière (ex. *En attendant Godot*) ou des cas de figements grammaticaux du GER.

Ajoutons brièvement que l'incidence du GER et du PPR est provoquée par le fait que ces deux formes verbales sont non autonomes mais subordonnées syntaxiquement soit à un membre de la prédication première (emplois endophrastiques), soit moins régulièrement à l'ensemble de la prédication (emplois exophrastiques). Ils sont donc dans ce cas précis considérés comme des représentants de la prédication seconde³². Sans que notre analyse ne prétende étudier le sujet de la prédication seconde, largement analysé dans plusieurs études linguistiques³³, nous la mentionnons puisqu'il nous semble pertinent de souligner la subordination des syntagmes gérondivaux/participiaux envers la prédication première. De cette relation subordonnée découle en effet la majorité des occurrences gérondivales/participiales.

Troisièmement, il est important de distinguer deux rapports syntaxiques à savoir : l'indidence du GER/PPR exposée ci-dessus et la fonction syntaxique que le GER/PPR peuvent avoir dans la phrase. C'est surtout dans ces fonctions syntaxiques que le GER et le PPR diffèrent le plus³⁴. En effet, dans la majorité des cas, ces formes en *-ant* n'acceptent pas la commutation : elles ne peuvent pas être remplacées l'une par l'autre. Cela prouve suffisamment qu'elles ne sont pas de simples variantes d'une même forme, mais qu'il s'agit de deux formes indépendantes l'une de l'autre.

En général, le GER a toujours la fonction de circonstant (de complément circonstanciel, adverbial), alors que le PPR peut avoir plusieurs fonctions dans la phrase (épithète, attribut d'objet, prédicat d'une construction absolue, etc.), mais

ce substantif a le rôle du prédicat déverbal qu'on peut étoffer en lui ajoutant un verbe support : *émotion que tu as éprouvée*. Ainsi, nous sommes convaincus que même dans ce cas-ci Halmøy se trompe : le GER *en recevant* n'est pas incident au substantif *émotion*, il se rattache plutôt à un prédicat [*tu*] *as éprouvée*, même s'il n'est pas explicitement exprimé. Nous pouvons accorder cette explication à tous les autres cas des phrases nominales, qui comportent le GER et qui sont employées comme titres de presse ou de publicité (ex. *L'anglais en s'amusant*).

³¹ GREVISSE, Maurice. *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 1969, p. 756.

³² HALMØY, Odile. Les formes verbales en *-ant* et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 2008, p. 58.

³³ Nommons à ce titre le numéro spécial de *Travaux de linguistique*, entièrement consacré au sujet de la prédication seconde : *Travaux de linguistique*, 1988, no. 17, 184 p. ou les ouvrages de Eva Havu et Michel Pierrard.

³⁴ Les fonctions du PPR sont, sauf quelques rares cas, radicalement différentes du GER, voire opposées.

il n'y figure jamais dans la fonction de circonstant³⁵. Par contre, n'oublions pas que le PPR peut avoir un sens circonstanciel. Pour la clarté de la situation, le **Tableau 1 : Les fonctions principales du GER et du PPR**³⁶, disponible et consultable en annexes, résume les fonctions essentielles du GER et du PPR, en soulignant leur support et, éventuellement, la possibilité de remplacement d'une forme en *-ant* par une autre. Le tableau analyse la fonction du GER en tant que complément circonstanciel et les fonctions du PPR en tant qu'épithète liée, attribut de l'objet et enfin en tant que prédicat d'une construction absolue. La présentation des emplois figés du GER et du PPR, ainsi que l'analyse des constructions participiales en fonction d'épithète détachée sont exposées dans le texte ci-dessous.

Concernant les constructions gérondivales et participiales n'ayant pour support aucun constituant de la phrase, il s'agit, dans la majorité des cas³⁷, des figements grammaticaux. L'évolution de ces constructions a permis certaines modifications morphosyntaxiques qui ont abouti à l'acquisition d'un statut prépositionnel, adverbial ou conjonctionnel par les formes verbales. Plusieurs phénomènes ont conduit à une grammaticalisation des formes verbales en locutions figées : d'après Verjans, il s'agit de la perte des signes d'accord avec le sujet³⁸, du changement de la position de la forme verbale et, par conséquent, du changement de la relation de dépendance envers son support³⁹. La grammaticalisation des gérondifs a fini par créer les figements adverbiaux (*en attendant*, *en passant*), prépositionnels (*en allant à/sur/vers*, *en partant de*, *en passant par*) ou conjonctionnels, suivis du subjonctif (*en admettant que*, *en attendant que/de*, *en supposant que*).

Les figements participiaux, ayant également une triple nature adverbiale (*cependant*), prépositionnelle (*durant*, *pendant*, *moyennant*, *concernant*, *touchant*,

³⁵ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 30-31.

³⁶ Généralement, les grammaires normatives sont assez incomplètes et chaotiques quant aux fonctions du PPR et du GER. L'hommage le plus grand sur ce sujet méritent les travaux linguistiques des dernières décennies, surtout les travaux de Odile Halmøy. Ainsi, la formation du tableau s'est rendue possible grâce à son analyse détaillée des fonctions du GER et du PPR qui, avec un nombre d'exemples pertinents, sont très bien décrites dans sa monographie *Le Gérondif en français*, 2003, p. 30-35 et p. 72-76, et, surtout, dans son article linguistique *Les formes verbales en -ant et la prédication seconde. Travaux de linguistique*, 2008, pp. 45-54.

³⁷ On peut distinguer également les différents énoncés tronqués qui, soit, figurent dans les titres de livres ou d'articles (ex. *En attendant Godot*) et laissent le lecteur compléter le contexte situationnel, soit, sont les définitions de dictionnaire (ex. *Bon an, mal an : en faisant la moyenne entre les bonnes et mauvaises années*), pour lesquelles il est également possible d'insérer le verbe/nom support – dans ce cas-ci, le GER est de nouveau implicitement incident au verbe (ex. expression qui s'emploie *en faisant la moyenne*). Voir HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 76.

³⁸ Ce qui est considéré par certains linguistes comme la première étape de la grammaticalisation. Op. cit., p. 77.

³⁹ VERJANS, Thomas. Sur la genèse des locutions participiales. *Linx*. [en ligne], 59, 2008. Mis en ligne le 1^{er} janvier 2012, consulté le 3 juillet 2013. Disponible sur : <<http://linx.revues.org/624>>.

s'agissant de) ou conjonctionnelle (*pendant que, moyennant que, nonobstant que*), ont été obtenus à partir de constructions absolues comportant des verbes porteurs de valeurs temporelles ou logiques : le centre verbal y a abandonné son rôle de prédicat verbal pour devenir un introducteur de syntagme ou de proposition⁴⁰. Rarement, ces figements peuvent être réactivés en formes verbales⁴¹ et, enfin, jamais les formes verbales en *-ant* ne peuvent se substituer l'une à l'autre dans le cadre de ces figements ⁴².

Quant au PPR ayant une fonction d'**épithète détachée**⁴³, il est dans ce cadre précis une construction détachée, en rapport de subordination avec un support nominal, auquel il peut être soit antéposé, soit postposé⁴⁴. Dans la majorité des cas, il est incident au sujet de la phrase. C'est dans cette fonction exclusivement que le PPR semble pouvoir commuter avec le GER, ce qui a sans doute permis à certains grammairiens de dire que le PPR et le GER pouvaient s'employer l'un pour l'autre, ou qu'ils étaient deux variantes d'une même forme. Comme on a pu voir dans le Tableau 1, les fonctions radicalement opposées du GER et du PPR ne permettent plus cette affirmation. Il s'agit toujours de deux formes distinctes qui à l'occasion peuvent parfois se retrouver dans un environnement syntaxique identique.

D'ailleurs, la fonction du PPR épithète détachée semble être assez problématique, et même les ouvrages de Odile Halmøy diffèrent sur ce sujet. Sa monographie publiée en 2003⁴⁵ ne mentionne que les occurrences du PPR en tant qu'attribut libre, tandis que son étude de 2008 ⁴⁶ précise elle ses fonctions principales augmentant même leur nombre de 4 à 7. De plus, elle ne mentionne plus le terme du PPR attribut libre, mais distingue⁴⁷ les occurrences du PPR en tant qu'épithète détachée avec une incidence endophrastique (qui porte nettement sur le syntagme nominal⁴⁸) et celles en tant qu'épithète détachée avec une incidence exophrastique

⁴⁰ ARNAVIELLE, Teddy. Le participe, les formes en *-ant* : positions et propositions. *Langages*, 2003, p. 48.

⁴¹ Par exemple *Tout ce temps durant*, etc. Ibid.

⁴² HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 78.

⁴³ D'après Odile Halmøy, les étiquettes que l'on donne à cette fonction sont variées : épithète détachée, attribut libre, attribut indirect, apposition. La grammaire traditionnelle connaît cette fonction du PPR sous le nom d'épithète (attribut) détachée, pourtant certains grammairiens (comme Grevisse ou Wagner et Pinchon) ne mentionnent pas du tout cette occurrence assez fréquente du PPR. Op. cit., p. 34.

⁴⁴ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 34.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ HALMØY, Odile. Les formes verbales en *-ant* et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, p. 45-54.

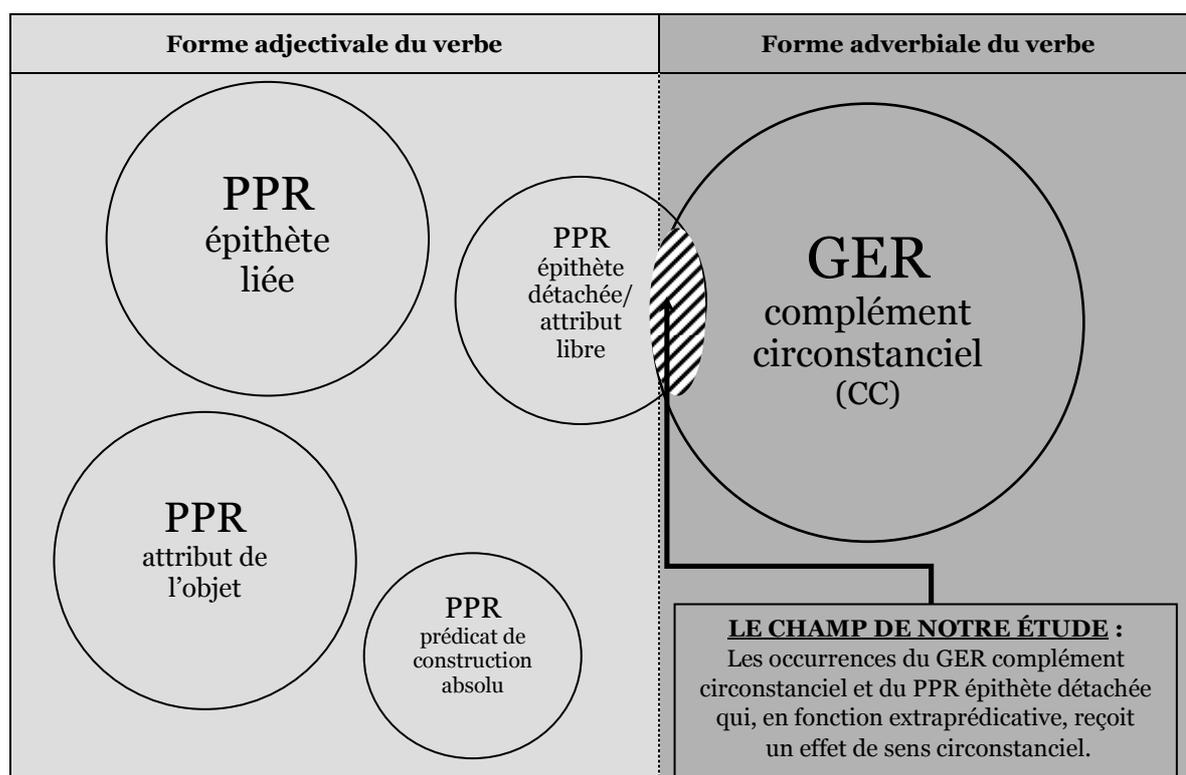
⁴⁷ A notre avis, cette différenciation des occurrences du PPR est la raison pour laquelle Halmøy choisit d'utiliser parfois le terme de l'attribut libre qui est plus vaste.

⁴⁸ Par exemple *Émile a rencontré Léa, sortant du cinéma*.

(qui peut porter sur le syntagme nominal ou sur la prédication première dans son ensemble⁴⁹). Ce seront justement ces occurrences du PPR que nous allons étudier, surtout du point de vue sémantique, dans la suite de notre travail ⁵⁰.

Pour résumer les différentes fonctions que le GER et le PPR peuvent avoir dans les configurations canoniques (sans emplois figés), tout en soulignant leur nature adjectivale ou adverbiale, et afin de se rendre compte du champ syntaxique de notre prochaine étude, nous vous proposons le graphique ci-dessous :

Graphique 1: Fonctions syntaxiques du GER/PPR



Ces observations syntaxiques générales sur les fonctions et les points de rattachement du GER et du PPR dans la phrase laissent entrevoir que toutes les occurrences de GER ou de PPR ne partagent pas de comportement syntaxique identique. Le chapitre suivant, dédié à la sémantique des constructions verbales en *-ant*, permettra de préciser les différents cas de figures, définira le champ exact de notre étude et s'orientera sur les différences sémantiques du GER et du PPR dans les occurrences concurrentielles.

⁴⁹ Même si Halmøy ne donne pas l'exemple de cette fonction, nous pouvons nous imaginer qu'il s'agit des occurrences du type : *Il a fait enrager tout le monde, chantant très faux.*

⁵⁰ Pour le but de notre travail, nous essayerons, dans le chapitre méthodologique de la partie empirique, de définir plus en détail ces deux occurrences particulières du PPR, l'une ayant pour support le syntagme nominal, l'autre la prédication principale.

3. ANALYSE SÉMANTIQUE

Il est généralement admis que la structure grammaticale des langues est déterminée aussi bien par la syntaxe que par la sémantique. En effet, la syntaxe est étroitement liée à la sémantique, et les formes en *-ant* ne font pas figure d'exception. Le sémantisme des phrases contenant des formes en *-ant* est toujours plus ou moins défini par le statut syntaxique de ces formes. Inversement, les principes sémantiques expliquent et justifient, dans la majorité des cas, le fonctionnement syntaxique du GER et du PPR. C'est pour cette raison que d'abord, avant d'aborder les valeurs sémantiques du GER et du PPR, il nous faut revenir à leurs valeurs syntaxiques.

3.1. LA SEMANTIQUE DU GER/PPR RELEVANT DE LA SYNTAXE

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, le GER et le PPR présentent tous les deux les formes verbales. Le GER est une forme verbale adverbiale : il mélange les propriétés du verbe et de l'adverbe. En tant qu'adverbe, en effet, il se rattache au verbe principal dont il détaille les circonstances. Ainsi, du point de vue sémantique, le GER dénote un procès et, en même temps, présente les circonstances du VP. Rihs affirme que le GER revêt toujours la fonction de circonstant du verbe de la prédication principale et, du coup, peut se procurer de différentes valeurs sémantiques (temporelles ou logiques)¹.

En revanche, le PPR est une forme adjectivale du verbe : en tant que verbe, il dénote également un procès mais en tant qu'adjectif, il est lié à un nom/pronom qu'il qualifie à la façon d'une subordonnée. Il entre en relation de dépendance logique avec le support nominal et présente sa propriété. Comme Lipsky le suggère, à cause de sa double nature verbale et adjectivale, le PPR n'est pas capable d'indiquer une propriété permanente du nom (à la façon de l'adjectif), mais il « anime » ce nom pour une durée de procès déterminée par le PPR².

Ainsi, sur le plan sémantique, le GER et le PPR expriment tous les deux l'action en cours de développement³. Comme il s'agit de formes non finies du verbe (indéterminées quant au temps, au mode et à la personne), ils héritent, dans

¹ RIHS, Alain. Gérondif, participe présent et expression de la cause. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 198.

² LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand. *Langages*, 2003, p. 75-76.

³ Ils expriment l'imperfectivité, l'aspect inaccompli. Voir CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel et PEYTARD, Jean. *Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, p. 375.

la majorité des cas, des indications temporelles et modales du verbe principal de la phrase. D'après Rihs, ils s'intègrent à une prédication complète, régie par un verbe fléchi, et retirent de cette association les coordonnées qui leur font défaut⁴. C'est justement cette association qui est importante pour les formes en *-ant* : elle crée les relations temporelles ou logiques entre le VP et le GER/PPR, leur attribuant tel ou tel effet de sens.

L'analyse sémantique des formes en *-ant* nous semble donc pertinente dans le cas où il existe une telle variation des effets de sens. Comme le GER a toujours la fonction de circonstant, son effet de sens varie selon la relation qui s'établit entre le VP et le GER. C'est pourquoi il peut être très souvent paraphrasé en recourant à des propositions circonstancielle. En revanche, le PPR dans ses constructions prototypiques se paraphrase le plus souvent par des constructions subordonnées relatives (*qui*). L'effet de sens principal du PPR est donc la valeur subordonnée qui se crée entre le PPR et la prédication principale⁵. Or, le sémantisme du PPR entre en jeu dans les constructions participiales dans lesquelles le PPR reçoit la valeur de circonstant qu'il obtient, le plus souvent, dans les constructions participiales en fonction d'épithète détachée⁶. Par conséquent, le GER et le PPR présentant tous les deux les circonstances de la prédication principale (voir Graphique 1: *Fonctions syntaxiques du GER/PPR* montre cette intersection pertinente), c'est ici que notre analyse des différences sémantiques entre le GER et le PPR peut commencer.

3.2. VALEURS CIRCONSTANCIELLES DU GER ET DU PPR

Sans parvenir à s'accorder sur les valeurs sémantiques des formes en *-ant*⁷, les grammaires françaises évoquent plusieurs effets de sens du GER et du PPR. *Le Bon Usage* de Grevisse mentionne que le GER peut exprimer, lorsqu'il a valeur de proposition circonstancielle, les effets de sens suivants :

⁴ RIHS, Alain. Gérondif, participe présent et expression de la cause. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 203.

⁵ Cela est dû à l'existence nécessaire du support nominal auquel le PPR est rattaché, et qui est intégré (sauf les cas d'emplois absolus du PPR) à la prédication principale.

⁶ Il peut moins fréquemment recevoir cette valeur circonstancielle dans les constructions où il a la fonction d'épithète liée ou d'attribut de l'objet, voir les exemples (13) à (16).

⁷ Quant aux effets de sens accordés au GER et au PPR dans les grammaires, nous constatons un certain désaccord entre les grammairiens. Grevisse dans *Le Bon Usage* de 1969 semble indiquer la liste plus au moins complète des effets de sens du GER/PPR, tandis que les autres grammairiens n'en présentent que quelques unes : Wagner et Pinchon parlent du PPR en position détachée comme ayant la valeur d'un complément circonstanciel de manière ou de cause seulement, les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* réservent au PPR juste les valeurs de cause et de temps, etc.

1. Le temps (simultanéité), ou une circonstance concomitante

(7) *En débarquant*, je l'avais déjà remarqué.

2. La cause

(8) *En tergiversant* comme vous avez fait, vous avez tout compromis.

3. La condition, la supposition

(9) *En procédant* avec plus de méthode et *en faisant* de nouveaux efforts, vous auriez réussi.

4. La concession

(10) *Mais enfin* ces guerriers, illustres ignorants, *en étant* moins polis n'en étaient pas moins grands.

5. L'opposition

(11) *Tout en protestant* de sa fidélité, il nous a trahis.

6. Le moyen, la manière

(12) *C'est en forgeant* qu'on devient forgeron.⁸

De la même façon, Grevisse définit les effets de sens qu'un PPR peut exprimer dans une proposition subordonnée circonstancielle :

1. Le temps (simultanéité)

(13) *Je l'ai surpris lisant* cette lettre (= au moment où il lisait ...).

2. La cause

(14) *Un riche laboureur, sentant* sa mort prochaine, fit venir ses enfants (= parce qu'il sentait ...).

3. La condition, la supposition

(15) *J'observe, comme vous, cent choses tous les jours, qui pourraient mieux aller prenant* un autre cours (= si elles prenaient ...).

4. L'opposition, la concession

(16) *Quelqu'un peut donc penser ne se pouvant* connaître (= bien qu'il ne se puisse ...).⁹

D'après cette liste des valeurs sémantiques du GER et du PPR rétablie à partir du *Bon Usage* de 1969¹⁰, nous constatons que ces deux formes peuvent avoir à peu près les mêmes effets de sens, exception faite du *moyen* et de la *manière* qui ne figurent pas dans la liste des valeurs du PPR. Or, Odile Halmøy attire l'attention sur le fait que, dans le cas du GER (et, d'après nous, du PPR aussi), le classement catégorique des « étiquettes » accordées au GER est inutile, voire absurde¹¹.

⁸ Les effets de sens du GER, ainsi que les exemples sont tirés de GREVISSE, Maurice. *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 1969, p. 758.

⁹ Les effets de sens du PPR, ainsi que les exemples sont tirés de GREVISSE, Maurice. *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 1969, p. 725.

¹⁰ Les éditions nouvelles de *Bon Usage* mentionnent plus ou moins les mêmes valeurs sémantiques du GER et du PPR. Mais il nous semblait que l'édition de 1969 était la plus complète, c'est pourquoi elle est utilisée.

¹¹ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 90.

Elle s'appuie sur trois arguments, et nous sommes persuadée que ceux-ci ne sont pas seulement valables pour le GER, mais également pour le PPR.

D'abord, il existe un certain désaccord entre les grammairiens quant aux effets de sens du GER¹² (et, d'après nous, du PPR aussi). En effet, les grammaires ne s'accordent ni sur le catalogue, ni sur la définition des valeurs sémantiques¹³. Ensuite, Halmøy suggère que le fait de vouloir assimiler les effets de sens du GER aux valeurs traditionnelles des circonstanciels n'est pas sans problème¹⁴. En effet, la notion de circonstanciel reste encore aujourd'hui assez floue, et même si on reconnaît un certain nombre de catégories logiques, il est difficile de les associer toutes aux relations que peut exprimer le GER¹⁵. Nous estimons que les valeurs du PPR posent le même problème. Finalement, selon Halmøy, il est souvent difficile de déterminer exactement les limites de telle ou telle valeur sémantique du GER (et nous constatons la même chose pour le PPR)¹⁶. Elle explique que souvent la substitution du GER par une paraphrase circonstancielle ne suffit pas à transmettre fidèlement le même sens que le GER. Par sa valeur sémantique, la conjonction de la subordonnée précise toujours le rapport qui se crée entre la principale et la proposition subordonnée. Mais le rapport qui se crée entre le GER et la principale dépend, lui, toujours du contexte. Il existe même des cas où aucune substitution du GER par une subordonnée n'est vraiment adéquate¹⁷. Nádvořníková suggère que souvent l'explicitation du sens du GER à l'aide d'un certain verbe n'est soit pas du tout possible, soit provoque un changement de sens¹⁸.

Par ailleurs, d'après Halmøy, souvent les effets de sens du GER se superposent ou se combinent, créant les effets de sens multiples¹⁹. Elle affirme que le problème est que l'interprétation de la relation sémantique entre le procès de la principale et le procès exprimé par le GER dépend du contexte et est spécifique pour chaque cas. C'est pourquoi, elle considère qu'il est préférable de dresser une typologie

¹² HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 90.

¹³ Si les grammaires françaises présentent une certaine liste des valeurs du GER/PPR, elles ne donnent aucune justification pour ces valeurs. La liste est donc souvent incomplète.

¹⁴ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 89.

¹⁵ D'après Halmøy, le GER est par exemple inapte à exprimer le lieu ou la relation logique de postériorité.

¹⁶ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 89-90.

¹⁷ Il s'agit surtout de l'expression de manière par le GER.

¹⁸ NADVORNÍKOVÁ, Olga. *Korpusová analýza faktorů sémantické interpretace francouzského gérondivu*, 2012, p. 131.

¹⁹ Kleiber soutient cet argument en disant que certaines interprétations circonstancielle peuvent être associées comme dans l'exemple: *Marion a pleuré en m'entendant crier* (temps + cause). Voir KLEIBER, Georges. En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots. *Cahiers Chronos*, 2007, p. 94.

des relations que le GER peut entretenir avec la principale. En somme, Halmøy répartit la typologie des constructions gérondives en cinq grandes rubriques. Nous pouvons résumer cette typologie de Halmøy décrite dans sa monographie *Le gérondif en français*²⁰ de cette manière :

1. Le GER repère temporel

La notion du repère temporel a été empruntée à l'étude de Gettrup²¹ qui l'a bien définie. Le rôle, et par conséquent l'effet de sens principal, du GER consiste à déterminer un moment ou une durée de temps précise dans lequel/laquelle se déroule le procès du VP. Il s'agit d'une relation purement temporelle. Selon Halmøy, le GER est souvent un verbe de déplacement, tandis que le VP est un verbe perfectif de perception ou un prédicat « intellectuel ». Elle donne entre autres cet exemple :

(17) **En entrant** chez elle, je crus voir une jeune lycéenne de la ville
(= **quand** je suis entré(e) chez elle).

2. Le GER de la configuration A

Dans cette configuration, le GER et le VP expriment deux actions distinctes et leur relation est toujours orientée dans le temps : le GER est toujours logiquement antérieur par rapport au VP. Il ne s'agit plus d'une relation purement temporelle, mais d'une relation de dépendance, le GER pouvant exprimer, selon les verbes en jeu, des valeurs circonstancielles comme **la cause, la condition ou le moyen**. Le GER a le rôle de déclencheur, tandis que le VP exprime le résultat. Halmøy donne entre autres les exemples suivants :

(18) *Les enfants criaient de joie, **en voyant** passer le bateau*²².

(19) *Il essayait de réchauffer ses pieds **en les frottant** entre les mains*²³.

3. Le GER de la configuration A'

Comme le GER de la configuration A, celui du type A' est logiquement antérieur au VP. La différence la plus importante entre le type A et le type A' tient à ce que dans A, le rapport GER-VP exprime deux actions distinctes, tandis que dans A', une seule action concrète est exprimée. Le GER exprime presque toujours une action concrète et le VP présente une conséquence abstraite, métaphorique, ou psychique de cette action. Il y a souvent une relation d'inclusion où le sens du GER est « inclus » dans celui du VP qui est sémantiquement plus grand que le GER. Halmøy donne entre autres cet exemple :

(20) **En tuant** sa mère, **en étranglant** le sordide, il a aussi assassiné le rêve²⁴.

²⁰ Toutes les configurations prototypiques du GER dans la typologie de Halmøy, leurs descriptions et leurs exemples ont été tirés de HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 91-105.

²¹ GETTRUP, Harald. Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 1977, pp. 210-271.

²² **Quand et puisqu'ils** ont vu le bateau, l'effet de sens causal étant indissociable de celui de repère temporel.

²³ **Comment** il essayait de réchauffer ses pieds ? **En les frottant**.

²⁴ Tuer et étrangler, c'est **la façon** d'assasiner **métaphoriquement** le rêve, il y a une relation d'inclusion.

4. Le GER de la configuration B

Les GER de la catégorie B se distinguent de ceux de la catégorie A et A' en ce qu'ils expriment la **simultanéité** par rapport au VP. Il n'y a pas de liens logiques entre les deux actions, le rapport étant fortuit. Halmøy nomme ce rapport la relation de concomitance ou de circonstance d'accompagnement. Selon Halmøy, le GER comme le VP est souvent un verbe renvoyant à la gestuelle ou à une mimique corporelle, aux verbes de mouvement, de perception ou de *dire*. Elle donne entre autres cet exemple:

(21) *Nous jouâmes aux échecs, **en nous racontant** nos exploits d'aventuriers*²⁵.

5. Le GER de la configuration B'

Halmøy réserve l'appellation de **manière** aux GER de la catégorie B'. Ces GER ont une racine verbale qui exprime une manière d'accomplir le procès exprimé par la racine verbale du VP. Il y a simultanéité entre les deux procès verbaux. Mais contrairement aux GER du type B, ceux du type B' n'expriment qu'une seule action concrète où le GER est hiérarchiquement subordonné par son sémantisme au VP. Le VP est soit un verbe de déplacement, soit un verbe de déclaration et le GER précise la manière de déplacement et la modalité de cette déclaration. Halmøy donne entre autres cet exemple :

(22) *Elle répondit **en bafouillant** que c'était la fille d'une ancienne voisine*²⁶.

Après avoir exposé l'explication de Halmøy du sémantisme du GER, nous constatons que l'étude de Halmøy s'est consacrée seulement au GER et à la relation qui se crée entre le GER et la principale. Elle ne s'occupe pas du PPR. Malgré l'absence d'une analyse approfondie des relations qui peuvent se créer entre le PPR-circonstant et la proposition principale, nous estimons que les rapports logiques sont plus ou moins semblables, même si certains rapports sont sûrement plus inadmissibles que d'autres. Mais ce qui est le plus important quand on parle de la sémantique du GER/PPR, ce ne sont pas tant les valeurs circonstancielles, ni les rapports présupposés entre la forme en *-ant* et la principale. Le GER et le PPR n'expriment eux-mêmes aucun effet de sens, ce sont les formes non-marquées quant aux effets de sens. Ce qui est important pour la sémantique de ces deux formes, c'est la relation immédiate qui se crée entre le GER/PPR et la principale dans un certain contexte.

Ainsi, Moortgat parle du GER en expliquant qu'il se comporte comme un vrai « chaméléon » sémantique ²⁷. Halmøy constate que le GER est une forme sémantiquement indéterminée : « *c'est le rapprochement du sémantisme des deux*

²⁵ Nous jouâmes ... **et en même temps** nous racontâmes...

²⁶ Bafouiller est **la manière** de répondre.

²⁷ MOORTGAT, Bernardette. *Participe et gérondif : Étude de l'opposition entre la présence et l'absence de EN devant la forme en -ant*, 1978, p. 157.

verbes en jeu et de leurs expansions qui permet d'envisager un certain éventail d'effets de sens, l'interprétation de la relation ne se pouvant faire qu'a posteriori »²⁸. Kleiber apporte à ce titre la plus grande contribution : il suggère qu'il ne faut pas attribuer au GER les différentes valeurs circonstancielles comme ses sens premiers, ces sens émergent de la combinaison qu'il opère entre la principale et la subordonnée²⁹. Il définit ainsi le sens du GER comme une **instruction interprétative** : à l'instar des prépositions ou des connecteurs, le GER donne seulement une instruction comment interpréter les relations qui se créent entre les procès du GER et du VP³⁰. Le GER, selon Kleiber, s'intègre dans la prédication principale comme un associé subordonné, et s'interprète comme une sorte de complément circonstanciel de cette prédication.

Kleiber ajoute pourtant : « *L'association intégrative réclamée par le gérondif n'est pas spécifiée, mais reste sous-déterminée. [...] La seule instruction délivrée est d'associer sur un mode subordonné ou circonstanciel le procès du syntagme gérondival à la prédication principale* »³¹. En effet, la détermination précise de la circonstance, de la relation particulière entre le GER/syntagme gérondival³² et la prédication principale dépend du contexte qui relève lui de plusieurs **facteurs**, spécifiques à chaque emploi du GER. Et même si notre étude ne parlait pas explicitement du PPR, nous considérons que les explications avancées par Moortgat, Halmøy et Kleiber sont valables de la même manière pour le PPR-circonstant et que le sémantisme propre au PPR dépend chaque fois du contexte et des mêmes facteurs qui le créent.

Ce sont justement ces facteurs qui influent le plus sur l'interprétation sémantique du GER/PPR en créant chaque fois un effet de sens spécifique. Et ce sont encore une fois ces facteurs qui permettent d'utiliser une des formes en *-ant* dans la phrase et excluent une autre, ou créent les conditions qui permettent la commutation de deux formes. C'est pourquoi, pour la définition de notre hypothèse et du matériel nécessaire à l'analyse, il est important de prendre ces facteurs en considération.

²⁸ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 88.

²⁹ KLEIBER, Georges. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, p. 11.

³⁰ KLEIBER, Georges. La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? *Travaux linguistiques du CERLICO*, 2007, p. 117.

³¹ KLEIBER, Georges. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, p. 19-20.

³² GER avec ses expansions.

Ils nous aideront à comprendre les conditions dans lesquelles le GER et le PPR pourraient se trouver dans les constructions identiques. Le sous-chapitre suivant présentera ces facteurs plus en détails.

3.3. FACTEURS DE L'INTERPRETATION SEMANTIQUE DU GER/PPR

Un des premiers facteurs qui influe directement sur le sémantisme des formes en *-ant* est **leur position dans la phrase par rapport au VP**. En effet, les valeurs positionnelles du GER/PPR sont très importantes et leur changement entraîne souvent une modification de sens. Voyons ce facteur plus en détails.

Le GER et le PPR semblent jouir d'une grande liberté quant à leur positionnement : l'antéposition, la postposition et l'incise. Pourtant, l'une des possibilités s'impose comme plus prioritaire pour le GER. Une autre pour le PPR. Pour déterminer cette priorité, il est important de considérer la fréquence des constructions dans les textes. Bernadette Moortgat, dans sa thèse de doctorat rédigée en 1972, a analysé dans les valeurs absolues la fréquence des constructions gérondivales et participiales au sein de positions antéposées, intercalées et postposées³³. Elle a constaté que le GER se trouve plus fréquemment dans la postposition (la fréquence des GER postposés étant dans son corpus de 78,6%), tandis que le PPR est plus fréquent dans l'antéposition. La position intermédiaire du GER est, d'après elle, pratiquement inexistante³⁴. Plus tard, son analyse était appuyée par Olga Nádvořníková dans sa thèse de doctorat de 2012. Elle précise que dans les termes relatifs, le GER est antéposé à la prédication principale dans 17 % des occurrences, postposé dans 80 % et intercalé seulement dans 4 % des occurrences. Quant au PPR, Nádvořníková reprend les résultats de l'analyse de Moortgat et indique ce pourcentage : le PPR se trouve dans l'antéposition dans 29 % des cas, dans l'incise dans 29 % des cas, les PPR postposés représentant par conséquent environ un tiers des occurrences³⁵.

Il est évident que l'interprétation sémantique se fait selon la position que le GER/PPR occupe dans la phrase. En effet, selon Lipsky, c'est le sens de repère temporel ou de cause qui prédominent dans les phrases avec le GER antéposé, étant

³³ Son analyse de la fréquence portait sur un corpus de 11 ouvrages de la littérature française (surtout les romans du 20^e siècle) et sur un numéro de la sélection hebdomadaire du journal *Le Monde*.

³⁴ MOORTGAT, Bernadette. *Participe et gérondif : Étude de l'opposition entre la présence et l'absence de EN devant la forme en -ant*, 1978, p. 178-181.

³⁵ NADVORNÍKOVÁ, Olga. *Korpusová analýza faktorů sémantické interpretace francouzského gérondivu*, 2012, p. 400-401.

donné l'ordre naturel des événements³⁶. En revanche, d'après elle, le GER postposé ne joue plus un rôle de repère, mais celui d'un spécifiant. Le procès du VP se construit de façon autonome et le procès du GER ne fait qu'introduire une détermination qualitative du procès principal³⁷. Concernant le PPR, d'après Herslund, le PPR antéposé dénote un moment initial ou un effet déclencheur du procès dénoté par le VP et acquiert facilement une nuance causale. Postposé, le PPR développe et prolonge le procès dénoté par le VP : il peut recevoir une nuance résultative ou explicative³⁸.

Concernant la fonction dans la structure informationnelle de la phrase, le GER apporte d'après Halmøy une information nouvelle, et n'est rhématique qu'en position postposée³⁹. Dans le cas du PPR, comme Gettrup le montre dans son étude⁴⁰ (et les linguistes comme Halmøy⁴¹ ou Herslund⁴² l'empruntent), quelle que soit sa position dans la phrase, le PPR est rhématique et apporte toujours une information nouvelle. D'après Gettrup, le PPR est ainsi inapte à présenter un fait comme connu ou prévisible⁴³.

D'ailleurs, la position n'influe pas seulement sur la valeur circonstancielle du GER/PPR, mais également sur l'incidence de la forme en *-ant*, pouvant ainsi changer considérablement le sens de la phrase. L'incidence du GER étant toujours le prédicat de la phrase, c'est l'incidence du PPR qui entre en jeu, surtout dans la fonction d'attribut libre (épithète détachée). Voyons cet exemple de Halmøy⁴⁴ :

- (23) a) **En sortant/Sortant** du cinéma, Emile a rencontré Léa.
b) Emile, **en sortant/sortant** du cinéma, a rencontré Léa.
c) Emile a, **en sortant/sortant** du cinéma, rencontré Léa.
d) ? Emile a rencontré, **en sortant/sortant** du cinéma, Léa.
e) Emile a rencontré Léa(,) **en sortant/sortant** du cinéma.⁴⁵

³⁶ LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand. *Langages*, 2003, p. 79.

³⁷ Ibid.

³⁸ HERSLUND, Michael. Le participe présent comme co-verbe. *Langue française*, 2000, p. 91-92.

³⁹ HALMØY, Odile. Les formes verbales en -ant et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 2008, p. 55.

⁴⁰ GETTRUP, Harald. Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 1977, p. 213.

⁴¹ HALMØY, Odile. Les formes verbales en -ant et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 2008, p. 52.

⁴² HERSLUND, Michael. Le participe présent comme co-verbe. *Langue française*, 2000, p. 90.

⁴³ GETTRUP, Harald. Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 1977, p. 219 et sqq, 258, 270.

⁴⁴ Les différentes positions avec les exemples sont issues de HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 35, 83-84.

⁴⁵ Halmøy indique que les formes en *-ant* peuvent se trouver dans cinq positions différentes : a) position initiale, b) position pré-verbale (GER/PPR enclavé entre le sujet et l'auxiliaire), c) position intercalée (entre l'auxiliaire

Dans toutes ces positions, le changement de place du GER n'entraîne pas de grande différence sémantique, le GER étant toujours incident au verbe principal de la phrase. Par contre, la place du PPR influe elle sur son sémantisme principal : dans les quatre premières positions, le PPR épithète détachée se rattache au sujet de la phrase (*Emile*), tandis que dans la dernière position, le PPR se rattache à l'objet (*Léa*) et, par conséquent, qualifie l'objet. Halmøy explique que l'interprétation se fait selon la proximité du PPR au support nominal en question⁴⁶, c'est à dire celui qui devrait être le plus proche, le plus « saillant » dans le co-texte immédiat⁴⁷. D'après nous, c'est aussi la raison pour laquelle Halmøy utilise l'appellation d'*attribut libre* pour qualifier cette fonction : selon sa position, le PPR peut se rattacher à plusieurs supports nominaux (sujet, objet, etc.).

Pour continuer, **les valeurs aspectuo-temporelles** sont également pertinentes pour l'interprétation sémantique. Kleiber indique dans son article que le GER peut exprimer la simultanéité ou l'antériorité (ayant souvent une nuance causale) par rapport au VP. Par contre il ne peut pas exprimer la postériorité⁴⁸. Le caractère simultané du GER est convié, d'après lui, par la nature du GER : c'est une forme non-finie du verbe, dépendante par rapport au VP, dont les marques temporelles sont absentes. En outre, c'est la nature de la préposition *en* qui aide le GER à exprimer la simultanéité. Kleiber compare le *en* du GER au *en* de l'adverbe *en même temps* ⁴⁹. Il souligne ainsi « *l'appétence toute particulière de cette préposition pour l'indication de simultanéité* »⁵⁰.

Concernant le PPR, il semble être plus libre dans l'expression de sa valeur temporelle. Il peut marquer l'antériorité, relation purement temporelle ou souvent avec les nuances causale, conditionnelle, hypothétique ou de moyen. Il peut marquer

et le participe passé), d) position post-verbale (entre le verbe et l'objet) : dans ce cas, la phrase n'est pas bonne, le français a tendance à placer en fin de phrase les groupes rythmiques les plus longues (dans (d), par contre, l'objet est trop court), e) position finale (après l'objet).

⁴⁶ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 35

⁴⁷ HALMØY, Odile. Les formes verbales en -ant et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, p. 51.

⁴⁸ Pour expliquer cette affirmation, il a analysé plusieurs phrases dans lesquelles il a inversé le GER et le VP pour montrer si le GER peut exprimer le résultat. Pour l'analyse complète voir KLEIBER, Georges. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, pp. 9-24.

⁴⁹ D'ailleurs, il est intéressant de citer la *Grammaire méthodique du français* qui déclare que la préposition *en* de GER convient mieux à l'expression de la simultanéité temporelle, et compare l'emploi de *en* du GER avec les emplois de *en* devant le nom pour indiquer une datation (*en été*). Voir RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*, 2008, p. 342.

⁵⁰ KLEIBER, Georges. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, p. 15.

également la simultanéité avec le VP. Quant à la relation de postériorité logique, d'après Høyer, le PPR semble être la seule forme en *-ant* à l'exprimer⁵¹.

D'ailleurs, dans son étude de 1977, Gettrup a analysé en détails la valeur temporelle des constructions avec le GER et le PPR. Selon lui, la différence entre les deux formes consiste surtout en expression de repère temporel⁵². Dans son analyse, il constate que le GER constitue un repère temporel par rapport au VP de la phrase, tandis que le PPR dénote une situation qui se prolonge imperceptiblement dans une autre, ou bien une phase ou un aspect particulier de la situation dénotée par le VP, mais il ne sert jamais à situer le VP. Herslund reprend plus tard cette définition : « *le gérondif désigne une situation autonome concomitante à la situation désignée par le verbe principal, alors que le participe présent désigne avec son verbe principal une seule situation* »⁵³. La différence principale entre le GER et le PPR est du coup l'expression, dans le cas du GER, de deux actions indépendantes et simultanées, tandis que dans le cas du PPR, soit il exprime deux facettes d'une même situation, soit une situation qui se prolonge dans une autre. D'après Rihs, il ne s'agit plus d'une relation de simultanéité, mais de contiguïté⁵⁴.

Par conséquent, nous constatons que ce qui décide de l'interprétation de la phrase, c'est **le temps et le mode du VP** qui aide à préciser la valeur sémantique du rapport entre les deux verbes. Halmøy montre dans sa monographie comment le temps du VP décide de l'interprétation de la relation entre le GER-VP. Elle donne deux exemples :

(24) *En claquant la porte, Zoé a réveillé son petit frère.*

(25) *En claquant la porte, Zoé **réveillerait** (aurait réveillé) son petit frère.*⁵⁵

Nous pouvons constater, que dans ces deux phrases, seul le temps du VP a changé. Pourtant, la situation passe d'une situation actualisée par le passé composé et ayant un effet de sens causal à une situation présentée comme virtuelle par le conditionnel, prenant une coloration hypothétique.

⁵¹ HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, 2003, p. 44-45.

⁵² Pour parler de repère temporel, il faut démontrer que la forme en question sert « à situer le verbe principal dans le temps ». Voir GETTRUP, Harald. *Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel*. *Revue Romane*, 1977, p. 217.

⁵³ HERSLUND, Michael. *Le participe présent comme co-verbe*. *Langue française*, 2000, p. 87. Pourtant dans les analyses, nous verrons que cette affirmation n'est pas tout à fait vraie.

⁵⁴ RIHS, Alain. *Gérondif, participe présent et expression de la cause*. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 210.

⁵⁵ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 88.

Ensuite, un autre facteur important pour l'interprétation du GER/PPR est le **contenu lexical** des verbes en jeu. Comme Høyer l'indique pour les constructions gérondivales : « *la relation entre les deux verbes en jeu détermine toujours le sémantisme de la phrase et par là l'acceptabilité du gérondif. Il semble aussi que le sémantisme de l'un des deux verbes peut exclure l'emploi du gérondif* »⁵⁶. Selon nous, le sémantisme des verbes influe de la même façon sur les constructions participiales.

A ce titre, Halmøy remarque que le GER n'admet pas n'importe quel verbe pour son noyau. Il lui faut un verbe exprimant une situation dynamique⁵⁷. Elle ajoute que les verbes d'état sont exclus du système GER-VP, le GER ne pouvant pas exprimer un état ni entrer en relation avec un VP « statique », à moins qu'il existe un élément de dynamisme dans le sémantisme de la phrase. Par contre, le PPR, dont le support est un syntagme nominal et non le VP, n'est pas soumis à cette contrainte. D'après Høyer, il peut apparaître à la fois dans un contexte où le VP est dynamique, apportant une description dynamique, et statique, contribuant à la description statique de son support nominal⁵⁸.

Avant de finir, un des facteurs influant sur l'interprétation et l'acceptabilité du GER/PPR dans la phrase est **la présence/l'absence des compléments**. En effet, Rihs constate que le PPR ne s'emploie pas, à de rares exceptions près, sans compléments : on ne peut pas dire **Je le vois dormant*, par contre on peut dire *Je le vois dormant à même le sol*⁵⁹. Pour pouvoir dénoter un procès, le PPR a donc besoin de compléments verbaux⁶⁰. En revanche, le GER n'a pas besoin de compléments, car à la différence du PPR il n'occupe pas la place de l'adjectif. Lipsky est persuadée que c'est la préposition *en* qui permet de rattacher directement

⁵⁶ HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, 2003, p. 36.

⁵⁷ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 106.

⁵⁸ HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, 2003, p. 36.

⁵⁹ RIHS, Alain. *Gérondif, participe présent et expression de la cause. Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 204.

⁶⁰ Angela Lipsky explique cette particularité du PPR de la manière suivante : « *La présence de compléments sert à lever la contradiction qui existe entre sa fonction de l'adjectif et l'absence d'accord nom-adjectif. Du fait que les compléments apportent des indications « situationnelles » ou indiquent l'objet affecté par le procès, ils contribuent à l'interprétation du participe en terme de « procès ». Ils « bloquent » une interprétation en terme de propriété permanente et soulignent ainsi une certaine indépendance par rapport au nom.* ». Voir LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand. *Langages*, 2003, p. 76.

le procès du GER au procès verbal⁶¹. Par ailleurs, Gettrup souligne l'importance **du nombre et de la nature des compléments**. La nature des expansions peut en effet préciser la relation sémantique entre les deux verbes, empêcher certains liens logiques et, par conséquent, exclure l'emploi d'une des formes en *-ant*. Le nombre des compléments peut influencer sur la mesure de l'apport informationnel de la forme en *-ant* et ainsi sur sa capacité d'exprimer un repère temporel⁶².

Finalement, mentionnons seulement d'autres facteurs provoquant parfois le changement du sémantisme du GER/PPR. Ce peuvent être des facteurs comme la **passivation** des formes en *-ant*, la **négation**⁶³, la **présence de l'adverbe tout** devant le GER⁶⁴ ou la **capacité d'entrer dans les constructions clivées** (*C'est en forgeant qu'on devien forgeron*)⁶⁵. Nous n'allons pas analyser ces facteurs plus en détails, ces derniers ne contribuant pas de manière pertinente à éclairer la suite de notre étude.

En somme, considérant la liste toujours non exhaustive des facteurs qui influent sur l'interprétation sémantique du GER et du PPR, nous constatons que l'étude de la sémantique des formes en *-ant* est une tâche difficile et très complexe. Certaines lacunes mériteraient d'être plus finement prises en compte. C'est la raison pour laquelle, dans notre travail, nous nous pencherons seulement sur une petite partie des occurrences du GER et du PPR que nous étudierons du point de vue sémantique et seulement sur des effets de sens limites. Ces constructions, autrement dit le matériel pour l'analyse, seront présentées dans le chapitre méthodologique de la partie empirique. Nous préciserons non seulement leur fonctionnement syntaxique, mais aussi leur contexte donné par les facteurs étudiés. Dans la suite de la partie empirique, les constructions ainsi définies seront assujetties à l'analyse de l'hypothèse de l'intentionnalité que nous allons maintenant présenter.

⁶¹LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand. *Langages*, 2003, p. 77.

⁶²GETTRUP, Harald. Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 1977, p. 213-214.

⁶³Dans le cas de la négation, la valeur sémantique du GER/PPR tend vers l'opposition ou la concession.

⁶⁴L'adverbe *tout*, qui peut figurer uniquement devant le GER, influence considérablement sur son sémantisme : il présente souvent la nuance d'opposition ou de concession, tout en soulignant la simultanéité du GER. Voir HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 125.

⁶⁵Ce facteur est important lorsqu'on parle des différences du GER/PPR. Herslund indique que le PPR, contrairement au GER, ne peut pas entrer dans les constructions clivées. Le GER est le seul capable de figurer dans de telles constructions. En revanche, Rihs n'est pas d'accord avec Herslund, il affirme que même le PPR est susceptible d'entrer dans ces constructions : ex. *C'est traînant le pas qu'il se rend à l'école*. Voir HERSLUND, Michael. Le participe présent comme co-verbe. *Langue française*, 2000, p. 87-88 ; RIHS, Alain. Gérondif, participe présent et expression de la cause. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 206.

3.4. PRESENTATION DE L'HYPOTHESE DE L'INTENTIONNALITE

Notre hypothèse s'appuie sur l'article de Saskia Kindt « En pleurs vs. en pleurant : Deux analyses irréconciliables? » paru en 1999 dans la revue *les Travaux de linguistique*. Kindt est une linguiste francophone belge de l'Université d'Anvers qui s'intéresse depuis longtemps à l'analyse des formes verbales non-finies (surtout du GER et du PPR). Il est intéressant de mentionner qu'elle se consacre également à l'enseignement du français en tant que langue étrangère (FLE), lui permettant sans doute une approche particulière du français.

Kindt constate tout d'abord dans son article que la majorité des travaux linguistiques⁶⁶ qualifie « d'incolore » ou de « vide de sens » la préposition EN précédant le groupe verbal. D'après ces travaux, EN dans les constructions gérondivales aurait perdu toute fonction prépositionnelle. Mais Kindt se pose la question : « Or, si aucun signifié n'est associé au signifiant EN, quelle pourrait être la différence entre les syntagmes EN+V-ant et les syntagmes V-ant (le dit participe présent) ?⁶⁷ ». Kindt se sert de deux phrases et les analyse en détails :

[A] *Il a fait enrager tout le monde **en chantant** très faux.*

[B] *Il a fait enrager tout le monde, **chantant** très faux.*

Si les grammaires traditionnelles n'y voient presque aucune différence de sens, Kindt déclare : « il y a en effet une différence nette entre [A] et [B], bien qu'elle soit difficilement saisissable en termes de traits distinctifs »⁶⁸. Selon elle, la différence principale entre ces deux phrases est présentée justement par la préposition EN. Dans la phrase [A], EN établit une forte interdépendance syntaxique et sémantique entre *faire enrager tout le monde* et *chanter très faux*. D'après Kindt, EN crée de fortes corrélations logico-sémantiques : il est donc qualifié polysémique⁶⁹.

Mais Kindt continue : « L'interprétation des nuances rendues possibles par EN, dépend du **contexte** (mis en gras par O.K.) et de la relation que le destinataire peut établir entre la subordonnée et la principale de par ses connaissances linguistiques

⁶⁶ Elle fait référence aux ouvrages des auteurs comme Gettrup (1977) ou Halmøy (1982), tous traitant du PPR et du GER et que nous avons aussi pris en considération.

⁶⁷ KINDT, Saskia. En pleurs vs. en pleurant : Deux analyses irréconciliables? *Travaux de linguistique*, p. 109.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Kindt : « Pourtant ce n'est pas l'ensemble EN+GV (groupe verbal, note de O.K.) qui est polysémique, ni la particule EN elle-même. Ce sont les propriétés de EN qui permettent une multitude de liens logico-sémantiques entre P (principale, note de O.K.) et le syntagme subordonné. » Op. cit., p. 113.

et extralinguistiques déjà acquises. »⁷⁰. La préposition EN ne contient en elle-même aucune nuance temporelle ni sémantique. Elle est effectivement vide de sens. C'est le syntagme *EN+V-ant* (le gérondif) qui peut apporter une nuance sémantique mais qui lui dépend toujours du contexte. Par contre, dans la phrase [B], l'absence de EN provoque d'après Kindt le fait que le syntagme *chantant très faux* ne s'intègre pas aussi fortement dans la proposition principale, ce qui, du fait notamment de son positionnement derrière la principale, lui fournit le statut de « *justification locutionnaire* »⁷¹.

Kindt, en supposant que la préposition EN conserve les mêmes caractéristiques qu'elle soit accompagnée d'un nom ou d'un verbe, constate dans son étude que EN ne s'utilise presque pas auprès d'un verbe désignant une propriété naturelle, inhérente à l'individu⁷². Selon Kindt, « *la différence entre « en+V-ant » et « V-ant » ressort clairement dans un contexte où il ne s'agit pas d'un véritable trait du caractère* » comme par exemple dans les phrases [A] et [B]. Dans ces phrases, la présence de EN permet une diversité sémantique qui se manifeste par la présence de l'intention chez la personne qui agit. Nous citons Kindt :

*« Dans [A] le locuteur souligne le lien actif entre le faux chant du sujet et la rage des auditeurs. Il semble que l'individu engendre activement la réaction négative de son entourage. La phrase peut même sous-entendre l'idée que la personne impliquée chante **intentionnellement faux** (mis en gras par O.K.) dans le but de mettre tout le monde en colère. Par contre dans [B] « chanter faux » est vu comme une donnée passive d'où une telle conséquence résulte. Il s'agit d'un constat pur. Aucune insulte n'est adressée à la personne qui chante. Le faux chant est considéré comme la cause naturelle de la rage des auditeurs. »*⁷³

Interprétons l'explication de Kindt : en utilisant le GER, nous pressentons dans la phrase [A] l'intention de la personne qui, en chantant intentionnellement/exprès faux, enrage tout le monde. Par contre, dans la phrase [B], en utilisant le PPR, nous ne percevons aucun lien intentionnel : si la personne ne sait pas chanter, elle chante faux par nature, il n'y a donc aucune intention d'enrager tout le monde.

⁷⁰ KINDT, Saskia. En pleurs vs. En pleurant : Deux analyses irréconciliables? *Travaux de linguistique*, p. 113.

⁷¹ Op. cit., p. 110.

⁷² Dans la phrase **En étant/Étant très égoïste, Olivier n'aura jamais la sympathie de tout le monde*, la formule *en étant très égoïste* paraît peu acceptable si nous considérons l'égoïsme comme le trait de caractère d'une personne et nous utiliserons plutôt le participe présent.

⁷³ KINDT, Saskia. En pleurs vs. En pleurant : Deux analyses irréconciliables? *Travaux de linguistique.*, p. 116.

Angela Lipsky, qui a analysé dans son article des phrases avec le GER et le PPR en position antéposée⁷⁴, défend la même position. En utilisant les exemples :

[C] **En appuyant** sur le bouton rouge, il a déclenché l'alarme.

[D] **Appuyant** sur le bouton rouge, il a déclenché l'alarme.

elle déclare clairement :

« Avec l'emploi du gérondif, on comprend que la personne en question a appuyé de façon volontaire : le procès principal n'existe qu'à cause du procès au gérondif. En lisant l'exemple [D], par contre, on peut s'imaginer aussi que la personne a déclenché l'alarme de façon involontaire, le groupe participial nous décrit comment »⁷⁵.

Pour conclure, notre hypothèse basée sur l'approche de Kindt est la suivante :

- en utilisant **le GER** dans les phrases identiques avec le PPR, nous sentons **l'intention de la personne** qui, en faisant quelque chose, le fait **intentionnellement/exprès** et provoque la réaction marquée par la prédication principale ;
- en utilisant **le PPR**, il n'y existe **aucun lien intentionnel** : le procès marqué par le PPR n'est pas intentionnel, mais plutôt **un procès naturel, involontaire** et le procès de la prédication principale semble être le résultat naturel du procès en PPR.

En fin de compte, nous avons vu que Kindt présente dans son article une certaine vision de la différence sémantique du GER et du PPR dans les constructions identiques que nous nommons l'hypothèse de l'intentionnalité (de la disproportion intentionnelle). L'approche de Kindt est très intuitive et s'appuie sur la nuance logique. Elle constate seulement cette différence sans pour autant la confronter à d'autres d'exemples ou certains tests. Le seul écho de cette approche qu'on trouve dans la littérature linguistique est un petit paragraphe dans l'article d'Angela Lipsky⁷⁶ qui soutient plus ou moins l'affirmation de Kindt. C'est pourquoi nous nous sommes décidée dans la suite de notre travail à exposer cette hypothèse de Kindt et, faute de tests, à la vérifier dans la partie empirique. Le chapitre méthodologique qui précède les analyses concrètes détermine précisément non seulement le matériel sur lequel nous allons analyser l'hypothèse de l'intentionnalité mais aussi la méthode requise à son analyse.

⁷⁴ Notons que Lipsky a utilisé dans son article les exemples avec le GER/PPR qui précèdent la prédication principale. Il semble ainsi que l'hypothèse de l'intentionnalité ne s'applique pas seulement aux constructions postposées comme dans le cas de Kindt, mais aussi aux constructions antéposées.

⁷⁵ LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand.

Langages, 2003, p. 80.

⁷⁶ Ibid.

II PARTIE EMPIRIQUE

LA METHODOLOGIE ET LES ANALYSES DES RESULTATS

DE L'EXAMEN DU CORPUS ET DU SONDAGE PAR QUESTIONNAIRE

L'hypothèse de l'intentionnalité que nous avons exposée dans le sous-chapitre **3.4** suppose que, dans les phrases identiques, le GER exprime l'intention, tandis que le PPR traduit la nuance non-intentionnelle. Cette hypothèse est basée sur la possibilité de deux formes en *-ant* d'être présentes dans les constructions identiques sans qu'elle soient agrammaticales. L'environnement identique est donc la condition nécessaire pour l'analyse de notre hypothèse : il permet la commutation de ces deux formes en *-ant* dans la phrase.

Le but de ce travail est de confronter l'hypothèse de l'intentionnalité à la pratique afin de l'infirmier ou au contraire de la confirmer. Ainsi, l'approche empirique de ce travail sera divisée en deux parties. La première sera consacrée à la présentation de la méthodologie de l'analyse (chapitre **4**), tandis que la seconde détaillera les résultats issus de l'examen du corpus Frantext et du sondage par questionnaire réalisé auprès des locuteurs natifs (chapitre **5**).

4. MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE

Le chapitre méthodologique sert d'introduction à notre analyse de l'hypothèse de l'intentionnalité. Il définit d'abord le matériel nécessaire pour l'analyse (sous-chapitre **4.1**), c'est-à-dire notre champ de travail sur lequel nous allons vérifier l'hypothèse. La définition générale (syntaxique, sémantique) ainsi que spécifique (précisée par les facteurs qui influent sur l'interprétation sémantique) sera présentée. Ensuite, ce chapitre exposera la méthode de vérification de l'hypothèse. Nous avons décidé d'utiliser deux méthodes : premièrement, l'analyse à l'aide du corpus Frantext et deuxièmement, le sondage à l'aide du questionnaire en ligne réalisé auprès des locuteurs natifs. Le chapitre explique ainsi la méthodologie de l'examen du corpus (sous-chapitre **4.2**) et celle du sondage par questionnaire (sous-chapitre **4.3**). Finalement, il s'intéresse aux éléments socio-linguistiques susceptibles d'influencer l'interprétation des données obtenues par le questionnaire et résume les avantages et les limites de l'approche choisie (sous-chapitre **4.4**).

4.1. DEFINITION DU MATERIEL POUR L'ANALYSE

L'hypothèse de l'intentionnalité était fondée sur les formes en *-ant* utilisées au sein de phrases identiques. La commutation de ces formes, du GER et du PPR, provoquait dans ces phrases un changement de sens basé sur l'expression ou non de l'intention. Pour l'étude de l'hypothèse, il est ainsi nécessaire de définir les conditions de l'existence des constructions identiques gérondivales et participiales qui structureront le matériel pour l'analyse.

Comme nous l'avons suggéré au début du chapitre sémantique **3.1**, notre champ d'étude contiendra les constructions gérondivales et participiales ayant un sens circonstanciel (le seul qui est pertinent pour notre étude). De ce point de vue, toutes les configurations du GER peuvent être prises en compte, parce que celui-ci exprime toujours une circonstance. Par contre, les configurations du PPR doivent être sélectionnées : nous ne tiendrons pas compte des constructions absolues, ni des constructions participiales en fonction d'épithète liée ou d'attribut de l'objet. Nous nous contenterons seulement des occurrences du PPR ayant fonction d'épithète détachée.

Revenons d'abord sur la définition de la fonction d'épithète détachée (présentée dans le sous-chapitre **2.2**). Il s'agit d'une construction participiale, détachée de la prédication principale par une virgule. Le PPR se rattache à un support nominal intégré dans la prédication principale, la plupart des grammaires lui attribue différentes étiquettes circonstancielles. C'est la seule fonction qui permet au PPR d'être remplacé par le GER. Contrairement aux grammaires, Odile Halmøy nomme cette fonction du PPR l'attribut libre¹.

Anne-Gro Høyer reprend cette terminologie et précise les traits qui caractérisent un PPR fonctionnant comme attribut libre. D'après elle, le PPR en fonction d'attribut libre doit être détaché de la prédication principale par une virgule, tandis que le support du PPR attribut libre doit être lui le sujet de la prédication principale². Nous pouvons suggérer qu'il s'agit de la fonction d'épithète détachée du sujet. Néanmoins, Halmøy et Høyer utilisent la dénomination d'attribut libre. Pourquoi ? Selon nous, elles veulent mettre en relief le fait que ce PPR peut être incident non

¹ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 34.

² HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, 2003, p. 22.

seulement à un support nominal, au sujet du VP, mais aussi à toute la prédication principale. Dans son article de 2008, Halmøy écrit :

« *Il est par ailleurs des cas pour lesquels on peut hésiter quant à l'incidence du PPR, des cas de glissement d'une incidence nominale très nette (incidence endophrastique) à une incidence exophrastique (le PPR pouvant sans que cela déclenche un changement de sens significatif porter aussi bien sur un SN sujet (SN = syntagme nominal, note de O.K.) que sur la prédication première dans son ensemble)* »³.

Autrement dit, elle distingue (en l'explicitant dans sa monographie de 2003⁴) les constructions participiales **en fonction intra-prédicative**, ayant pour support un constituant de la prédication principale, des constructions participiales **en fonction extra-prédicative**, ayant pour support la prédication principale dans son ensemble⁵.

Dans le premier cas, le PPR intra-prédicatif sert à qualifier le sujet du VP (ou parfois l'objet du VP, nous l'avons vu sur l'exemple (23) dans la partie théorique), tandis que dans le second, le PPR extra-prédicatif caractérise l'ensemble la phrase et devient ainsi le circonstant du VP. Halmøy affirme d'ailleurs :

« *C'est dans de tels contextes, où l'on peut hésiter sur l'incidence (endo- ou exophrastique) du PPR, que ce dernier peut entrer en concurrence avec le gérondif : les interprétations, de caractérisation d'un SN, cèdent le pas à une interprétation plus circonstancielle* »⁶.

Nous définissons ainsi notre champ d'intérêt comme le champ contenant d'abord les constructions gérondivales, ensuite les constructions participiales détachées en fonction extra-prédicative. D'après nous, seuls les PPRs détachés ayant pour incidence toute la proposition principale peuvent entrer en concurrence avec le GER dans les environnements linguistiques identiques. Comme nous l'avons vu dans **3.3**, le GER peut parfois commuter avec le PPR épithète détachée intra-prédicative, mais

³ HALMØY, Odile. Les formes verbales en -ant et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 2008, p. 53.

⁴ HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 71.

⁵ Pourtant, tous les linguistes ne reprennent pas cette terminologie utilisée par Halmøy. Guimier, par exemple, a une autre vision des relations endo- et exophrastiques qu'il a analysées sur les adverbes. D'après Nádovniková, il distingue dans son ouvrage *1001 circonstants* la dépendance (l'incidence) endophrastique qui développe un membre de la phrase, et la dépendance exophrastique qui développe toute la phrase. Et seulement dans le cas de la dépendance endophrastique, Guimier distingue en plus la relation intra-prédicative (qui développe le prédicat) et extra-prédicative (qui développe la relation sujet-prédicat). Voir GUIMIER, Claude. *1001 circonstants*. Caen : Presses universitaires de Caen, 1993, p. 129. Halmøy elle-même s'inspire partiellement de Guimier, mais évidemment, dans le cas du GER/PPR, elle mélange et simplifie la terminologie.

⁶ HALMØY, Odile. Les formes verbales en -ant et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 2008, p. 53.

seulement si le PPR est incident au sujet de la phrase⁷. Dans de tels cas, selon nous, les différences sémantiques sont négligeables. Pourtant, nous ne prenons pas en compte les constructions participiales intra-prédicatives, et leur préférons celles qui sont en fonction extra-prédicative. L'incidence du PPR ne doit pas dépendre de sa position en ce que le PPR doit toujours qualifier toute la prédication principale à la façon de circonstant. Sa valeur syntaxique doit être identique à celle du GER. L'interprétation sémantique de ces constructions dépend ensuite des facteurs spécifiques qui créent les conditions pour la commutation du GER avec le PPR.

Dans le chapitre **3.3**, nous avons analysé les principaux facteurs ayant une importance pour le sémantisme des formes en *-ant*⁸. Il est important de dire que nous ne sommes pas capable de considérer tous les facteurs qui influent sur l'interprétation sémantique du GER et du PPR. Néanmoins, nous sommes en mesure de dégager et d'identifier les facteurs les plus importants et, dans le cadre de la définition de notre matériel, nous pouvons spécifier au maximum ces facteurs. La spécification des constructions nous assure une certaine homogénéité de notre matériel et permet donc d'éliminer le maximum de facteurs susceptibles de modifier l'interprétation sémantique. Après, dans ces constructions spécifiées, la nuance sémantique ne diffère éventuellement que dans l'expression de l'intentionnalité, problème que notre travail tend justement à étudier.

Dans un premier temps, considérant l'importance de facteur de position, nous décidons de n'utiliser seulement, comme matériel pour notre étude, les constructions gérondivales et participiales postposées. Notre choix s'explique par le simple fait que cette position est la plus fréquente chez le GER, tandis que les PPR sont eux autant antéposés que postposés. En outre, ce n'est qu'en position postposée que le GER et le PPR sont tous les deux rhématiques.

Dans un second temps, si d'un côté nous ne prenons en considération que les constructions participiales détachées⁹, nous consevons de l'autre que

⁷ Si le PPR se trouve en postposition, il devient le plus souvent incident à l'objet. Le sémantisme de la phrase change avec l'emploi du GER, nous l'avons vu sur la phrase (23) du chapitre sémantique.

⁸ Ces principaux facteurs sont : la position dans la phrase par rapport au VP, les marques modales, temporelles et aspectuelles des verbes considérés, leur contenu lexical, la présence/l'absence des compléments du GER/PPR (éventuellement leur nombre et leur nature), la passivation, la négation, la présence de l'adverbe *tout* devant le GER, la capacité de la forme en *-ant* d'entrer dans une construction clivée, etc.

⁹ D'après Halmøy, la construction liée a souvent une autre fonction que la construction séparée par la virgule (comparez la fonction d'épithète liée et détachée). Dans le cas du détachement, c'est la position du PPR par rapport à son support nominal qui décide de son interprétation ou des effets de sens susceptibles d'être attribués au syntagme. C'est pourquoi nous ne prenons en considération que les constructions avec le PPR extra-

les constructions gérondivales non séparées par virgule. En effet, si le GER est détaché, sa place est variable (position antéposée, intercalée ou postposée), et il est susceptible de jouer un rôle sémantique et discursif différent selon sa position. Mais étant lié, le GER est toujours postposé à son support¹⁰.

Mentionnons également le fait que, dans la majorité des cas, le PPR ne peut pas figurer seul dans la proposition subordonnée. Pour la bonne formation des phrases, le PPR nécessite des compléments. Le GER peut figurer soit seul, soit avec des compléments. Pour cette raison, nous sélectionnons les phrases dont les subordonnées participiales ou gérondivales contiennent les expansions.

Concernant la valeur aspectuelle du GER et du PPR, nous choisissons seulement les verbes exprimant un contexte dynamique, ou quelques événements. Nous avons déjà démontré que le GER ne peut pas bien exprimer une situation statique ni entrer en relation avec un VP statique. Au contraire, le PPR est lui bien capable de décrire (ou exprimer) un contexte aussi bien statique que dynamique.

Puis, pour étudier la nuance de l'intentionnalité, il est important de retenir les exemples dans lesquelles la forme en *-ant* est logiquement antérieure au VP et dans lesquels la relation entre le GER/PPR et le VP exprime une nuance causale. En effet, Kindt et Lipsky étayaient leur affirmation sur le GER exprimant l'intention/ le PPR exprimant la non-intention sur les phrases ayant la relation causale. De plus, il est nous est apparu logique que la causalité fait figure de condition nécessaire à l'expression de l'intentionnalité¹¹. C'est pourquoi nous avons décidé d'analyser seulement les phrases dont la principale et la subordonnée sont en relation de cause.

L'étude de la différence sémantique entre le GER et le PPR dans les constructions identiques, nécessite finalement de prendre en considération le facteur stylistique. Nous verrons dans les analyses que ce facteur influence la perception des locuteurs.

prédicatif. Voir HALMØY, Odile. Les formes verbales en *-ant* et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 2008, p. 52.

¹⁰ Selon Halmøy, en position finale, le GER peut être soit lié, soit figurer après une virgule. Le détachement provoque un sens légèrement différent, la cohésion moins forte, le GER apparaissant comme une parenthèse ajoutée après coup. Voir HALMØY, Odile. Les formes verbales en *-ant* et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 2008, p. 55-56.

¹¹ Attardons-nous sur le sens de l'intentionnalité plus en détails. Le fait intentionnel est un fait qui est produit expressément par une personne. Le motif, le souhait ou la volonté de faire quelque chose est exprimé. La réaction provoquée par ce fait est donc un produit voulu. Au contraire, le fait non-intentionnel est un fait qui se produit « naturellement », entraînant « naturellement » une réaction. Nous ne pouvons ici pas dire qu'il provoque une réaction en ce que le verbe *provoquer* implique un motif. La réaction à ce fait est la cause naturelle, sans un lien intentionnel. Soulignons encore que dans les deux cas de relations, il existe un lien logique de cause entre le GER/PPR et la prédication principale

Le PPR, forme perçue plutôt comme littéraire, est en effet souvent remplacée dans la langue parlée par le GER qui semble être plus compréhensible pour les locuteurs.

Pour conclure, nous définissons notre matériel pour l'analyse de l'hypothèse de l'intentionnalité de la manière suivante : il s'agit des constructions identiques dans lesquelles les deux formes en *-ant* (GER et PPR) sont grammaticalement acceptables, postposées et rhématiques. Elles doivent toutes les deux contenir des compléments. Le GER est en fonction de circonstant de la prédication principale. Le PPR est en fonction d'épithète détachée extra-prédicative et fonctionne aussi comme circonstant de la prédication principale. L'environnement identique aux deux formes leur assure les mêmes valeurs modales, aspectuelles et temporelles issues du VP. La proposition contenant soit le GER, soit le PPR doit exprimer une situation dynamique et avoir une relation causale avec la proposition principale. Enfin, concernant le contenu lexical des formes verbales en *-ant*, celui-ci sera précisé séparément, l'un pour l'examen du corpus, l'autre pour l'analyse du questionnaire, dont les méthodes sont ci-dessous analysées.

4.2. METHODOLOGIE DE L'EXAMEN DU CORPUS FRANTEXT

La vérification de l'hypothèse de l'intentionnalité que notre travail tente de réaliser se compose de deux approches différentes. La première est dédiée à l'examen des constructions, définies ci-dessus, dans le corpus Frantext.

La base textuelle Frantext est un outil de consultation de ressources informatisées relatives à la langue française. Il offre à la communauté scientifique un large champ de consultation et d'investigation où sont réunis des milliers de textes issus de « littératures » diverses : sciences, arts, techniques, littérature dite classique et ce couvrant la période allant du XVI^e au XXI^e siècle. Le corpus Frantext rassemble ainsi plus de 4 500 textes, 210 millions d'occurrences, le tout rédigé par environ un millier d'auteurs. Les œuvres se répartissent pour 80 % d'œuvres littéraires et 20 % d'œuvres scientifiques ou techniques. Le corpus Frantext est accessible sur Internet, moyennant un abonnement¹².

Nous avons vu dans **3.4** que l'affirmation de Kindt sur la nuance intentionnelle du GER, dont est issue notre hypothèse, est basée sur le verbe *chanter*. Le corpus Frantext présente la possibilité de vérifier cette hypothèse sur d'autres verbes,

¹² Base textuelle FRANTEXT [en ligne]. Disponible de : <<http://www.frantext.fr>> [consulté le 15 juillet 2013].

éventuellement sur un certain champ lexical des verbes. Néanmoins, pour le faire intégralement, il aurait fallu un tout autre travail rien que simplement analyser le corpus. Dans notre mémoire, nous allons donc nous consacrer seulement aux trois analyses concrètes du corpus Frantext dont la méthode sera maintenant spécifiée.

Tout d'abord, pour examiner dans le corpus la différence de sens du GER et du PPR dans les constructions identiques (**ConsId**), il fallait trouver les constructions correspondantes. Cette démarche était malheureusement impossible à réaliser : ces constructions n'existent pas dans les textes authentiques. En plus le corpus Frantext ne permet pas le réglage de tels paramètres. Considérant la richesse des sources du corpus, il était impossible de trouver le GER/PPR dans les environnements tout à fait identiques, avec le même VP et les mêmes compléments. Ainsi, nous avons entrepris une autre voie.

Nous avons décidé de chercher les constructions gérondivales et participiales ayant un effet de sens soit intentionnel (**ConsInt**), soit au contraire non-intentionnel (**ConsNInt**), et d'analyser la fréquence avec laquelle le GER/PPR se trouve dans ces constructions. A partir des exemples de Kindt et Lipsky, nous avons supposé que, dans les deux cas de constructions, il existe un lien logique de cause entre le GER/PPR et la prédication principale. Il faut donc chercher les constructions causales dont le contexte contient ou non la nuance intentionnelle. Dans le cadre de notre hypothèse, nous supposons la fréquence plus élevée du GER dans les ConsInt et, au contraire, la fréquence plus élevée du PPR dans les ConsNInt.

Le premier type de constructions (ConsInt) était relativement facile à identifier. En effet, des verbes exprimant la volonté/la volition comme *vouloir*, *essayer*, *tenter* ou l'adverbe *exprès/expressément* sont, d'après nous, très souvent liés à l'interprétation basée sur l'intentionnalité. Pour les étudier, il faut voir la fréquence avec laquelle ces verbes/adverbes se trouvent dans les propositions avec le GER/PPR. Ce type de constructions sera le premier point à analyser dans le corpus Frantext. D'après notre hypothèse, le GER devrait être plus fréquent dans les phrases avec ce contenu lexical.

Le deuxième type de constructions (ConsNInt) a été lui plus problématique. La nuance non-intentionnelle s'est révélée plus difficile à identifier. En effet, dans les constructions causales, la majorité des relations impliquent un effet de sens purement causal et sans intention. Seulement le contexte peut révéler l'intention

comme un effet de sens supplémentaire. Ainsi, nous nous sommes posée la question de savoir s'il était possible de trouver un type des verbes qui implique, par son sémantisme intérieur, la nuance non-intentionnelle.

D'après nous, ce type des verbes correspond aux verbes liés aux activités physiques que l'on ne peut pas influencer ou contrôler par sa volonté. Pour définir précisément ces verbes, nous allons nous servir du livre de Beth Levin intitulé *English Verb Classes and Alternations*¹³.

Dans ce livre, Levin dresse une classification très détaillée des verbes anglais. Même s'il s'agit d'une autre langue, nous nous servons de cette classification puisque le sémantisme des verbes est identique d'une langue à l'autre. Il suffit juste de trouver la traduction adéquate. Levin identifie un groupe/type de verbes **Verbs involving the body**. Elle y range ces types de verbes : *Verbs of bodily processes* (qui contiennent *hiccup verbs*, *breathe verbs*, *exhale verbs*), *Verbs of nonverbal expression*, *Verbs of gestures/Signs involving body parts* (comme *wink verbs*, *crane verbs* ou *curtsey verbs*), *Snooze verbs* et *Flinch verbs*, *Verbs of body-internal state of existence* et *Suffocate verbs* et *Verbs of Bodily state and damage to the body* (comme *pain verbs*, *tingle verbs*, *hurt verbs* et *verbs of change of bodily state*)¹⁴.

Après avoir traduit et examiné les verbes de ces types, nous estimons que le type de *Hiccup verbs* comporte les verbes convenables pour notre analyse¹⁵. Il s'agit de ces verbes français : *hoqueter*, *ronfler*, *pioncer*, *éternuer*, *cligner*, *roter*, *avalier*, *déglutir*, *gober*, *haler*, *souffler*, *renifler*, *grailonner*, *bâiller*. La raison pour laquelle nous choisissons d'analyser ces verbes dans le corpus est claire : il s'agit des verbes qui, dans n'importe quel contexte, impliquent l'effet de sens NON-intentionnel. Levin écrit au sujet de *Hiccup verbs* : « *These verbs relate to involuntary bodily processes ; that is, processes that are typically not under the control of the person that experiences them* »¹⁶. Ainsi, il s'agit du type des verbes qui sont non-intentionnels puisqu'ils sont sémantiquement liés aux activités du corps qu'on ne peut pas influencer.

¹³ LEVIN, Beth. *English verb classes and alternations: a preliminary investigation*. Chicago : University of Chicago Press, 1993, 348 p.

¹⁴ Op. cit., p. 217-227.

¹⁵ Nous ne prenons pas en considération tous les types de verbes définis par Levin, mais seulement les verbes de type *Hiccup verbs*.

¹⁶ LEVIN, Beth. *English verb classes and alternations: a preliminary investigation*, 1993, p. 218.

Néanmoins, il est important de mentionner que même si Levin décrit ce type des verbes comme « *typically not under the control of the person that experiences them* », nous pouvons imaginer des situations où ces activités physiques sont employées avec une intention. Autrement dit, il est possible de se faire une idée d'une personne qui bâille soit parce qu'elle est fatiguée, soit parce qu'elle s'ennuie et manifeste cet ennui par le bâillement. C'est pourquoi, nous décidons d'examiner encore un type de verbes qui ne contient pas un effet de sens intentionnel non seulement dans les cas prototypiques, mais aussi dans tout le reste des cas. D'après Levin, il s'agit du type de *Verbs of change of bodily state*¹⁷. Les verbes français qui correspondent à ce type sont : *rougir/rougeoier, blêmir, pâlir, s'évanouir*¹⁸.

Ainsi, les *Hiccup verbs* et les *Verbs of change of bodily state* seront le deuxième point à analyser dans le corpus Frantext. D'après notre hypothèse, le PPR devrait être plus fréquent dans les phrases avec ce contenu lexical. Mais il peut également être intéressant d'analyser la nuance intentionnelle et de voir s'il est possible de remplacer le PPR par un GER. Et même si nous avons dit que les verbes français cités ci-dessus expriment la non-intentionnalité dans n'importe quel contexte, il est toujours important de chercher dans le corpus les constructions causales, puisque la contre-hypothèse (le fait que le PPR est plus apte à exprimer l'intention) sera confirmée seulement dans les phrases contenant la relation causale.

Par ailleurs, il faut admettre que si l'analyse des verbes spécifiques (suggérés ci-dessus) peut suffire pour généraliser la différence entre GER et PPR sur un certain contenu lexical de verbes, elle ne nous permettra pas de généraliser nos propos sur sur l'ensemble des verbes. Les deux points de l'analyse du corpus doivent donc être complétés et équilibrés par l'analyse de la fréquence des occurrences du GER/PPR dans les constructions contenant les verbes les plus fréquents dans le Frantext.

Comment choisir ces verbes? D'après la liste des verbes les plus fréquents qui est générée par Frantext à partir de tous les mots finissant par *-ant*¹⁹, il faut choisir 5 verbes. Il faut tout d'abord éliminer tous les types de « bruits » sous formes de GER/PPR grammaticalisés : noms, adjectifs, prépositions, adverbes, qui sont devenus très fréquents par le passage de la catégorie des verbes à d'autres parties

¹⁷ LEVIN, Beth. *English verb classes and alternations: a preliminary investigation*, 1993, p. 226-227

¹⁸ Comme nous pouvons le vérifier, effectivement, ces verbes ne peuvent jamais exprimer une intention, il est difficile de rougir ou de s'évanouir par sa propre volonté.

¹⁹ A ce titre, j'aimerais remercier Mme Nádvořníková, le directeur de mon mémoire, de m'avoir fournie cette liste des verbes les plus fréquents tirés de FRANTEXT.

du discours²⁰. Ensuite, pour étudier l'effet de sens intentionnel, il faut choisir les verbes qui sont fréquents dans les relations causales. Il faut se rendre compte du fait que par exemple les verbes statiques expriment difficilement les relations de cause, tandis que les verbes événementiels impliquent souvent la causalité. En somme, nous définissons les critères pour le choix des verbes fréquents en GER/PPR de la manière suivante : la forme finissant par *-ant* doit uniquement avoir un emploi verbal, elle doit être susceptible d'exprimer la dynamicité (événements) et, ainsi, être concevable dans les relations causales. Le processus du choix de ces verbes, ainsi que leur analyse dans le corpus Frantext sera le troisième point à faire.

En regard des éléments techniques, nous avons finalement décidé de faire l'analyse des verbes définis ci-dessus dans une partie du corpus Frantext qui contient seulement les romans publiés entre 1990 et 1999²¹. Dans le cas où la force probante du corpus se révélera faible, nous pouvons élargir le corpus à la période de 1950 jusqu'aujourd'hui²². Les résultats générés sur Frantext seront analysés dans le deuxième chapitre de la partie empirique.

4.3. METHODOLOGIE DU SONDAGE PAR QUESTIONNAIRE

Après avoir présenté la première approche de l'analyse de l'hypothèse qui se penche sur l'examen du corpus Frantext, nous allons maintenant exposer la deuxième méthode de l'analyse qui est basée sur le sondage par questionnaire.

Tout d'abord, il est nécessaire de mentionner que le sondage par questionnaire est la partie la plus importante de notre analyse, l'examen du corpus Frantext n'étant que sa phase préliminaire. L'examen d'introduction que le corpus nous permet d'effectuer n'est pour autant pas sans importance. Il nous fournit des exemples pertinents pour notre analyse qui seront ensuite intégrés dans le questionnaire et mis à l'épreuve des individus sondés.

Les exemples choisis pour le questionnaire doivent être relativement courts, clairs, univoques et simplement compréhensibles et donc sans contexte élargi²³.

²⁰ Par exemple *courant*, qui peut exprimer le PPR/le GER, mais aussi un nom ou un adjectif.

²¹ Les romans présentent la partie dominante du corpus Frantext, les autres genres étant marginaux. En plus, il fallait limiter le nombre de facteurs influant sur la concurrence GER/PPR, à titre d'exemple les textes spécialisés.

²² Sur le site web du corpus, nous cooptons ainsi le *choix multifonctionnel* (date : après 1950 ; genre : roman) pour créer le corpus, puis nous choisissons *chercher dans le texte et mot exact* et nous tapons le verbe finissant par *-ant* : ex. *avalant*, *clignant*, etc.

²³ La longueur excessive et la difficulté des exemples pourrait détourner l'attention des répondants de la question étudiée, elle augmenterait les exigences de temps et d'énergie nécessaires pour compléter le questionnaire.

La description précise de la structuration du questionnaire sera présentée dans le chapitre suivant. Néanmoins, les phrases issues du corpus ne sont pas seules à être insérées dans le questionnaire. Nous nous servirons également de quelques exemples présentés dans des travaux linguistiques²⁴. Par ce choix des exemples « approuvés » par les linguistes, nous soumettons ces phrases à l'examen sur les données réelles et nous cherchons ainsi à contribuer à la recherche linguistique. Les deux sous-chapitres suivants ne s'intéressent qu'aux questions méthodologiques et socio-linguistiques du sondage ; ce n'est que dans le chapitre **5.3** que nous présenterons les résultats.

En général, notre sondage par questionnaire a pour ambition de vérifier, dans le cas de phrases à environnements identiques, l'hypothèse du GER intentionnel et du PPR non-intentionnel. Ainsi, le critère majeur qui définit notre questionnaire est la présence de deux variantes de phrases (d'une paire). Une des variantes doit être authentique, c'est-à-dire issue soit des occurrences du corpus, soit des exemples des travaux linguistiques. L'autre variante est une variante transformée : une forme en *-ant* est substituée à l'autre²⁵.

Arbitrairement, nous avons décidé que la première variante contiendra le verbe au GER, tandis que la seconde sera caractérisée par le verbe au PPR. La transformation des phrases, qui apporte bien sûr ses inconvénients (voir la fin du chapitre méthodologique **4.4**), nous permet de constituer le questionnaire, de soumettre les exemples à l'analyse et de vérifier notre hypothèse. Notons également que les deux transformations, du GER au PPR et vice versa, doivent être équilibrées. A l'imitation de l'examen du corpus, le sondage par questionnaire est divisé en trois parties, les deux premières étant réunies dans une seule.

La première partie du questionnaire contient les couples de phrases avec le GER/PPR dont le contenu lexical implique manifestement l'effet de sens soit intentionnel, soit non-intentionnel. Comme nous l'avons suggéré dans le sous-chapitre précédent, cette nuance sémantique devrait être assurée par le sémantisme intérieur des verbes ou des compléments en jeu (voir *Hiccup verbs*

²⁴ Surtout des articles de Kindt et de Rihs. Voir KINDT, Saskia. *En pleurs vs. en pleurant : Deux analyses irréconciliables? Travaux de linguistique*, 1999, pp. 109-118 ; RIHS, Alain. *Gérondif, participe présent et expression de la cause. Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, pp. 197-214.

²⁵ Autrement dit, nous prenons un exemple authentique et nous transformons la forme en *-ant* (du GER au PPR et vice versa). Nous formons ainsi une paire toujours constituée d'une construction gérondivale et d'une construction participiale et qui sont, exception bien évidemment faite du GER et du PPR, totalement identiques.

ou l'adverbe *exprès*), éventuellement par le contexte. Les individus à enquêter feront ainsi face dans la Partie I du questionnaire à l'expérimentation de l'acceptabilité de ces phrases. Par cette démarche, nous nous posons la question de savoir si le GER est plus acceptable dans les ConInt que le PPR, et si le PPR est plus acceptable dans les ConNInt que le GER. Elle nous permet également d'évaluer si le contenu lexical intentionnel exclut le PPR et vice versa.

Ainsi, comme nous supposons les phrases de chaque paire comme étant grammaticalement correctes, nous demandons aux enquêtés quelle phrase du couple leur paraît spontanément la plus naturelle (variante avec le GER ou avec le PPR). Nous nous attendons dans cette partie à ce que le GER soit plus naturel dans les phrases impliquant l'intention et que le PPR soit choisi plutôt dans les phrases sans nuance intentionnelle.

Si la première partie du questionnaire est relativement rigide et catégorique, la deuxième partie doit être plus nuancée. Elle doit contenir le type d'analyse qui ne permet pas de répondre seulement par OUI ou par NON à la question relative à la validité de l'hypothèse de l'intentionnalité. Cette deuxième partie doit s'efforcer de présenter des occurrences plus « colorées ». C'est pourquoi nous choisissons dans cette partie l'évaluation des exemples identiques de chaque paire par le biais d'une échelle graduée. La méthode de l'échelle nous semble être très utile puisqu'elle permet l'analyse pertinente du seul facteur de l'intentionnalité dans nos exemples même s'il y existe beaucoup d'autres facteurs qui influent sur l'interprétation des phrases.

Les phrases choisies pour la deuxième partie doivent également être plus nuancées, voire ambiguës. Elles ne doivent plus impliquer explicitement la nuance intentionnelle ou non par le sémantisme intérieur des verbes choisis. Nous faisons ce choix des exemples parmi les occurrences issues du corpus Frantext, mais surtout parmi les exemples cités dans les ouvrages linguistiques. Nous nous inspirons également de l'analyse des verbes les plus fréquents finissant par *-ant*. Nous n'oublions pas d'inclure dans le questionnaire les exemples de Kindt avec le verbe *chanter* (phrases [A] et [B] dans 3.4) qu'elle a analysés dans son article et sur lesquels nous avons appuyé notre hypothèse. Ensuite, nous demandons aux enquêtés d'indiquer sur une échelle de 1 à 5 le degré d'intentionnalité qu'ils ressentent à la lecture de chacune des phrases. Nous supposons que les constructions gérondivales seront évaluées plutôt par le chiffre près de 5

(incontestablement intentionnel). En revanche, les constructions participiales pourraient exiger le chiffre 1 (absolument NON-intentionnel). Les résultats clairs de cette sorte nous confirmeront ou démentiront l'hypothèse de l'intentionnalité. Pourtant, les résultats les plus intéressants à analyser et à commenter seront marqués par le chiffre 3, la voie médiane entre les extrêmes. Les résultats détaillés du questionnaire seront présentés dans le deuxième chapitre de la partie empirique.

4.4. ELEMENTS SOCIO-LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES DU SONDAGE

Pour pouvoir réaliser le sondage par questionnaire, il est finalement nécessaire²⁶ de déterminer les éléments socio-linguistiques et techniques du sondage. Ils comprennent l'identification des enquêtés, la détermination de la longueur du questionnaire et le choix de l'administration du questionnaire. Enfin, avant de passer aux analyses, il nous semble important de mentionner les désavantages de la méthode choisie pour l'analyse de l'hypothèse.

Premièrement, pour vérifier notre hypothèse, nous choisissons de réaliser le sondage par questionnaire auprès des locuteurs natifs²⁷. Les personnes à questionner doivent avoir le français comme langue maternelle et percevoir les paires de phrases données de manière intuitive. Elles ne doivent pas réfléchir à la grammaticalité des phrases, mais seulement choisir la variante qui leur paraît la plus naturelle.

Pour avoir un groupe le plus homogène des personnes interrogées, nous avons décidé de mener notre enquête dans un établissement d'enseignement supérieur à Paris. Nous espérons ainsi obtenir les résultats du français standardisé, relativement non influencé par les éléments régionaux²⁸. Nous évitons de choisir les étudiants en littérature ou en linguistique qui pourraient avoir une perception du couple GER/PPR influencée par leurs études. Nous sélectionnons ainsi les étudiants des sciences humaines : des affaires publiques ou internationales de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Les étudiants choisis de l'école PSIA²⁹ de Sciences Po doivent être âgés de 20 à 25 ans, de sexe féminin ou masculin.

²⁶ En effet, ces facteurs peuvent de manière considérable changer (ou même parfois fausser) l'interprétation des données obtenues.

²⁷ D'après nous, les réponses des étrangers ne sont pas tellement pertinents pour notre analyse du fait qu'ils pourraient chercher les éléments fautifs dans les phrases ou ne pas du tout comprendre la méthode. Cette idée était en effet confirmée par notre questionnaire pilot : les étudiants étrangers testaient dans la première partie la grammaticalité des phrases et non pas leur acceptabilité.

²⁸ Même si nous nous rendons compte du fait qu'à Paris habitent les personnes issues de toutes les régions de France.

²⁹ Paris School of International Affairs.

Considérant la diversité des nationalités des étudiants de Sciences Po³⁰, il faut néanmoins compter sur une partie des étudiants étrangers ayant les connaissances parfaites du français. D'après nous, ces étudiants peuvent aussi remplir le questionnaire. Mais, pour distinguer les résultats des enquêtés purement français et francophones, nous intégrons dans le questionnaire la question sur leur langue maternelle et sur leur bilinguisme pour comprendre le parcours linguistique de chaque enquêté³¹. Les résultats obtenus de ces personnes pourront être intéressants : ils pourront nous informer sur la perception du GER/PPR par les francophones. Néanmoins, ils ne seront pas numériquement les plus importants. Nous avons estimé que le nombre suffisant des interviewés qui répondront à toutes les questions est au moins de 30. La taille de l'échantillon est donc fixée à 30-40 enquêtés.

En second lieu, afin d'obtenir des résultats pertinents, il faut trouver un compromis entre la longueur du questionnaire et la volonté des enquêtés à répondre consciencieusement à toutes les questions. Nous avons supposé ainsi que pour chacune des parties, six, maximum sept paires de phrases devraient suffire. Dans la première partie, 3 paires de phrases peuvent évoquer un effet de sens non-intentionnel, 3 paires de phrases contiennent une nuance intentionnelle. Dans la deuxième partie, 6 paires de phrases sont plus ou moins ambiguës et imaginables dans les deux situations, intentionnelle ou non. Le remplissage du questionnaire ne devait pas dépasser 10 à 15 minutes. Il nous semble nécessaire aussi d'intégrer dans le questionnaire la question sur la difficulté. Si le questionnaire semblait difficile à l'enquêté, nous pourrions omettre ses réponses³².

Troisièmement, considérant les problèmes de l'organisation temporelle et la difficulté de ramasser les questionnaires remplis manuellement, nous avons décidé de mener notre enquête sur Internet à l'aide de l'outil de création de questionnaires Google Drive³³. Cette méthode de sondage est avantageuse.

³⁰ D'après les données officielles du site de Sciences Po, 46% des élèves ont une autre nationalité que la française et viennent de 150 pays différents. Voir site de *SciencesPo* [en ligne]. Disponible de : <<http://www.sciencespo.fr>> [consulté le 20 juillet 2013].

³¹ Ces questions pourraient exclure le type de personnes qui maîtrisent parfaitement plusieurs langues et à cause de la connaissance parfaite du français le considèrent comme leur langue maternelle. La question sur la difficulté est réalisée sous forme de l'échelle de 1 à 5.

³² Par cette démarche, nous éliminons en effet les réponses des personnes qui ont potentiellement distribué leurs réponses aléatoirement, sans réflexion, parce que cela leur semblait trop difficile ou parce qu'ils ne voulaient pas réfléchir.

³³ *Google Drive* [en ligne]. Disponible de : <<https://drive.google.com>> [consulté de mars à juillet 2013].

En effet, pratiquement un Français sur deux possède aujourd'hui la possibilité de se connecter à Internet. Il existe donc un « réservoir » de répondants potentiels important. En regard du type d'enquêtés choisi, nous considérons que presque la totalité des étudiants de Sciences Po est connectée.

Ensuite, la réalisation d'un sondage en ligne est relativement rapide, elle ne nécessite pas de ressources financières (impression des questionnaires, etc.) et il suffit de prévenir les personnes à enquêter de remplir le questionnaire en ligne et d'attendre le nombre suffisant des réponses. En outre, les questionnaires par Internet permettent de contrôler que les questions obligatoires sont remplies. Le répondant ne pourra pas progresser dans le questionnaire si certaines questions restent sans réponse³⁴. Ce type de questions est souvent la source de réponses incomplètes dans le cas de questionnaires papier.

Concernant le traitement, les réponses des enquêtés sont directement stockées en base de données en fonction des règles définies précédemment. Les tâches de dépouillement sont ainsi réduites. Par conséquent, les erreurs humaines induites par l'encodage sont inexistantes. Enfin, l'internaute se trouve face à un ordinateur lorsqu'il répond à un questionnaire sur Internet. Il n'y a pas de biais créé par l'enquêteur qui peut influencer, par son comportement, le répondant. La présence d'un enquêteur peut conduire à des réponses standardisées ou des réponses que le répondant pense être les réponses attendues. Considérant ces nombreux avantages du sondage en ligne, nous considérons que cette méthode est pour notre but la meilleure.

D'ailleurs, nous n'avons pas oublié de tester le questionnaire avant de réaliser le sondage. Il s'agissait de vérifier la clarté des questions, la facilité à répondre, la durée et la fluidité du questionnaire, éventuellement d'autres problèmes que nous comme enquêteurs pouvons rencontrer. Les remarques des personnes testées ont été pertinentes et nous ont aidés à éviter les erreurs méthodologiques. Elles ont été prises en considération dans le questionnaire.

Avant de finir, soulignons aussi les désavantages. Parmi les désavantages de la méthode choisie que nous avons décrite ci-dessus, il faut premièrement mentionner la méthode de la transformation des phrases. Nous avons suggéré ci-dessus que cette

³⁴ Des questions conditionnées peuvent être créées. Celles-ci ne sont présentées aux répondants qu'en fonction de ses réponses précédentes.

méthode consiste à prendre un exemple authentique avec le GER/PPR et de créer une variante transformée avec l'autre forme en *-ant*. Nous conservons l'environnement identique des phrases où la seule chose qui change est la forme en *-ant*. De toute façon, nous sommes consciente du changement possible de l'interprétation provoqué par cette transformation. Nous nous rendons compte du fait que nombre de nouveaux facteurs entrent dans la phrase transformée et influent sur son interprétation sémantique. Même si au début du chapitre nous avons précisément défini ces facteurs, nous ne sommes pas capable de tous les concevoir. Nous essaierons au moins, dans le cadre de nos analyses, de les commenter. Néanmoins, cette transformation des phrases nous permet l'étude des constructions identiques qui serait autrement rendue impossible si nous devrions chercher les phrases authentiques dans le corpus.

Deuxièmement, nous avons choisi comme type de sondage le questionnaire en ligne. En effet, pour la réalisation d'un sondage, l'utilisation d'Internet apparaît souvent comme une solution simple et rapide. Mais ce mode d'enquête n'a pas que des avantages. Parmi les inconvénients de la méthode en ligne nous trouvons le mauvais contrôle de l'identité des enquêtés et le fait qu'il s'agit d'une démarche volontaire. En effet, les réponses à un questionnaire par Internet reposent uniquement sur des éléments déclaratifs. Il n'est pas possible de contrôler l'identité ou du moins les caractéristiques principales du répondant. En plus, l'enquête par Internet suppose un acte volontaire autonome du répondant, nous ne pouvons obliger personne. L'internaute risque aussi d'abandonner le questionnaire avant d'avoir saisi la totalité de ses réponses. Enfin, comme il s'agit d'un acte volontaire, il est difficile d'assurer que toutes les réponses seront consciencieuses, il ne reste qu'avoir confiance aux personnes enquêtées et à leurs bonnes intentions à contribuer à notre analyse.

Finalement, il faut admettre que le nombre et le type des répondants choisis pour notre analyse sont peu représentatifs pour pouvoir suffisamment généraliser les résultats obtenus. Il faudrait faire une analyse beaucoup plus amplifiée et sophistiquée pour avoir des résultats réels. Nous estimons quand même que cette « introduction » à l'analyse de l'intentionnalité exprimé par les formes en *-ant* peut donner les réponses au moins partielles et surtout provoquer d'autres études empiriques sur les valeurs sémantiques du GER et du PPR. Nous espérons qu'elle peut fournir plusieurs pistes de réflexion et inciter à réaliser d'autres analyses plus complètes.

5. ANALYSES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats des analyses et constitue ainsi l'étape la plus importante de notre travail. Il aborde l'analyse des réponses issues de l'examen du corpus (sous chapitre 5.1), structure le questionnaire (sous-chapitre 5.2) et présente les résultats du sondage par questionnaire en ligne (sous-chapitre 5.3). Il insiste sur l'interprétation de ces résultats et souligne l'authentification ou l'infirmité de l'hypothèse de l'intentionnalité.

5.1. ANALYSE DES RESULTATS DE L'EXAMEN DE FRANTEXT

Notre hypothèse de l'intentionnalité était soumise à deux types d'analyse : à l'examen du corpus Frantext et au sondage par questionnaire. Ce sous-chapitre-ci présente les résultats issus de l'analyse de Frantext, basée sur trois points (analyse de la fréquence du GER/PPR dans les ConsInt, dans les ConsNInt et l'examen des verbes les plus fréquents dans le Frantext). Il s'agissait de vérifier si l'utilisation du GER était plus fréquente dans les ConsInt et, si en revanche le PPR se trouvait plus fréquemment dans les ConsNInt

5.1.1 Verbes intentionnels

Le premier type de constructions à tester étaient les ConsInt. Nous avons décidé d'identifier ces constructions dans le corpus de la manière suivante : il s'agit des phrases dont les propositions gérondivales/participiales contiennent les verbes exprimant la volonté ou l'adverbe *exprès/expressément*¹. Ces phrases ont toujours un effet de sens intentionnel qui n'est pas nécessairement donné par le contexte. En effet, le sémantisme même de ces verbes/adverbes implique l'intentionnalité. Pour confirmer notre hypothèse, nous nous sommes attendue à ce que le GER soit plus fréquent que le PPR dans les phrases avec ce contenu lexical.

Nous avons choisi trois verbes : *essayer*, *vouloir*, *tenter* et nous avons regardé dans le Frantext des romans des années 1990-1999 si ces verbes sont plus fréquents dans la forme gérondivale ou participiale. Les résultats de cet examen montrent que le verbe *essayer* est plus fréquent sous forme de GER, tandis que les verbes *tenter*

¹ Nous sommes consciente du fait que nous ne couvrons qu'une petite partie des ConsInt, mais pour l'analyse de ces constructions dans le corpus, il fallait trouver des critères de la recherche dans le Frantext, c'est-à-dire des lexèmes concrets.

et *vouloir* se trouvent plus fréquemment dans les constructions participiales. L'hypothèse sur l'intentionnalité du GER est donc confirmée partiellement.

En effet, le corpus choisi contient 44 occurrences de la forme *essayant*, dont 33 fois sous forme de GER (forme *essayant* précédée de *en*) et 11 fois en tant que PPR. Seulement deux occurrences gérondivales sont en antéposition, la majorité étant postposée. Les valeurs circonstancielle que le GER exprime sont, dans la plupart des cas, la manière (27, 28) et la circonstance concomitante (26, 29)².

(26) *Penchés par-dessus la rampe, nous écarquillons les yeux **en essayant** de voir le plus de ciel possible.* (MAKINE Andreï, *Le Testament français*, 1995)

(27) *Je pose le livre et je sors un mouchoir en papier. Je me mouche **en essayant** de ne pas trop faire de bruit.* (WINCKLER Martin, *La maladie de Sachs*, 1998)³

(28) *Monsieur Pascal ne précise pas, réponds-je **en essayant** de maîtriser l'émotion qui brusquement me submerge.* (SALVAYRE Lydie, *La Puissance des mouches*, 1995)⁴

(29) *Mais une fois les draps retirés, elle resta presque une demi-minute immobile **en essayant** de comprendre ce qu'elle voyait.* (ECHENOZ Jean, *Un an*, 1997)

Le PPR *essayant* a souvent la fonction d'épithète liée dans les phrases issues du corpus. S'il a fonction d'épithète détachée et s'il exprime la valeur circonstancielle comme dans (30), le PPR nous semble plus facile et naturel à employer que le GER du fait de la longueur d'expansion.

(30) *Ferrer n'y accordait guère d'attention - trop de choses auxquelles penser par ailleurs puisqu'il traversait Paris en taxi d'une agence bancaire à l'autre, **essayant** sans beaucoup de succès de se faire prêter de l'argent.* (ECHENOZ Jean, *Je m'en vais*, 1999)

Ce qui nous semble important de souligner sur les exemples de ces phrases, c'est que le GER, se trouvant plus fréquemment chez le verbe intentionnel *essayer*, n'exige pas nécessairement une relation causale. Il semble que l'intention n'est pas conditionnée par la présence d'une relation de cause et peut aussi bien apparaître dans les relations de moyen, de manière ou de circonstance concomitante.

Puis, concernant le verbe *tenter*, la situation est inverse : 17 occurrences de *tendant*, dont quatre seulement au GER. Les autres occurrences sont sous forme de PPRs épithète liée, détachée et d'adjectifs. Le GER *en tentant* est antéposé dans

² Nous pouvons imaginer que la relation logique de cause est possible dans ces phrases, le procès au VP étant antécédent. Mais comme Kleiber l'indique et comme nous l'avons explicité dans 3.3, le GER ne peut pas figurer dans les relations de postériorité. C'est pourquoi l'interprétation qui s'impose ici est la circonstance concomitante.

³ Le sens principal de la phrase (27) n'est pas donné par la relation VP-GER, mais par la relation VP-infinitif qui suit après le GER.

⁴ Sur l'exemple de cette phrase, nous voyons qu'il est difficile de distinguer le sens de la circonstance concomitante et de la manière.

deux exemples, mais postposé, il a la relation causale avec la prédication principale. Nous remarquons que cette forme est plus fréquente au PPR en fonction d'épithète liée (31), où elle ne reçoit pas de valeur circonstancielle :

- (31) *Les SDF **tentant** de se démarquer de leurs semblables par l'originalité de leur écriteau : « Donnez-moi cent balles et gardez votre pitié ! ». (DORIN Françoise, *Les Vendanges tardives*, 1997)*

Nous trouvons également quelques exemples du PPR ayant valeur de circonstant :

- (32) *Boris sans moi nous redressons, **tentant** de regarder l'horizon fait de soleil au ciel et de nuit nocturne en nous. (SCHREIBER Boris, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996)*

Mais comment expliquer le fait que le GER est plus fréquent chez *essayant*, tandis que le PPR est plus fréquent chez *tentant*, un verbe sémantiquement très proche ? D'après nous, il existe une légère différence sémantique : le verbe *essayer* se réfère à une activité concrète, avec un but concret et atteignable, tandis que le verbe *tenter* exprime un but irréalisable au-dessus de nos forces (la phrase (31) le prouve)

Le verbe *tenter* est ainsi plus doux. Il est utilisé dans la littérature quand il s'agit d'exprimer une nuance plus délicate du verbe *essayer*. Et comme nous l'avons indiqué, le PPR est pris pour une forme plus littéraire : l'union de *tentant* avec le PPR nous semble ainsi plus naturelle. En outre, nous trouvons quatre occurrences de *tentant* sous forme d'adjectif, ce qui est exclu dans le cas d'*essayant* :

- (33) *J'avais envie de m'acheter un pull, ou des chaussures confortables, ou encore autre chose, un objet **tentant**, plaisant et consolateur, dont je n'avais pas besoin. (GARAT Anne-Marie, *István arrive par le train du soir*, 1999)*

Ces occurrences adjectivales de *tentant* prouvent que ce verbe incline plutôt vers le caractère adjectival. Ainsi, nous pouvons nous imaginer qu'il est plus proche de l'emploi du PPR qui présente une forme adjectivale du verbe. Cet argument explique pourquoi le PPR est plus fréquent dans le cas de *tentant*.

Enfin, quant au verbe *vouloir*, nous avons trouvé 48 occurrences de *voulant*, dont huit sont au GER et le reste au PPR. Nous constatons que *voulant* est très fréquent comme PPR épithète liée (voir (34), la proposition participiale peut être remplacée par une subordonnée introduite par *qui*). En fonction de circonstant, le PPR est très souvent antéposé (35), exprimant ainsi la motivation du sujet pour la réalisation de l'action exprimée dans la proposition principale :

- (34) *Boris et moi **voulant** coûte que coûte ressentir quelque chose et ne ressentant rien. (SCHREIBER Boris, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996)*

- (35) **Voulant** en avoir le coeur net, elle exécuta une volte-face et lança sa bête sur les loups.
(LANZMANN Jacques, *La Horde d'or*, 1994)

Le GER *en voulant* se rencontre dans les relations causales :

- (36) Elle n'était pas habituée à l'alcool et en avait bu trop, par zèle, par crainte de ne pas être à la hauteur des autres, **en voulant** aussi maîtriser l'angoisse de ce grand jour... (MAKINE Andreï, *Le Testament français*, 1995)

En voyant les phrases (35) et (36), nous constatons qu'il y a une relation purement causale dans (35). Par contre dans (36) elle n'est pas aussi claire. En nous appuyant sur Kleiber qui indique que le GER tend plutôt vers l'expression de la simultanéité⁵, nous pensons qu'il n'est pas tellement fréquent dans les relations causales⁶. Le GER dans (36) est d'ailleurs séparé du VP par des syntagmes prépositionnels, leur relation est ainsi plus lâche. En revanche, le PPR exprime d'après Kleiber plus souvent la cause en ce que les procès au PPR et au VP sont en effet seulement juxtaposés⁷. Le VP exprimant la conséquence du procès au PPR, c'est aussi la raison pourquoi le PPR est tellement fréquent dans l'antéposition, comme nous pouvons le voir dans (35).

Notre hypothèse sur le GER plus fréquent dans les ConsInt n'est donc pas confirmée par le test de *voulant*. Pourtant, le verbe *vouloir* possède une dimension intentionnelle extrêmement forte. Nous sommes d'avis que le PPR *voulant* se rattache très fermement à son support nominal. Il exprime, en tant que verbe statique, son état. C'est pourquoi il n'est pas compatible avec le GER qui nécessite plutôt des prédicats dynamiques (nous l'avons explicité dans **3.3**). C'est pourquoi, d'après nous, *voulant* est plus fréquent sous forme de PPR.

De la même façon, nous avons cherché les exemples avec l'adverbe *exprès/expressément* postposé au GER/PPR⁸. Les recherches dans le corpus (romans publiés entre 1990 et 1999) montrent pourtant des résultats peu satisfaisants : aucune occurrence avec *expressément/intentionnellement*, seulement trois exemples pertinents pour notre analyse contenant *exprès*.

- (37) Je rentrais dans le salon **en faisant exprès** de heurter une chaise. (ROZE Pascale, *Le Chasseur zéro*, 1996)

⁵ La simultanéité, qui est l'instruction de base du GER, est en divergence avec la relation purement causale qui nécessite succession des événements et, ainsi, l'antériorité d'un des procès.

⁶ KLEIBER, Georges. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, p. 15.

⁷ Op. cit., p. 10.

⁸ D'après nous, seulement la postposition de l'adverbe assure le fait qu'il se rattache au GER/PPR.

- (38) *Pâle comme l'exigeait la mode, mais rondelette, elle frisait le nez, tanguait des hanches et riait **en montrant exprès** ses dents qu'elle savait impeccables.* (RAMBAUD Patrick, *La Bataille*, 1997)
- (39) *Agacé, notre père, **oubliant exprès** et sa famille et celle de maman en Estonie et Lettonie.* (SCHREIBER Boris, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996)⁹

Considérant ce petit nombre d'occurrences avec le GER suivi d'*exprès*, aucune conclusion sur la fréquence n'est par conséquent envisageable. Néanmoins, étudions de plus près la phrase (37) : elle est relativement courte, claire et compréhensible et possède un sens purement intentionnel. Remarquons que le GER intentionnel est de nouveau présent dans la phrase sans relation causale. Nous pensons qu'il pourrait être intéressant d'intégrer cette phrase dans le questionnaire et voir si les sondés choisiraient aussi le GER comme c'est le cas dans l'exemple authentique, ou plutôt le PPR.

Faute d'exemples pertinents¹⁰, nous ne pouvons pas utiliser les résultats de ces tests pour notre analyse. Par contre, l'examen nous fournit plusieurs observations intéressantes (sur la présence non nécessaire de la relation causale, sur le caractère simultané et dynamique du GER, etc.) qui peuvent, bien sûr, être précisées par d'autres études plus vastes du corpus.

5.1.2 Hiccup verbs et Verbs of change of bodily state

Lançons-nous maintenant sur l'analyse du deuxième type de constructions, les ConsNInt. Notre hypothèse selon laquelle le PPR tire plutôt vers l'expression de la non-intentionnalité nous semblait mériter une confirmation pratique. Les ConsNInt étaient définies comme contenant les verbes des groupes de *Hiccup verbs* et de *Verbs of change of bodily state*¹¹. Notre tâche était d'étudier la fréquence avec laquelle ces verbes, dont le sémantisme intérieur impliquait la nuance non-intentionnelle, se retrouvaient dans les constructions gérondivales/participiales. Voici la liste des verbes français choisis pour cette analyse : *hoqueter, ronfler, pioncer, éternuer, cligner, roter, avaler, déglutir, gober, haleter, souffler, renifler, grailonner, bâiller* (groupe de *Hiccup verbs*) et *rougir/rougeoyer, blêmir, pâlir, s'évanouir* (groupe de *Verbs of change of bodily state*).

⁹ Nous ne pouvons prendre en compte la phrase (39) du fait qu'il s'agit du PPR épithète détachée qui se rattache à un support nominal (*père*). Aussi, ce dernier n'a pas de valeur de circonstant.

¹⁰ Le nombre des occurrences au-dessous de 100 n'ont pas permis de faire des conclusions définitives sur la différence lexicale du GER et du PPR chez les verbes *essayer, tenter* et *vouloir*.

¹¹ Groupes de verbes issus de LEVIN, Beth. *English verb classes and alternations: a preliminary investigation*, 1993, p. 226-227 et 217-218.

L'analyse de ces verbes non-intentionnels nous a révélé que le Frantext contenant des extraits de romans de 1990-1999 était insuffisant et qu'il fallait élargir la taille du corpus de travail¹². Ainsi avons nous choisi d'élargir la période considérée et de la faire débuter en 1950. Néanmoins, nous ne sélectionnons toujours que les romans. Dès le départ, nous avons éliminé les occurrences de *Hiccup verbs* en *-ant* avec la fréquence inférieure à 20. Il s'agissait des occurrences de *pionçant, éternuant, rotant, rougeoyant, déglutant, gobant, blêmissant, s'évanouissant*¹³. Ces occurrences éliminées étaient non seulement déficientes, mais elles n'exprimaient pas non plus de relations de cause¹⁴. Les résultats de l'analyse des autres *Hiccup verbs* montrent pourtant que l'hypothèse du PPR exprimant la non-intentionnalité est relativement confirmée.

En somme, l'analyse du corpus nous a révélé plusieurs points communs. Premièrement, les *Hiccup verbs* et les *Verbs of change of bodily state* ne se trouvent jamais sous une des formes en *-ant* seulement, ces verbes contiennent toujours les occurrences du GER et du PPR. Chez les verbes *hoquetant* et *ronflant*, dont le nombre des occurrences dans le corpus était chez chacun à peu près de 40, nous voyons que la présence de la forme participiale est deux fois plus grande que la présence de ces verbes sous forme de GER. Les résultats des verbes *avalant, reniflant* et *soufflant*¹⁵ montrent un nombre plus ou moins égal d'occurrences du PPR et du GER. Par contre, les résultats de *rougissant* et de *bâillant* présentent un autre extrême. D'une centaine des occurrences de *bâillant*, nous avons à peu près deux tiers sous forme du GER. La majorité des occurrences de *rougissant* se trouve également dans les constructions gérondivales.

En second lieu, le PPR se trouve assez souvent dans le cas de ces verbes en fonction d'épithète liée. Mais si le PPR a la fonction de circonstant dans les phrases, nous constatons qu'il ne se trouve presque jamais dans la relation de cause avec

¹² Si nous avons trouvé plusieurs occurrences de *clignant, rougissant, avalant*, etc. dans la période de 1990-1999, il était impossible de trouver la relation causale dans les exemples de ces phrases.

¹³ Nous n'avons pas trouvé le nombre plus grand de ces occurrences du fait que, d'après nous, il s'agit des verbes qui sont en général relativement peu utilisés, en plus, dans la majorité des cas, ils ne contiennent pas d'expansions.

¹⁴ Dans le cas du GER/PPR, nous avons trouvé seulement l'expression de la simultanéité ou de la manière, d'autres occurrences étaient de nature adjectivale, ex. *rougeoyant, s'évanouissant*. Pourtant, pour l'analyse de notre hypothèse, nous avons voulu le plus respecter les conditions originelles de Kindt (phrases avec la relation causale).

¹⁵ D'après nous, ces verbes ont un sens primordialement intentionnel, même s'il s'agit d'après Levin des verbes non-intentionnels. Ces verbes s'utilisent pour les activités qu'on peut influencer par la volonté. La mauvaise tradition peut être la raison de cette divergence des interprétations.

la prédication principale. Par exemple, les PPR *hoquetant* et *ronflant* présentent, dans la majorité des cas, la simultanéité par rapport au verbe principal. D'après nous, les événements exprimés par ces verbes sont difficilement concevables comme causes de l'évènement exprimé par le VP. La contre-hypothèse ne peut donc pas être confirmée : il nous faudrait avoir les relations causales chez le PPR pour prouver qu'il est susceptible d'exprimer la nuance intentionnelle. Considérons cela à la lumière de cette phrase-ci :

- (40) *Rufus, pour se tenir à sa hauteur, devait courir, **avalant** de la neige chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour respirer.* (DUVIGNAUD Jean, *L'Or de La République*, 1957)

Dans l'exemple ci-dessus, *avalant* ne contient pas de relation causale avec la prédication principale. En plus, nous sommes d'avis que le verbe *avalant* a la plus petite nuance non-intentionnelle de tous les *Hiccup verbs* : ce procès est presque toujours maîtrisé par la volonté. Pourtant, dans (40), *avalant de la neige* a, selon nous, un effet de sens non-intentionnel : il s'agit de cas d'avalement qui n'est pas régi par la volonté. Pour la vérification de notre hypothèse, il nous semble intéressant d'intégrer la phrase (40) dans le questionnaire pour voir si les sondés français perçoivent aussi *avalant* comme non-intentionnel.

Dans un troisième temps, nous constatons que le GER exprimé par ces verbes se trouve aussi rarement dans les relations causales¹⁶. Le GER de *Hiccup verbs* et de *Verbs of change of bodily state* exprime dans la majorité des cas des valeurs circonstancielles de moyen¹⁷ ou de circonstance concomitante :

- (41) *Je m'étire **en bâillant**.* (GENEVOIX Maurice, *Ceux de 14*, 1950)

En plus, le GER de *Hiccup verbs* et de *Verbs of change of bodily state* est très fréquent après les verbes de déclaration et présente ainsi la manière de la réalisation du VP. Cela explique, d'après nous, la raison pour laquelle le GER est aussi fréquent chez les verbes non-intentionnels. A titre d'exemple, considérons le verbe *rougissant* : 81 des 96 occurrences se trouvent sous forme de GER. D'après notre hypothèse, c'est le PPR qui devrait être plus fréquent : le verbe *rougir* issu du groupe de *Verbs of change of bodily state* est un verbe non-intentionnel dans n'importe

¹⁶ Olga Nádvořníková est d'avis que la forme gérondivale présente dans les romans français la relation de circonstance concomitante dans 40 % des occurrences et seulement dans 10 %, elle se trouve dans la relation de cause. En revanche, les textes spécialisés (essais, traités) présentent 40 % des occurrences du GER causal (moyen). Voir NADVORNÍKOVÁ, Olga. *Korpusová analýza faktorů sémantické interpretace francouzského gérondivu*, 2012, p.280-292.

¹⁷ Par contre, le moyen peut être pris comme un des types de la causalité.

quel contexte (on ne peut pas rougir par la volonté). Nous pourrions imaginer que la contre-hypothèse prévaut ici, mais si nous regardons les occurrences gérondivales de *rougissant*, nous trouvons en effet ces exemples :

- (42) - *Ah ? Excusez-moi, j'avais cru que... bafouilla Claudie en rougissant à son tour.* (JONQUET Thierry, *Les Orpailleurs*, 1993)
- (43) - *Ce que vous pouvez avoir l'esprit mal tourné, dit Gabriel en rougissant.* (QUENEAU Raymond, *Zazie dans le métro*, 1959)
- (44) *Je le regarde avec un petit air. Il propose en rougissant : - J'veais prendre une piaule à l'hôtel...* (VAUTRIN Jean, *Bloody Mary*, 1979)

Nous pouvons voir que le GER *en rougissant* se trouve presque exclusivement après les verbes de déclaration (*dire, demander, répondre, murmurer, bafouiller, proposer*, etc.). Il est postposé au VP et présente la manière de *dire*¹⁸. Concernant l'analyse de notre hypothèse, ces résultats des verbes non-intentionnels au GER ne sont pas tellement pertinents : c'est un autre facteur qui entre ici dans l'analyse – le facteur du sémantisme du VP (situation de discours direct et de ces circonstances) – et ne permet pas d'analyser le facteur de la non-intentionnalité séparément. Essayons quand même d'intégrer l'exemple (42) dans le questionnaire et de voir les réponses des répondants. Pour le moment, nous pouvons constater d'après l'analyse du corpus que le GER est effectivement plus fréquent dans la littérature française après les verbes de déclaration, dont il présente la manière, et que le PPR peut se trouver dans un tel environnement sémantique seulement s'il contient les expansions relativement longues¹⁹. Mais comme les *Hiccup verbs* et les *Verbs of change of bodily state* sont plus fréquents sans expansions, la forme gérondivale prévaut.

Dans les exemples de ces verbes nous constatons, en quatrième lieu, après l'analyse du corpus qu'ils peuvent avoir un double effet de sens. Sémantiquement, ils impliquent la nuance non-intentionnelle (naturelle), mais il est possible de trouver des cas où le contexte nécessite l'interprétation intentionnelle :

- (45) *Après j'ai appris qu'on ne peut pas mourir en avalant du mandrax.* (ROCHEFORT Christiane, *Encore heureux qu'on va vers l'été*, 1975) – d'après nous, il faut avaler exprès la drogue pour mourir
- (46) *Mais elle s'étirait, bâillant exagérément.* (GARAT Anne-Marie, *Pense à demain*, 2010)

¹⁸ Comme Halmøy le suggère, il s'agit d'une relation de manière, typique pour le GER. D'après elle, l'ordre des termes est « *quasi-immuable* » : d'abord le VP de déclaration, puis le sujet inversé, le GER étant dans la plupart des cas postposé au couple sujet-verbe. Voir HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*, 2003, p. 105.

¹⁹ Nous avons trouvé dans le corpus les occurrences presque identiques : l'une de *dit-il en rougissant*, l'autre de *dit-il, rougissant quand même*.

Ainsi, le PPR est selon nous plus fréquent dans les *Hiccup verbs*, puisqu'ils expriment la non-intentionnalité. Cependant si le contexte nécessite l'interprétation intentionnelle, le GER est privilégié. Remarquons également les exemples (41) et (46) : nous voyons deux exemples dont les VP et les formes en *-ant* sont sémantiquement identiques. Le sens des phrases devrait être aussi identique. Néanmoins, la phrase (41) contient le GER, la phrase (46) le PPR. Pourquoi ? Est-ce le facteur de l'expansion après le PPR qui influe sur le choix de la forme en *-ant* ? Ou pouvons-nous imaginer un effet de sens temporel différent ? Ou si nous considérons la nature de l'adverbe, n'implique-t-il pas un effet d'intentionnalité (exagérer = faire exagérément exprès) ? En tout cas, il nous semble intéressant d'intégrer l'exemple (46) dans le questionnaire et de voir comment les répondants perçoivent *bâillant*. Leur semble-t-il plus naturel d'utiliser le GER ou le PPR ? Ressentent-ils une différence d'intentionnalité ou non ?

Les résultats les plus intéressants et les plus pertinents pour notre analyse sont présentés par le verbe *clignant*. Cette forme est légèrement plus fréquente au GER exprimant souvent le moyen ou la circonstance concomitante. Pourtant, nous constatons dans ce verbe deux types intéressants d'interprétation : si la proposition indique que la personne cligne seulement d'un oeil, c'est le GER qui est utilisé (*en clignant d'un oeil*), en revanche, si elle cligne des deux yeux, c'est le PPR qui est plus fréquent (*clignant des yeux*). Voyons ces exemples :

- (47) *Ils riaient, tous les trois, **clignant des yeux** à cause du soleil printanier.* (GENEVOIX Maurice, *Ceux de 14*, 1950)
- (48) *Il tapotait à petits coups l'épaule d'un des bergers, **en clignant** de mon côté **un oeil** compatissant.* (GRACQ Julien, *Le Rivage des Syrtes*, 1951)
- (49) *Une présence à manifester dans un cadre agréable au milieu d'une musique douce et de quelques jolies filles... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il **en clignant de l'oeil** à Ange.* (GIRAUD Robert, *La Coupure*, 1964)
- (50) *Il souriait, **clignant un oeil** à cause du soleil.* (CLAVEL Bernard, *Celui qui voulait voir la mer*, 1963)
- (51) *C'est pour l'éprouver ; me **clignant de l'oeil** pour me signifier qu'il n'est pas dupe, il précise qu'il attend son verre de vin rouge habituel.* (BATAILLE Michel, *L'Arbre de Noël*, 1967)

Nous pouvons expliquer cette alternation des formes en *-ant* par le fait que si la personne cligne intentionnellement (ce qui se passe, dans la majorité des cas, à l'aide d'un oeil seulement), le GER est considérablement plus fréquent (48, 49). En revanche, si la personne cligne non-intentionnellement (à cause de la lumière, à cause du soleil, il est difficile de regarder sans cligner), les écrivains français

utilisent le PPR (47). Remarquons dans (50) que ce n'est pas la formule *cligner d'un oeil* qui nécessite le GER, c'est toujours le contexte, le sens de toute la phrase qui est important et qui nécessite soit l'emploi du GER intentionnel (49), soit l'emploi du PPR non-intentionnel (50). Soulignons aussi qu'aucune de ces phrases ne contient de relation causale : ce fait prouve qu'effectivement, l'expression de l'intentionnalité ne nécessite pas de relation de cause (comme nous l'avons présumé à partir de Kindt) et qu'elle peut aussi bien être exprimée dans les relations de manière (49) ou de circonstance concomitante (47, 50).

Remarquons enfin que la position dans la phrase et le nombre et la nature des compléments influent considérablement sur le choix du GER ou du PPR. Dans (51), bien qu'une nuance intentionnelle soit exprimée, c'est néanmoins le PPR qui est utilisé dans la proposition à cause de l'antéposition et de la longueur des compléments. Dans ce cas précis, le GER ne serait pas tellement approprié (il serait trop éloigné du VP *précise* auquel il se rattache). Il faut donc toujours penser au fait que ce n'est pas seulement le facteur de l'intentionnalité qui influe sur le choix du GER/PPR dans les phrases, mais également d'autres facteurs comme la position, le nombre et la nature des compléments, etc. Ces phrases avec *clignant* seront abondamment utilisées dans le questionnaire.

Finalement, plusieurs occurrences des verbes non-intentionnels en *-ant* avaient une nature adjectivale. Nous constatons notamment, qu'un quart des occurrences de *ronflant* sous forme d'adjectif, exprimant le caractère qualificatif du verbe, plus proche de l'emploi du PPR. Il est également intéressant de remarquer que la forme participiale de *ronflant* est fréquente après les substantifs non animés comme *aspirateur* : nous avons l'impression que le PPR qualifie ces choses à la façon d'un adjectif, comme s'il indiquait leur description ; en plus, il y a un glissement de sens par rapport aux syntagmes nominaux animés. Cette explication renforce bien notre hypothèse : le PPR exprime plutôt un caractère naturel, non-intentionnel.

5.1.3 Verbes fréquents dans le Frantext

Pour compléter notre analyse détaillée des certains verbes spécifiques dans les ConsInt et dans les ConsNInt, et pour avoir les résultats plus pertinents, jetons un coup d'oeil sur les verbes les plus fréquents et sur leur occurrences sous forme de GER et de PPR dans le Frantext.

D'abord, à partir de la liste des mots les plus fréquents finissant par *-ant*²⁰, il fallait choisir un certain nombre de verbes ; nous avons décidé d'en prendre en considération cinq. Du début de la liste, nous avons éliminé les « bruits » sous formes de GER/PPR grammaticalisés²¹ : *avant* (20 499 occurrences), *devant* (19 743), *maintenant* (13 637), *pendant* (11 055), *tant* (10 587), *enfant* (9 901), aussi *pourtant*, *instant*, *autant*, *cependant*, *quant*, *durant*, *suivant*, *restaurant*, etc.²² Nous avons éliminé également les emplois verbaux en *-ant* qui sont plus ou moins lexicalisés : *attendant* (1 904), *passant* (1 810), ou qui sont homonymes avec la forme hors l'emploi participial/gérondival : *courant* (2 972) qui peut figurer sous forme de verbe, mais aussi d'adjectif ou de nom.

Nous avons ainsi obtenu un groupe composé de verbes qui sont incontestablement les plus fréquents dans l'emploi du GER/PPR. Voilà la première trentaine de ces verbes : *ayant* (3 636 occurrences), *faisant*, *disant*, *étant*, *regardant*, *laissant*, *vivant*, *tenant*, *voyant*, *souriant*, *prenant*, *portant*, *riant*, *parlant*, *sortant*, *levant*, *donnant*, *sachant*, *pensant*, *cherchant*, *venant*, *allant*, *battant*, *poussant*, *tirant*, *ouvrant*, *montant*, *criant*, *jetant* (585 occurrences). De ces verbes, nous avons choisi ceux qui pouvaient souvent se trouver dans les relations causales avec le VP et qui exprimaient la dynamicité (les événements)²³. Ces conditions sont nécessaires pour l'analyse de notre hypothèse. Pour cette raison, nous avons rejeté les verbes *ayant*, *étant*, *regardant*, *laissant*, *vivant*, *tenant*, *voyant*, *sachant*, *pensant*, etc. qui expriment des situations statiques. Nous n'avons pas non plus pris en considération les verbes comme *disant* (2 380 occurrences), *souriant* (1 226), *portant* (1 131), *parlant* (1 025), etc. qui expriment le plus souvent la manière ou la circonstance concomitante.

Après cette analyse préliminaire, nous avons finalement retenu : **faisant**, **prenant**, **donnant**, **jetant** et **chantant**. *Faire*, *prendre* et *donner*, ce sont des verbes qui expriment typiquement les événements et ils peuvent se trouver dans

²⁰ Cette liste était générée à partir du corpus Frantext intégral, romans publiés après 1950. Voici les spécifications du corpus : 29 559 544 de mots étudiés, 337 romans, nombre de mots différents dans la liste - 4 117, total des formes en *-ant* - 297 692.

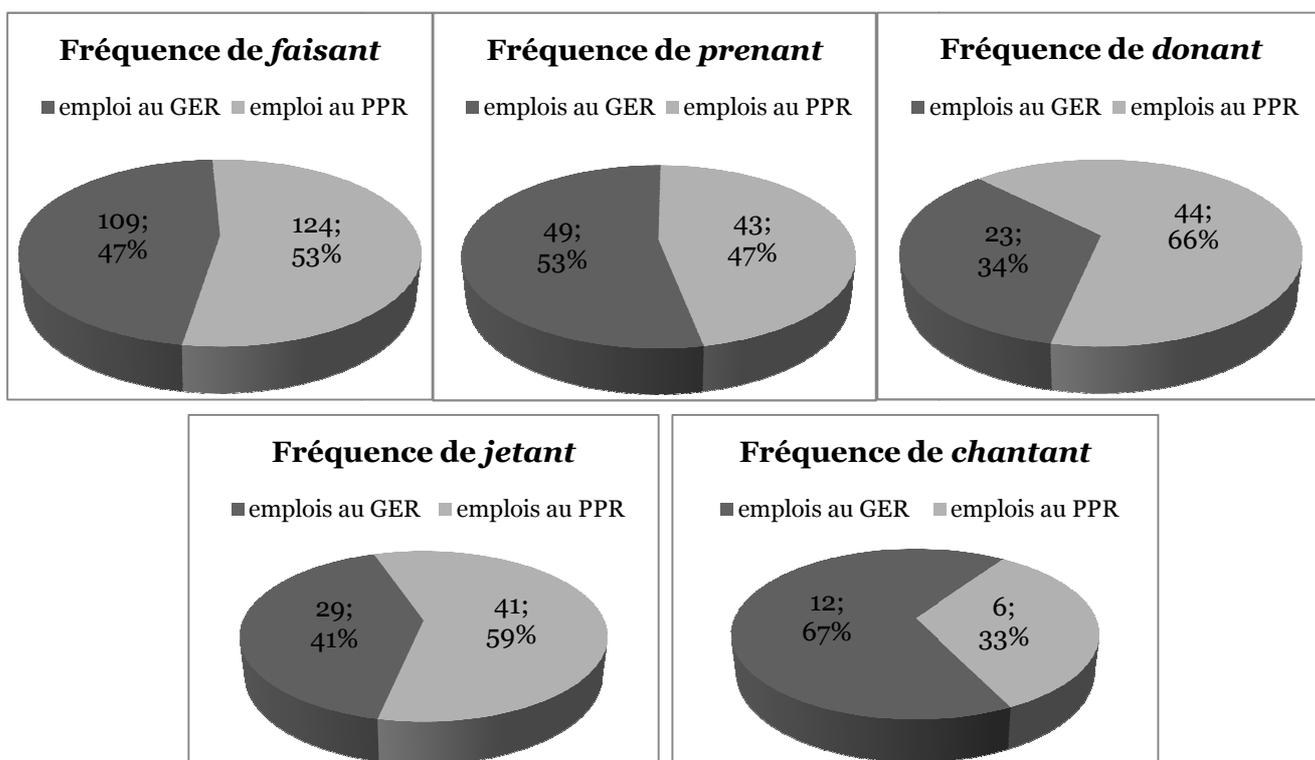
²¹ Noms, adjectifs, prépositions, adverbes, qui sont devenus très fréquents par le passage de la catégorie des verbes à d'autres catégories grammaticales

²² Ces mots peuvent avoir aussi la forme non-grammaticalisée mais celle-ci est beaucoup moins fréquente que la forme grammaticalisée.

²³ Nous avons expliqué dans 3.3 que les verbes statiques expriment mal les relations de cause, tandis que les verbes événementiels impliquent souvent la causalité.

les constructions causales²⁴. Le verbe *jeter* était choisi puisqu'il peut, d'après nous, exprimer facilement la relation causale, ex. *Il a cassé la fenêtre en jetant la balle*. Et le verbe *chanter* était choisi à cause de l'article de Kindt, nous voulions vérifier sur les données réelles si ce verbe sous forme de GER effectivement exprime l'intentionnalité dans les constructions causales.

L'analyse de ces verbes fréquents a été réalisée sur le corpus Frantext, romans des années 1990-1999. Dans les annexes, nous avons exposé les résultats des fréquences de ces verbes dans leur emploi au GER/PPR sous forme de graphiques créés à partir de l'analyse du corpus.



Ces résultats montrent que le GER et le PPR sont relativement proportionnellement répartis. Leur fréquence est relativement élevée, sauf *chantant*, les occurrences de ces verbes finissant par *-ant* sont au-dessus de 50. Comme il n'était pas possible d'étudier toutes les occurrences en détail, nous avons choisi pour chacun des verbes une partie de leurs occurrences et nous y avons cherché les constructions causales.

Nous pouvons d'abord constater que les verbes *faire*, *prendre*, *donner* et *jeter* forment très souvent des lexies complexes, par ex. *(en) faisant semblant*, *(en) donnant illusion*, *(en) prenant soin*, etc. L'analyse de *jetant* nous montre

²⁴ Il faut penser aussi à ce que ces verbes peuvent facilement former les lexies complexes, par exemple *prendre la fuite*, *faire face à*, etc. Mais ce fait est plutôt positif, il peut démontrer que notre hypothèse de l'intentionnalité ne dépend pas de purs « emplois verbaux ».

des résultats particulièrement intéressants. Des 70 occurrences de *jetant*, nous avons compté 27 lexies complexes contenant la formule *(en) jetant un coup d'œil/un regard*. En guise d'illustration, voyons ces exemples :

(52) *C'est lui qui conduira, dit-il **en jetant un coup d'œil** au vieux paysan assis sur le siège.*
(MAKINE Andreï, *Le Testament français*, 1995)

(53) *Et je m'abandonne aux vertiges des brèves conversations, **jetant** régulièrement **un œil** à mes enfants de crainte qu'ils n'entament une conversation avec un adulte prosélyte.*
(DESPLECHIN Marie, *Sans moi*, 1998)

La nuance intentionnelle ne pouvant être étudiée dans ces phrases, nous ne les estimerons donc pas, dans le cadre de notre hypothèse²⁵. Nous pouvons néanmoins constater un autre type de différence sémantique qui porte sur le poids lexical de la phrase. Nous sommes d'accord avec l'affirmation de Rihs : « *Le participe présent véhicule [...] l'information la plus importante ; le gérondif, au contraire, dénote une situation complémentaire, de moindre importance* »²⁶. Ainsi, d'après nous, le GER ne présente pas l'information la plus importante dans (52), sentiment renforcé par la construction clivée qui attire le poids lexical de la phrase. Par contre, le PPR véhicule l'information la plus importante dans (53), ce qui est attesté par la présence des expansions.

Ensuite, nous constatons que les verbes *faire*, *prendre*, *donner* et *jeter* se trouvant généralement sous forme de GER/PPR-circonstant exprimant, dans la majorité des cas, les relations de manière (54, 55) ou de circonstance concomitante (56, 57) :

(54) *Pourquoi a-t-elle serré ses cuisses, nous **faisant** prendre des vessies pour des lanternes ?*
(GIRAUD Robert, *La Coupure*, 1964)

(55) *Bateau arrêté, on appelle le poisson **en jetant** à la mer des sardines broyées et du pain.*
(IZZO Jean-Claude, *Chourmo*, 1996)

(56) *Et pour cela, il avait utilisé son langage à lui, ses valeurs, ne **faisant** que consolider le mur qui les séparait.* (CECCATTY René, *L'Accompagnement*, 1994)

(57) *Diane se lève à regret, se déploie mollement **en prenant** appui sur la table, d'un air las.*
(DORMANN Geneviève, *La Petite main*, 1993)

Concernant l'expression de cause que nous cherchons, nous rencontrons très peu de phrases ayant une relation causale. Nous confirmons ainsi que la fréquence des constructions causales exprimées par les formes en *-ant* des verbes choisis dans les romans français est véritablement peu élevée : 5 % à 10 % des occurrences.

²⁵ La lexie complexe *jeter un coup d'œil/un regard* transforme un effet le verbe événementiel *jeter* à un sémantiquement identique à *regarder* qui est difficilement imaginable comme cause d'un événement.

²⁶ RIHS, Alain. Gérondif, participe présent et expression de la cause. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 205.

En revanche, l'expression de la circonstance concomitante est elle dominante et représente 40 % des occurrences. Selon nous, la relation causale est imaginable²⁷ dans ces cas-ci :

- (58) *La prévisible disgrâce s'amorça le jour où Orazio me réveilla **en jetant** des cailloux contre la fenêtre.* (BIANCIOTTI Hector, *Le pas si lent de l'amour*, 1995)
- (59) *Son attitude m'avait saisi à ce point d'étonnement que, devant ses aberrations d'halluciné, j'avais risqué de perdre l'ami **en lui jetant** à la figure la répulsion qu'il m'inspirait.* (BIANCIOTTI Hector, *Le pas si lent de l'amour*, 1995)
- (60) *Au début du film elle dit : « Je m'appelle Lucette et j'ai quatorze ans », et à la fin elle meurt **en se jetant** dans la Seine.* (BOBER Robert, *Quoi de neuf sur la guerre ?*, 1993)
- (61) *Olga l'a compris **en prenant** quelques leçons de karaté avec Pierre-Louis.* (KRISTEVA Julia, *Les Samourais*, 1990)
- (62) *Nous croyons faire plaisir aux lecteurs du Mercure **en leur donnant** des nouvelles d'un voyageur...* (ORMESSON Jean, *La Douane de mer*, 1993)
- (63) *Un peu nerveusement, elle repoussa ses cheveux en arrière, me **donnant** à voir son visage.* (IZZO Jean-Claude, *Chourmo*, 1996)
- (64) *Il y avait une exposition César, ce génie marseillais qui a fait fortune **en faisant** des compressions de tout et de n'importe quoi.* (IZZO Jean-Claude, *Total Khéops*, 1995)
- (65) *Ne t'inquiète pas, ton andouille de chat s'est enfoncé une épine sous la patte **en faisant** des acrobaties dans le sapin, ou bien il s'est foulé une cheville.* (BRISAC Geneviève, *Week-end de chasse à la mère*, 1996)

Nous voyons que ces constructions causales se trouvent presque exclusivement avec le GER²⁸, exception faite de la phrase (63), qui peut être aussi interprétée en tant que conséquence. Nous confirmons ici l'idée de Kleiber selon laquelle le GER ne peut pas figurer dans les relations de postériorité logique²⁹. C'est pourquoi le PPR est utilisé dans la phrase (63).

Enfin, si notre hypothèse de l'intentionnalité était valable, nous pourrions dire que les phrases numérotées de (58) à (65) contiennent une nuance intentionnelle. Mais l'analyse de ces verbes ne l'atteste pas. Nous constatons de nouveau que contrairement à ce qui implique l'exemple de Kindt, l'expression de l'intentionnalité

²⁷ Nous ne sommes pas persuadée s'il s'agisse de la relation purement causale parce qu'elle est très souvent mélangée avec l'expression de moyen.

²⁸ Nous confirmons par ce résultats l'affirmation de Rihs. Dans son article, Rihs constate en effet que le GER dans les relations de simultanéité exprime mieux les relations causales (causalité étant plus forte entre les deux situations indépendantes), tandis que le PPR dans les relations de contiguïté exprime un lien causal faible ou ne l'exprime pas du tout. Par contre, d'après nous, cette explication est en contradiction avec l'explication de Kleiber (PPR exprime la juxtaposition des procès, il est ainsi plus fréquent dans les relations de cause). Voir RIHS, Alain. Gérondif, participe présent et expression de la cause. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 208-211.

²⁹ KLEIBER, Georges. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, pp. 20-22.

n'est pas conditionnée par la présence de la cause. C'est toujours le contexte qui influe sur l'interprétation des phrases et leur attribue ou non la nuance intentionnelle. Elle peut aussi bien être présente dans d'autres relations (moyen, manière, circonstance concomitante). D'ailleurs, nous sommes persuadée, et nous sommes d'accord ici avec Kleiber³⁰, que la relation fondamentale entre le GER/PPR et le VP est créée au niveau du sémantisme des verbes qui entrent en relation. Pour exprimer l'intentionnalité, les verbes doivent sémantiquement impliquer l'intention. Mais si le sémantisme des verbes la bloque, la phrase ne contiendra pas de nuance intentionnelle.

C'est pourquoi, pour poursuivre l'analyse de notre hypothèse, nous nous sommes décidée à chercher aléatoirement³¹ d'autres exemples dans lesquels le contexte pourrait impliquer l'interprétation intentionnelle. Si nous n'avons pas trouvé d'intentionnalité dans les constructions causales, cherchons la ailleurs³². En somme, faute d'examen plus complexe (nous avouons que cet examen nécessite une analyse plus profonde et organisée), nous avons trouvé deux exemples dont l'interprétation sémantique peut différer en cas de commutation du GER avec le PPR :

(66) *Comme les conquérants qui se sont tant bien que mal adaptés **en prenant** les moeurs et le vêtement du pays conquis...* (GRACQ Julien, *La Presqu'île*, 1970)

(67) *Et le fait est qu'il traversa l'aire des combats **en renversant** tout sur son passage, comme un taureau furieux.* (TOURNIER Michel, *Le Roi des Aulnes*, 1970)

Le GER exprime d'après nous l'intentionnalité dans ces phrases, par contre la substitution du GER par le PPR provoque, d'après nous, que la phrase devienne non-intentionnelle. Il est impossible de l'affirmer sans l'analyse pratique, c'est pourquoi nous intégrons ces phrases dans le questionnaire.

Enfin, que pourrait-on dire de l'analyse de *chantant* ? Présente-t-elle des résultats pertinents pour l'analyse de notre hypothèse ? Nous avons constaté que non.

³⁰ Kleiber analyse dans son article deux phrases :

(a) *Paul a fêlé la carafe en la heurtant contre l'évier.* ET (b) ? *Paul a heurté la carafe contre l'évier en la fêlant.* Il constate que le GER ne peut pas exprimer la relation de postériorité logique, la phrase (b) devient lourde et bizarre. Il argumente : « *Si le gérondif ne peut servir à construire la relation de conséquence en s'appliquant à la proposition Paul a fêlé la carafe, c'est tout simplement parce que la proposition Paul a heurté la carafe contre l'évier n'implique pas sémantiquement la conséquence ou le résultat et donc le gérondif qui s'y héberge ne peut donner lieu qu'à une interprétation différente* ». Voir KLEIBER, Georges. *Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause*. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, pp. 20-21.

³¹ Dans le corpus Frantext élargi aux années 1950 jusqu'aujourd'hui.

³² Les phrases doivent être imaginables aussi bien sous forme GER qu'avec celle PPR. De plus, ces formes doivent être postposées tandis que le sémantisme des verbes ne doit pas impliquer l'intention.

En effet, le PPR a souvent la fonction d'épithète liée ou présente une circonstance temporelle ³³. *Chantant* se trouve aussi sous forme d'adjectif. Le GER *en chantant* exprime dans la majorité des cas la circonstance concomitante. Nous trouvons ainsi l'exemple de *chantant* utilisé par Kindt très spécifique et rarement retrouvable. Kindt a entrepris une voie audacieuse en ayant construit son affirmation sur l'intentionnalité du GER seulement sur un exemple spécifique. C'est aussi la raison de notre analyse. *Chantant* dans l'emploi présenté par Kindt, c'est-à-dire ayant un sens causal et intentionnel, n'est pas confirmé par l'examen de Frantext. Néanmoins, il le sera par le questionnaire.

Considérant les résultats de l'analyse des ConsInt, des ConNInt et des verbes fréquents et malgré l'insuffisance des exemples pertinents dans le corpus choisi, nous constatons que notre hypothèse de l'intentionnalité peut être difficilement confirmée par ce type d'approche. Certaines analyses la confirment partiellement (l'analyse des verbes intentionnels et de *Hiccup verbs*), tandis que d'autres ne sont pas pertinentes (l'analyse des verbes fréquents). Pourtant, nous ne pouvons pas dire que l'examen du corpus Frantext soit inutile. Nous avons vu que la condition de la relation causale n'est pas nécessaire pour exprimer l'intentionnalité. Elle peut aussi bien se trouver dans les relations de moyen³⁴, de manière ou de circonstance concomitante.

Nous avons remarqué également qu'il est impossible dans les exemples réels d'éliminer tous les facteurs qui influent sur le sémantisme des phrases et qu'il est difficile d'étudier seulement le facteur de l'intentionnalité, même si ces phrases sont étroitement définies. Les groupes des verbes étudiés nécessitent donc d'autres analyses du corpus. Néanmoins, concernant les objectifs de notre travail, nous essayerons d'obtenir les résultats à l'aide du sondage par questionnaire. L'analyse de Frantext était en effet la phase préparatoire pour le sondage, elle nous a aidé à choisir les exemples pertinents que nous utiliserons dans le questionnaire.

³³ Par ex. *Après avoir happé tous les animalcules possibles dans la journée, les crapauds digéraient à présent, chantant paisiblement en chœur.* (ECHENOZ Jean, *Les Grandes blondes*, 1995)

³⁴ Par contre, le moyen est parfois pris comme un des types de la causalité.

5.2. STRUCTURATION DU QUESTIONNAIRE

Avant de passer à l'analyse même, détaillons précisément la structure du questionnaire. La structuration ne nécessite pas le choix d'autres exemples, ceux-ci ayant déjà été utilisés dans les parties précédentes. Le titre choisi pour le questionnaire était très simple : *Questionnaire sur la sémantique du gérondif et du participe présent*³⁵. Rappelons que le questionnaire est divisé en deux parties.

La première partie contient des couples de phrases « GER/PPR » dont le contenu lexical implique un effet de sens soit intentionnel, soit non-intentionnel. Ce contenu lexical est assuré d'abord par les *Hiccup verbs*, ensuite par les verbes intentionnels (par la forme en *-ant* suivie de l'adverbe *exprès*³⁶). Les phrases doivent être claires, logiques et concevables³⁷ aussi bien avec le GER ainsi qu'avec le PPR, qui sont postposés au VP. Pour ces raisons, nous avons choisi les phrases suivantes :

- (37) *Je rentrai dans le salon en faisant exprès de heurter une chaise.* (ROZE Pascale, *Le Chasseur zéro*, 1996)
- (40) *Rufus, pour se tenir à sa hauteur, devait courir, avalant de la neige chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour respirer.* (DUVIGNAUD Jean, *L'Or de La République*, 1957)
- (42) *- Ah ? Excusez-moi, j'avais cru que... bafouilla Claudie en rougissant à son tour.* (JONQUET Thierry, *Les Orpailleurs*, 1993)
- (46) *Mais elle s'étirait, bâillant exagérément.* (GARAT Anne-Marie, *Pense à demain*, 2010)
- (47) *Ils riaient, tous les trois, clignant des yeux à cause du soleil printanier.* (GENEVOIX Maurice, *Ceux de 14*, 1950)
- (49) *Une présence à manifester dans un cadre agréable au milieu d'une musique douce et de quelques jolies filles... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il en clignant de l'oeil à Ange.* (GIRAUD Robert, *La Coupure*, 1964)

Nous n'oublions pas de les modifier légèrement (sans en modifier le sens) pour que la longueur de la phrase soit acceptable et afin que leur sens soit plus clair³⁸. Nous créons des paires identiques (une variante avec le PPR et l'autre avec le GER³⁹) et nous les soumettons à l'expérimentation de l'acceptabilité chez

³⁵ Le titre originalement choisi, *Questionnaire sur la commutation entre le gérondif et le participe présent*, entraînait la réflexion excessive des sondés sur le sujet. Or, pour la spontanéité nécessaire aux réponses, il ne fallait que les enquêtés réfléchissent trop aux questions et qu'ils suivent seulement leur intuition.

³⁶ Les verbes exprimant la volonté n'étaient pas finalement choisis du fait des résultats ambigus.

³⁷ Grammaticales même après la transformation.

³⁸ La modification la plus importante concernait la phrase (49) : la variante longue de *Une présence à manifester dans un cadre agréable au milieu d'une musique douce et de quelques jolies filles... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il en clignant de l'oeil à Ange* était changée pour *Je t'invite à une soirée... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il en clignant de l'oeil à Ange*. Le sens de la deuxième proposition *ajoutait-il en clignant de l'oeil à Ange* était conservé.

³⁹ Soulignons également que la variante avec le GER est sans virgule, tandis que la variante avec le PPR est toujours avec une virgule. Nous choisissons cette méthode de l'écriture des phrases pour assurer que le PPR soit

les locuteurs natifs. Ce qui nous semble important dans cette partie est le fait de rappeler aux sondés que toutes les phrases sont grammaticalement correctes⁴⁰.

Pour compléter la première partie, il nous semble pertinent d'y intégrer encore un exemple qui ne contient pas de verbe au GER/PPR sémantiquement défini comme dans les exemples choisis ci-dessus mais dont le sens intentionnel est donné par le contexte :

- (68) *C'est pourquoi le prince, après avoir fermé la porte, l'ouvrit à nouveau, regarda le baigneur, qui n'était pas allé très loin, et la referma, **en la claquant**, cette fois, de toutes ses forces.* (BASTIDE François-Régis, *Les Adieux*, 1956)

L'expansion de GER *de toutes ses forces* explique que la phrase (68) soit interprétée comme intentionnelle. Nous transformons la phrase (le GER au PPR) et nous voulons savoir si les enquêtés perçoivent la phrase ainsi obtenue comme plus naturelle que celle authentique ou non. Nous savons qu'il y a dans la phrase un effet de sens intentionnel créé par le contexte et nous observons quelle forme en *-ant* est plus naturelle pour nos répondants. Nous n'oublions pas d'abrégé la phrase (68) pour la rendre plus compréhensible.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse du sens intentionnel des phrases à l'aide d'une échelle graduée de 1 à 5. Les phrases de cette partie doivent être plus nuancées. Elles ne doivent plus contenir explicitement la nuance intentionnelle ou non à cause du sémantisme intérieur des verbes choisis. En effet, c'est le contexte qui devrait permettre d'interpréter la phrase d'une manière intentionnelle ou non. Les phrases doivent être de nouveau concevables avec les deux formes en *-ant*. Par la **transformation** d'un exemple authentique (qui, comme dans la première partie du questionnaire, est toujours **marqué par le signe #**), nous créons une paire de phrases qui seront soumises à l'analyse de la puissance intentionnelle (précisée par l'échelle). Nous faisons d'abord le choix des exemples parmi les occurrences issues du corpus Frantext (marqués dans le questionnaire par la lettre **F**). Nous choisissons ces phrases-ci et, de nouveau, nous les modifions légèrement⁴¹.

toujours en fonction d'épithète détachée et que le GER se rattache toujours directement au VP de la phrase. Détaché, le GER pourrait se rattacher à toute la prédication principale ce qui pourrait changer considérablement le sens de la phrase.

⁴⁰ Les répondants peuvent penser en effet que nous attendons par l'acceptabilité la vérification de la grammaticalité des phrases. C'est pour éliminer ce faux sentiment que nous y intégrons la remarque sur la correction.

⁴¹ Par ces modifications, nous éliminons en effet le maximum des facteurs qui pourraient influencer l'interprétation des phrases. Nous voulons étudier seulement le facteur de l'intentionnalité.

(66) *Comme les conquérants qui se sont tant bien que mal adaptés **en prenant** les moeurs et le vêtement du pays conquis...* (GRACQ Julien, *La Presqu'île*, 1970)⁴²

(67) *Et le fait est qu'il traversa l'aire des combats **en renversant** tout sur son passage, comme un taureau furieux.* (TOURNIER Michel, *Le Roi des Aulnes*, 1970)⁴³

(46) *Mais elle s'étirait, **bâillant** exagérément.* (GARAT Anne-Marie, *Pense à demain*, 2010)⁴⁴

Enfin, nous choisissons les phrases parmi les exemples cités dans les ouvrages linguistiques (marqués dans le questionnaire par la lettre **L**). Nous intégrons dans le questionnaire les exemples de Kindt avec le verbe *chanter* qu'elle a analysé dans son article et sur lesquels nous avons appuyé notre hypothèse :

[A] *Il a fait enrager tout le monde **en chantant** très faux.*

[B] *Il a fait enrager tout le monde, **chantant** très faux.*

L'examen pratique assuré par le sondage nous montrera en effet si la phrase [A] que Kindt perçoit comme intentionnelle se révélera comme telle ou non. Les deux dernières phrases sont issues de l'article de Rihs qui étudie la causalité du GER/PPR⁴⁵. Nous choisissons ces phrases-ci :

(69) *Paul a brisé le verre en cristal **en le cognant** contre l'évier.*

(70) *Paul dépasse tout le monde **en roulant** à toute vitesse.*⁴⁶

Ces phrases nous semblent intéressantes et pertinentes à analyser. D'abord, elles présentent la relation de cause : l'interprétation intentionnelle est possible, même dans le sens étroit de Kindt. Ensuite, elles contiennent un effet de sens

⁴² Nous modifions la phrase (66) en éliminant l'adverbe *tant bien que mal* qui change considérablement l'interprétation de la phrase.

⁴³ Nous éliminons *Et le fait est qu'* dans la phrase (67). Cette élimination ne transforme par le sens de la phrase, elle la simplifie juste.

⁴⁴ Pour la même raison que dans la phrase (67), nous changeons dans (46) le début de la phrase : *Mais elle* pour *Marie*.

⁴⁵ RIHS, Alain. Gérondif, participe présent et expression de la cause. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 197-214.

⁴⁶ En effet, originellement nous avons choisi encore une phrase de l'article de Rihs, qui y était présente sous forme authentique et sous forme transformée (nous ne savons pas laquelle de ces phrases était originale, Rihs n'indique pas ni leur source, ni leur variante d'origine) :

(a) *Paul s'ennuie **en regardant** ce mauvais film.*

(b) *Paul s'ennuie, **regardant** ce mauvais film.*

Rihs utilise cette paire de phrases dans son questionnaire pour tester la temporalité du GER/PPR. Nous avons emprunté ces phrases pour tester notre hypothèse de l'intentionnalité. Les phrases étaient pertinentes : claires, courtes, comportant la relation causale et concevables sous forme de GER et de PPR. Elles pourraient montrer que le GER de la phrase (a) est intentionnel, tandis que le PPR de la phrase (b) est non-intentionnel. Pourtant, notre sondage pilot a révélé que les phrases sont mal choisies : le professeur de français à Sciences Po a refusé la phrase *Paul s'ennuie, regardant ce mauvais film* en disant qu'elle n'est pas bonne, qu'elle nécessite la continuation et qu'elle-même ne le dirait jamais comme ça. Nous voyons donc que même les articles linguistiques ne sont pas sans fautes, et que la méthode de transformation ne peut pas être utilisée sans réflexion. Chaque linguiste, quelque expérimenté qu'il soit, ne doit pas utiliser abusivement la méthode de la transformation sans prendre en considération autres facteurs qui émergent après la transformation. Vu ce résultat du sondage pilot, cette paire de phrases a été éliminée de notre questionnaire.

négatif. En effet, d'après nous, les phrases avec un effet de sens positif (par ex. *Paul a réussi son examen en travaillant toute la nuit*⁴⁷) impliquent toujours la nuance intentionnelle (il a réussi son examen parce qu'il a intentionnellement travaillé toute la nuit).

En revanche, les phrases avec un effet de sens négatif n'impliquent pas nécessairement l'interprétation intentionnelle, mais accidentelle, l'intention n'étant pensable que dans les cas où la phrase obtient une nuance destructive. Ainsi, la phrase (69) peut être interprétée comme si Paul a brisé le verre en cristal accidentellement, mais aussi comme s'il a voulu le briser, c'est pourquoi il l'a (intentionnellement) cogné contre l'évier. Le sondage par questionnaire montrera comment les enquêtés perçoivent ces phrases, s'il y ressentent la nuance accidentelle, ou intentionnelle.

Enfin, par le choix des phrases issues des articles linguistiques, nous voulons vérifier si ces phrases survivront les examens empiriques (surtout la phrase de Kindt avec *chanter*), ou s'il s'agit de l'argumentation abstraite et non-fondée des linguistes. Le questionnaire ainsi structuré, avec les questions socio-linguistiques et les instructions pour la PARTIE I et II, est présenté intégralement dans les annexes du travail (Tableau 2).

5.3. ANALYSE DES RESULTATS DU SONDRAGE PAR QUESTIONNAIRE ET AUTHENTIFICATION DE L'HYPOTHESE

Le dernier sous-chapitre est consacré à l'analyse du sondage par questionnaire qui devrait confirmer ou rejeter notre hypothèse de l'intentionnalité. Nous avons vu que les résultats du corpus étaient soit peu pertinents, soit insuffisants, soit qu'ils ne prouvaient que partiellement notre hypothèse étudiée. Nous verrons par la suite si les résultats issus du sondage par questionnaire seront plus pertinents ou si l'étude du sémantisme intentionnel nécessite plus d'approfondissements. Les résultats complets du sondage sont présentés dans les annexes⁴⁸.

⁴⁷ Phrase empruntée à RIHS, Alain. *Gérondif, participe présent et expression de la cause. Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, p. 201.

⁴⁸ Pour des raisons de clarté, les résultats sont divisés en 4 parties et présentés sous forme de graphiques et de tableaux récapitulatifs. La première partie contient les réponses aux questions initiales, socio-linguistiques (âge, sexe, programme et année d'études et bilinguisme des répondants). La deuxième partie montre les résultats de la PARTIE I du questionnaire qui s'intéresse à l'acceptabilité des phrases [1] à [7]. La troisième partie présente les réponses globales des enquêtés à la PARTIE II du questionnaire qui indique le degré d'intentionnalité des phrases [8] à [13] sur l'échelle de 1 à 5. La dernière partie propose les indications sur la difficulté du

Tout d'abord, il faut dire que le traitement des données a montré que la taille prévue de l'échantillon a été globalement respecté : nous avons reçu 35 réponses au questionnaire sur Internet. Le sondage en ligne s'est montré dans notre cas comme convenablement choisi, nous n'avons pas rencontré de graves problèmes avec les internautes⁴⁹. Au contraire nous voyons un grand avantage dans le remplissage du questionnaire en version électronique : nous, comme enquêteur, n'avons eu aucune possibilité d'influencer les résultats du sondage par notre comportement ou par notre explication du sujet aux enquêtés. Les réponses reçues n'étaient donc pas normalisées, mais subjectives (intuitives).

Ensuite, l'âge et le sexe des répondants était également respecté (voir Graphique 3 et Graphique 4): les résultats montrent que les enquêtés étaient âgés entre 20 et 25 ans, le sexe était proportionnellement réparti. La majorité des enquêtés était les étudiants de Sciences Po⁵⁰. En plus, même si les résultats du sondage ne le montrent pas, nous estimons que 80-85 % des étudiants étaient issus des programmes Master de Sciences Po. Finalement, plus de 90 % des répondants ont précisé que le français était leur langue maternelle⁵¹. Nous avons ainsi obtenu un échantillon d'enquêtés relativement homogène et pertinent pour l'analyse de notre hypothèse et nous estimons que les résultats de ce sondage seront plus ou moins démonstratifs.

Mentionnons enfin les réponses concernant la difficulté du questionnaire. La majorité des enquêtés a indiqué le degré de la difficulté de 2 à 4, seulement 5 répondants ont considéré le questionnaire comme facile (note 1) et aucun des répondants ne l'a marqué comme très difficile (5). D'après nous, ces réponses sont suffisamment satisfaisantes pour toutes les intégrer dans l'analyse. En somme, nous constatons que les conditions déterminées dans la méthodologie (sous-chapitre **4.4**) ont été respectées et les réponses obtenues peuvent nous fournir les résultats pertinents pour l'analyse de notre hypothèse.

questionnaire et les commentaires finaux des enquêtés. Pour des raisons de cohérence de texte et d'illustration de l'argumentation, les graphiques contenant les résultats de la PARTIE I et II sont également montrés dans ce sous-chapitre-ci.

⁴⁹ Aucun internaute n'a abandonné le questionnaire avant d'avoir saisi la totalité de ses réponses. En plus, vu la diversité des réponses, nous croyons que le questionnaire était rempli par les internautes relativement consciencieusement.

⁵⁰ Seulement 3 étudiants n'étaient pas originaires de Sciences Po, mais comme il s'agit également des personnes de formation universitaire, nous intégrons leurs réponses dans l'analyse.

⁵¹ Seulement 3 personnes ont indiqué qu'elles ne considéraient pas le français comme leur langue maternelle. Vu ce petit nombre des étrangers, nous intégrons leurs réponses dans l'analyse, sachant qu'elles ne sont pas considérablement différentes de celles des Français (à 90% leurs réponses étaient identiques à celles des Français).

Lançons-nous enfin à l'analyse des résultats issus du sondage par questionnaire. L'enquête a cherché à savoir si le GER est plus adéquat à l'expression de l'intentionnalité et si le PPR est plus naturel pour l'expression des activités accidentelles, non-intentionnelles dans les constructions causales identiques. L'analyse du Frantext a montré que cette hypothèse peut être étudiée non seulement sur les pures relations de cause, mais aussi sur d'autres relations temporelles ou logiques. Pour cette raison, nous avons intégré dans le questionnaire des phrases avec les relations logiques différentes⁵² et nous avons analysé sur ces phrases leur possibilité d'exprimer la nuance intentionnelle.

La PARTIE I du questionnaire s'intéressait à l'acceptabilité des phrases avec le GER et avec le PPR dans les ConsInt, constructions ayant la nuance intentionnelle (qui est assurée par le sémantisme des verbes ou par le contexte), ainsi que dans les ConsNInt, phrases sans nuance intentionnelle. Toutes les phrases de cette partie ont été issues du corpus Frantext (marqué par **F**), les exemples authentiques étant marqués par le signe **#**. D'après l'hypothèse, nous nous sommes attendue à ce que le GER soit plus fréquemment choisi dans les phrases [2], [4] et [6] (ConsInt). En revanche, le PPR devrait être plus fréquent dans les phrases [1], [3], [5] et [7] (ConsNInt). Voici les phrases de la PARTIE I du questionnaire :

[1]

- a. Rufus, pour se tenir à sa hauteur, devait courir **en avalant** de la neige chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour respirer.
- b. **#F** Rufus, pour se tenir à sa hauteur, devait courir, **avalant** de la neige chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour respirer.

[2]

- a. **#F** Je rentrai dans le salon **en faisant** exprès de heurter une chaise.
- b. Je rentrai dans le salon, **faisant** exprès de heurter une chaise.

[3]

- a. **#F** « Ah ? Excusez-moi, j'avais cru que... », bafouilla Claudie **en rougissant** à son tour.
- b. « Ah ? Excusez-moi, j'avais cru que... », bafouilla Claudie, **rougissant** à son tour.

[4]

- a. **#F** Le prince, après avoir fermé la porte, l'ouvrit à nouveau et la referma **en la claquant**, cette fois, de toutes ses forces.
- b. Le prince, après avoir fermé la porte, l'ouvrit à nouveau et la referma, **la claquant**, cette fois, de toutes ses forces.

[5]

- a. Ils riaient, tous les trois, **en clignant** des yeux à cause du soleil printanier.
- b. **#F** Ils riaient, tous les trois, **clignant** des yeux à cause du soleil printanier.

[6]

- a. **#F** Je t'invite à une soirée... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il **en clignant** de l'oeil à Ange.
- b. Je t'invite à une soirée... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il, **clignant** de l'oeil à Ange.

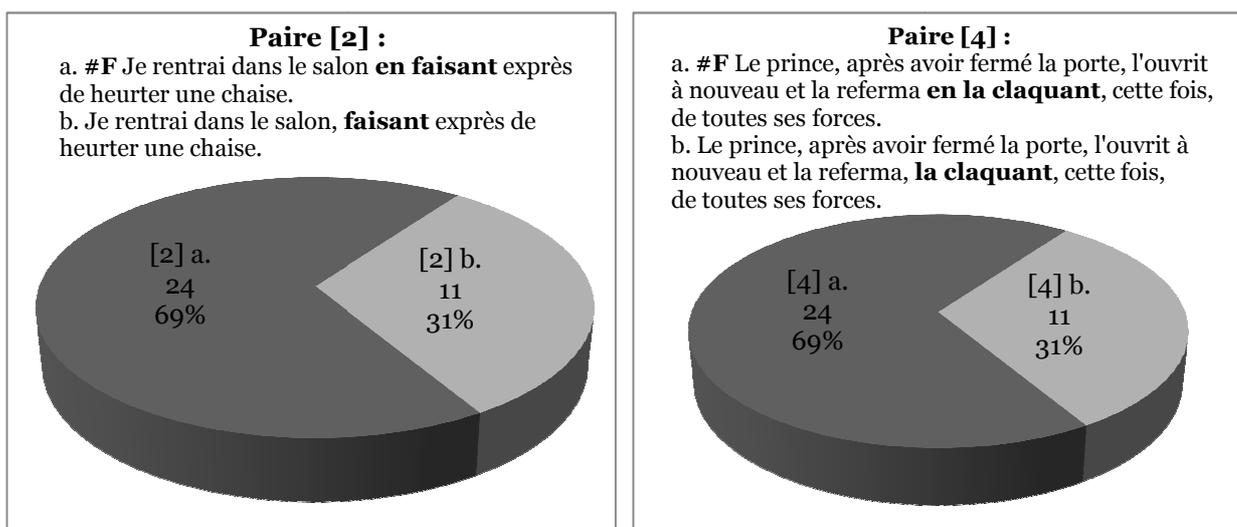
[7]

- a. Marie s'étirait **en bâillant** exagérément.
- b. **#F** Marie s'étirait, **bâillant** exagérément.

⁵² Relation de circonstance concomitante dans les phrases [5], [12] ou de moyen dans les phrases [2], [7], etc.

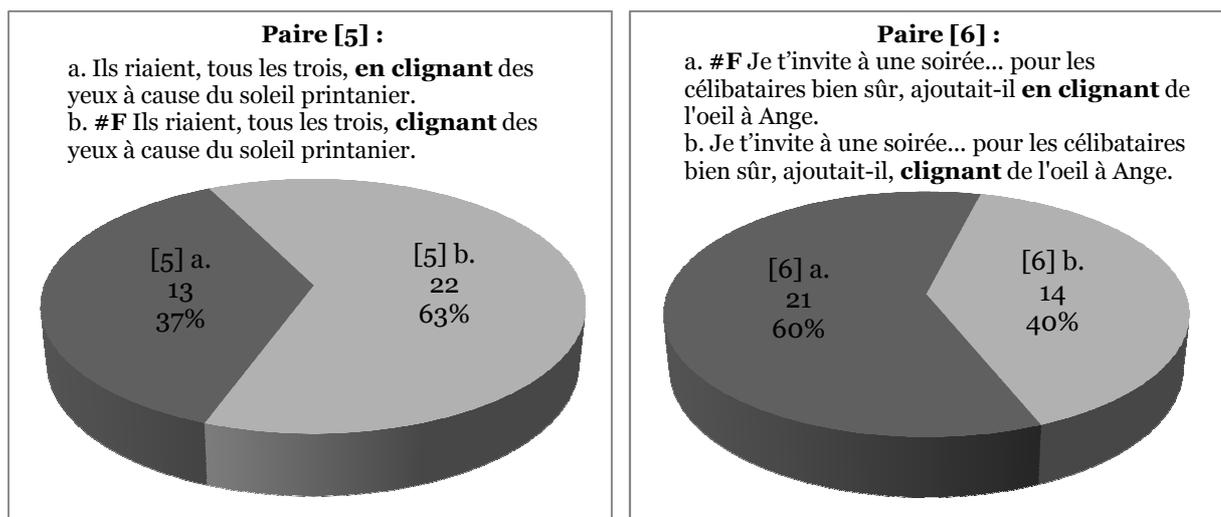
Les résultats de cette partie confirment notre hypothèse. En effet, dans les phrases [2] à [6], les répondants avaient tendance à choisir la variante qui correspondait à notre hypothèse, avec le pourcentage de « bonnes » réponses dépassant 60 %. Sur ce point, les résultats du sondage permettent de dire que les enquêtés choisissent le GER plutôt pour les ConsInt et le PPR plutôt pour les ConsNInt. Autrement dit, le GER est attesté comme meilleur pour l'expression de l'intentionnalité : il est choisi comme plus naturel dans les phrases dont le contexte nécessite l'interprétation intentionnelle (phrases [2], [4] et [6]). En revanche, le PPR se montre comme plus naturel dans les phrases sans nuance intentionnelle : les répondants le choisissent dans les phrases dont le verbe au PPR implique sémantiquement l'effet de sens non-intentionnel (phrases [3] et [5]).

Les résultats les plus pertinents de la PARTIE I sont montrés par les phrases [2] et [4] : 69 % des répondants choisissent les réponses correspondant à l'hypothèse (le GER est choisi dans les ConsInt). En plus, il s'agit des exemples authentiques :



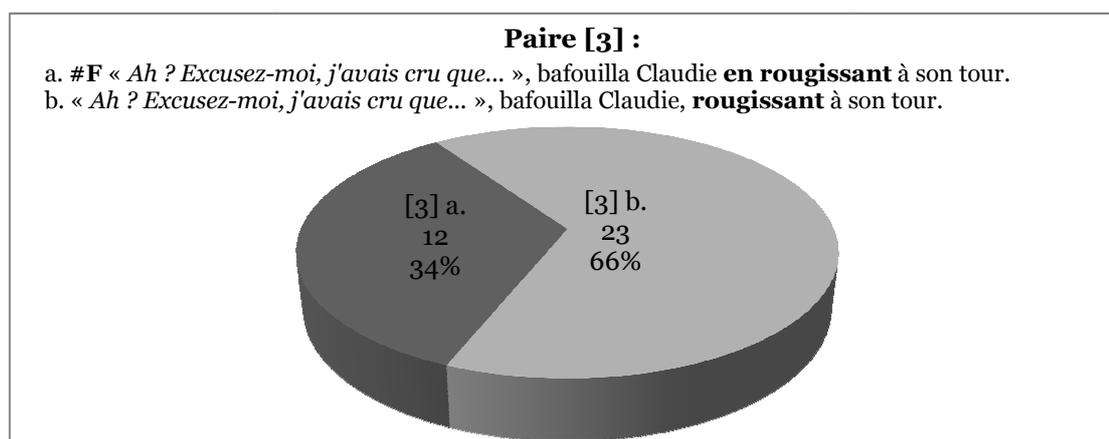
En particulier, la présence des expansions du GER *exprès* et *de toutes ces forces* suffit à persuader les enquêtés qu'il s'agit du contexte intentionnel. Cette connaissance entraîne que les enquêtés choisissent plutôt le GER qui se révèle comme plus apte à exprimer l'intention. Ainsi, nous constatons que l'intuition des locuteurs natifs confirme dans ces cas notre hypothèse.

C'est également le cas dans les phrases [5] et [6] : les enquêtés choisissent les exemples authentiques qui correspondent à ce que le GER exprime l'intention et le PPR la non-intention.



Nous constatons que le sondage auprès des locuteurs natifs est conforme aux résultats de l'analyse du corpus Frantext : le verbe *cligner* peut exprimer deux situations, l'une intentionnelle avec *cligner de l'oeil*, l'autre non-intentionnelle avec *cligner des yeux*. Le sémantisme du verbe *cligner* et de ses expansions éventuelles se révèle ainsi dans ces phrases comme le plus important lors du choix du PPR ou du GER.

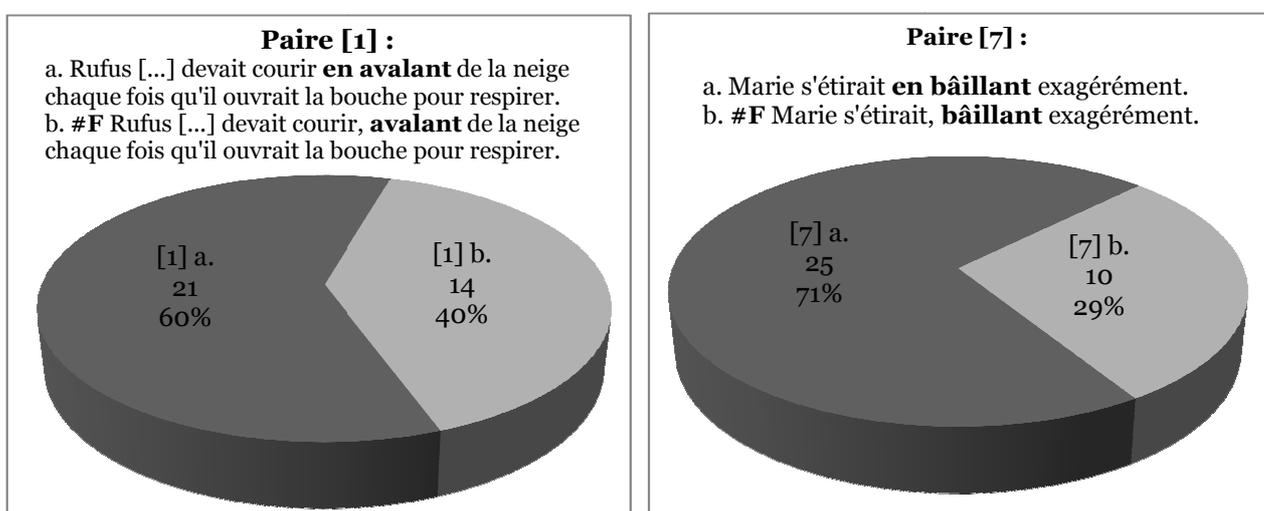
Néanmoins, soulignons que le choix du GER et du PPR par les répondants peut également réagir à d'autres facteurs qui influent sur l'interprétation sémantique. A titre d'exemple, voyons les résultats de la phrase [3] :



Dans la phrase [3], les répondants choisissent, avec 66 % des réponses, la variante transformée avec *rougissant à son tour*. Selon nous cela s'explique non seulement à cause du verbe sémantiquement non-intentionnel *rougir*, mais aussi à cause de la présence de l'expansion. Nous avons déjà expliqué dans 3.3 que le PPR se trouve rarement sans compléments. Nous sommes persuadée que les répondants choisiraient tous la variante avec le GER si la phrase ne contenait pas d'expansions

puisque, nous l'avons dit dans l'analyse des résultats du Frantext 5.1, le GER est fréquent après les verbes de déclaration dont il présente les circonstances (*rougir*) ou la manière de réalisation (et le verbe *bafouiller* est un des verbes de *dire*).

Les résultats les plus intéressants sont présentés par les phrases [1] et [7]. Dans [1], 60 % des enquêtés ont choisi la variante avec le GER (variante transformée) dans une ConsNInt. Pourtant, le PPR devrait être plus naturel dans cette phrase non seulement à cause du sémantisme de *avaler*⁵³, mais aussi à cause de l'expansion relativement longue de la forme en *-ant*. Dans [7], 71 % des enquêtés se sont de nouveau décidés pour la variante transformée avec le GER dans une construction contenant le verbe sémantiquement non-intentionnel *bâiller*. Comment interpréter ces résultats sans dire qu'ils contredisent l'hypothèse ?



Dans [7], nous voyons que le rôle le plus important est joué par la nature du complément du GER/PPR. L'adverbe *exagérément* implique sémantiquement l'intention. Et si la nuance de l'intention est présente dans la phrase, celle-ci ne peut s'interpréter autrement qu'intentionnellement. Ainsi, la phrase [7] doit s'interpréter seulement comme intentionnelle parce que la construction gérondivale *en bâillant exagérément* nécessite l'interprétation intentionnelle. Ce qui en effet confirme notre hypothèse de l'intentionnalité : si la construction en *-ant* exprime nécessairement la nuance intentionnelle (par exemple à cause d'expansions spécifiques), le GER est préféré. Et comme le GER a tendance d'après 71 % de nos répondants à se trouver dans la phrase [7], interprétée par nos enquêtés comme intentionnelle, l'hypothèse se trouve donc confirmée.

⁵³ Nous avons expliqué dans 5.1 que même si le verbe *avaler* est relativement intentionnel, nous le considérons dans la phrase [1] comme intentionnel du fait qu'il est difficile d'avaler de la neige intentionnellement.

En outre, grâce aux résultats de la phrase [7], nous constatons que l'intention ne doit pas être exprimée seulement dans les relations causales. En effet, la relation logique peut être même totalement omise (ex. la circonstance concomitante de la phrase [7] n'implique aucune relation logique). Nous complétons ainsi l'affirmation de Kindt et de Lipsky sur le GER qui peut recevoir sa nuance intentionnelle seulement dans les relations logiques de cause. L'intention est seulement une nuance qui peut éventuellement se superposer à d'autres relations logiques (cause, conséquence) ou sur la circonstance concomitante. En aucun cas, elle ne nécessite la relation de cause.

Voyons enfin la phrase [1] qui, avec 60 % des réponses pour la variante avec le GER, semble contredire l'hypothèse sur la présence du PPR dans les ConsNInt. Comment interpréter le résultat ? Ce n'est pas en effet la nuance non-intentionnelle de la phrase qui est la plus importante, mais le degré d'intégration du GER/PPR au prédicat verbal qui régit la phrase. Nous pensons donc que dans [1], c'est la vraie nature du GER qui se manifeste : le GER se rattache directement et très fermement à son verbe principal qu'il qualifie à la façon de circonstant (manière). La préposition *en* favorise ce rattachement et nous dirons même que c'est justement *en* qui intègre syntaxiquement et sémantiquement le verbe au GER au VP⁵⁴. Le GER est ainsi capable d'exprimer plus facilement la manière de la réalisation du VP.

En revanche, le PPR détaché est incident à toute la prédication principale. Le degré d'intégration est moins fort, le lien entre le PPR et le VP étant presque fortuit. D'après Kleiber, la construction participiale exprime en effet une simple juxtaposition des procès au VP et au PPR⁵⁵. C'est aussi la raison pourquoi le PPR n'est pas tellement fréquent dans les relations logiques (moyen ou manière par ex.) avec le VP. Ainsi, dans [1], le GER *en avalant de la neige* caractérise la manière de *courir*, tandis que le PPR *avalant de la neige* est un autre procès qui diffère de celui du VP et qui lui est juxtaposé. D'ailleurs, par cette constatation, nous découvrons encore un autre fait. Nous rejetons la définition de Herslund qui est persuadé que le GER désigne toujours deux actions indépendantes et simultanées, tandis que le PPR exprime deux facettes d'une même situation⁵⁶. Dans le cas de la phrase [1], c'est selon nous plutôt le GER qui exprime deux facettes

⁵⁴ Comparons avec l'explication de KLEIBER, Georges. *Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause*. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, p. 15.

⁵⁵ Op. cit., p. 10.

⁵⁶ HERSLUND, Michael. *Le participe présent comme co-verbe*. *Langue française*, 2000, p. 87.

d'une même situation tandis que le PPR désigne deux situations simultanées et autonomes reliées entre elles par un lien logique faible.

Ainsi, nous avons vu que les résultats de la PARTIE I, qui testait l'acceptabilité des phrases, confirmaient assez bien notre hypothèse (65% des réponses). Même si nous nous attendions à des résultats atteignant environ 90 % de confirmations, nous constatons que l'analyse de cette partie était enrichissante. En effet, il est impossible de dire que le facteur d'intentionnalité est le seul influant dans ces phrases sur le choix du GER ou du PPR. Nous avons vu que le nombre et la nature des expansions, la relation qui s'établit entre le GER/PPR et le VP ou simplement le contexte sont également importants pour l'interprétation de la phrase⁵⁷.

En plus, il faut mentionner aussi le côté stylistique, souvent décisif pour le choix entre le GER et le PPR. D'après Harald Weinrich et sa *Grammaire textuelle du français*, en langue française contemporaine, les qualifications avec le PPR sont, autant que possible, évitées dans la langue de tous les jours. On préfère les remplacer par des propositions subordonnées⁵⁸. Dans certains cas particuliers, où il est possible d'utiliser les deux formes, il est préférable d'utiliser le GER qui, en tant que forme est plus neutre. Les résultats de notre étude l'ont prouvé. Nous constatons que le GER est plus facile, pour les locuteurs francophones, à utiliser et à saisir dans la communication de tous les jours que le PPR. Aussi comme l'indique une des personnes sondées : « *l'emploi du gérondif ou du participe présent avec une césure dans la phrase ne tient pas pour moi de l'intuition ou de l'intention mais des différences entre le langage écrit et parlé. [...] Comme [...] je ne suis pas sûr de l'attention de mon auditeur, j'emploie le gérondif qui nous facilite la tâche à tous les deux* »⁵⁹.

⁵⁷ Nous verrons par la suite, dans l'analyse de la PARTIE II, s'il est possible d'éliminer ces facteurs par le choix plus convenable du type des questions.

⁵⁸ En employant un PPR, le locuteur marque l'écart de son style par rapport à la langue de tous les jours. Ceci peut être l'expression d'un style particulièrement soigné, comme dans la prose littéraire. Voir WEINRICH, Harald. *Grammaire textuelle du français*, 1989, p. 309.

⁵⁹ Le texte complet du commentaire no. 7 est présent dans le [Tableau 5](#) : Les commentaires sur le questionnaire. Remarquons que l'enquête s'est probablement trompé lorsqu'il a écrit : « *dans le langage parler le participe présent me vient plus naturellement puisqu'il permet de souligner la corrélation d'idée entre les deux verbes et surtout insiste sur leur instantanéité. Dans le langage écrit au contraire le participe présent et l'emploi de la ponctuation viennent allégé la syntaxe et facilite la lecture.* ». A notre avis, il a du penser au GER dans le premier cas (mot souligné).

La PARTIE II du questionnaire était plus nuancée. Elle ne contenait plus les phrases ayant la nuance intentionnelle explicitement marquée par les verbes ou par les expansions. Les phrases étaient en effet envisageables comme soit intentionnelles, soit au contraire non-intentionnelles (accidentelles). Les phrases de [8] à [10] ont été choisies à partir d'ouvrages linguistiques **L** (Kindt, Rihs), les phrases de [11] à [13] du corpus Frantext **F**, les exemples authentiques marqués par #. Voici les phrases de la PARTIE II du questionnaire :

[8] **L**

- a. Il a fait enrager tout le monde **en chantant** très faux.
- b. Il a fait enrager tout le monde, **chantant** très faux.

[9] **L**

- a. Paul a brisé le verre en cristal **en le cognant** contre l'évier.
- b. Paul a brisé le verre en cristal, le **cognant** contre l'évier.

[10] **L**

- a. Paul dépasse tout le monde **en roulant** à toute vitesse.
- b. Paul dépasse tout le monde, **roulant** à toute vitesse.

[11]

- a. #**F** Il traversa l'aire des combats **en renversant** tout sur son passage, comme un taureau furieux.
- b. Il traversa l'aire des combats, **renversant** tout sur son passage, comme un taureau furieux.

[12]

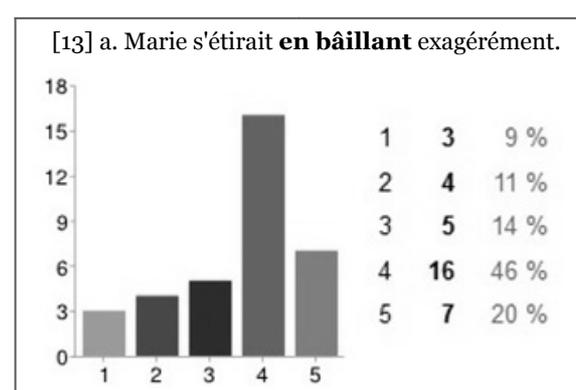
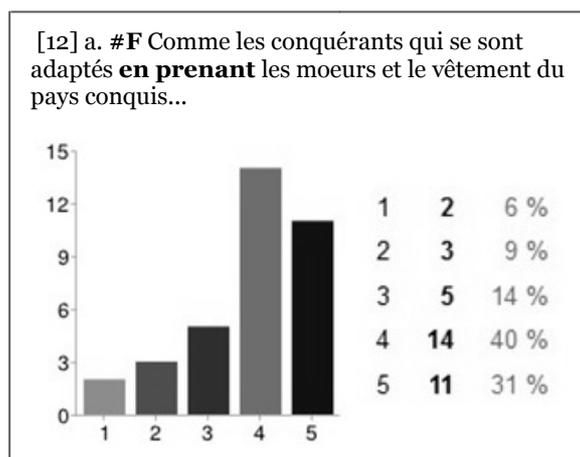
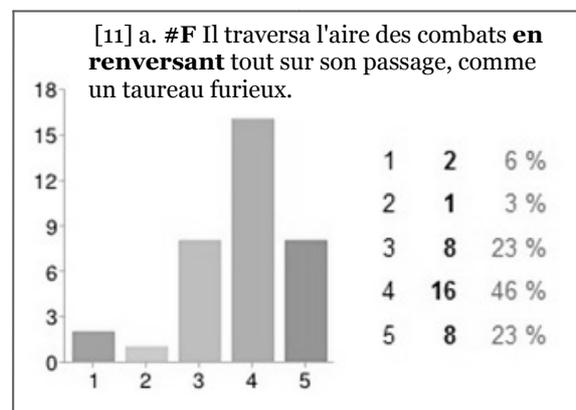
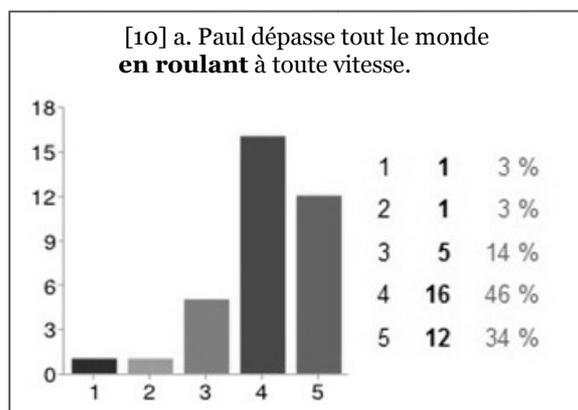
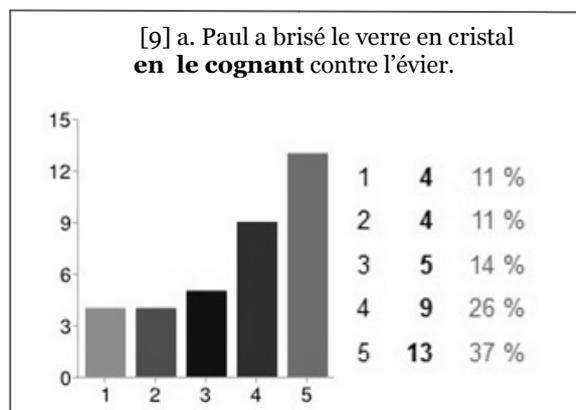
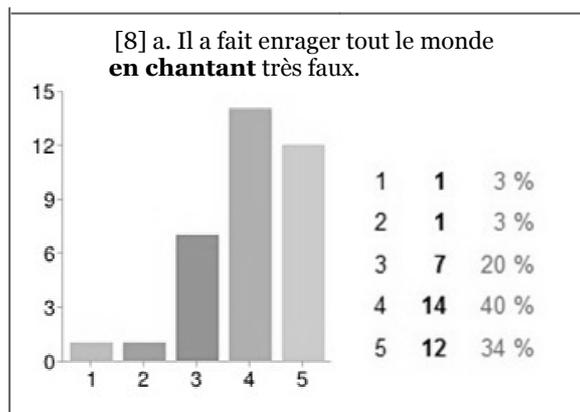
- a. #**F** Comme les conquérants qui se sont adaptés **en prenant** les moeurs et le vêtement du pays conquis...
- b. Comme les conquérants qui se sont adaptés, **prenant** les moeurs et le vêtement du pays conquis...

[13]

- a. Marie s'étirait **en bâillant** exagérément.
- b. #**F** Marie s'étirait, **bâillant** exagérément.

La PARTIE II s'intéressait au degré de l'intentionnalité des phrases et montrait les résultats à l'aide des échelles de 1 à 5. Pour cette raison, il nous semble important de distinguer les résultats selon leurs notes en trois classes : premièrement, les notes 1 et 2 expriment clairement la non-intentionnalité, deuxièmement, les notes 4 et 5 marquent explicitement l'intentionnalité et troisièmement, la note 3 propose les résultats « gris » du sondage. Les deux premières classes présentent les extrêmes et nous fournissent les résultats probants. Nous définissons le pourcentage des réponses suffisant pour prouver qu'une certaine phrase est intentionnelle ou non à 65 % (d'après le résultat global de l'analyse de la PARTIE I). La troisième classe comporte les résultats peu probants, mais les plus intéressants à commenter. Elle signifie en effet, que les répondants ne sont pas sûrs concernant la présence de la nuance intentionnelle ou accidentelle dans la phrase, ou qu'ils se sont laissés influencer par d'autres facteurs présents dans la phrase. D'après l'hypothèse, nous nous attendions à ce que les phrases contenant un GER soient évaluées par les notes 4 et 5 (intentionnelles), tandis que les variantes avec le PPR par devaient recevoir 1 ou 2 (non-intentionnelles).

La deuxième partie du sondage par questionnaire a montré les résultats diversifiés. En somme, ce que nous pouvons constater quant aux résultats de la PARTIE II, c'est que les répondants ont senti la nuance intentionnelle plus forte dans toutes les phrases comportant la construction gérondivale. Voici les résultats :



L'intention la plus marquante est présente, d'après les enquêtés, dans la phrase [10] a. (80%). En revanche la moins explicite se trouve dans la phrase [9] a. (63%). Dans cette phrase, l'hypothèse sur le GER exprimant explicitement l'intention n'est pas confirmée (le pourcentage est inférieur à 65 %). D'après nous, ce résultat est dû à

ce que dans [10] a., nous voyons de nouveau la présence de l'expansion, qui implique (comme dans la phrase [7]) la nuance intentionnelle : *à toute vitesse* veut dire que Paul roule intentionnellement de manière de dépasser tout le monde. En revanche, dans [9] a., nous pensons que les enquêtés choisissent moins la variante avec le GER parce qu'ils croient que Paul n'a pas vraiment d'intention de briser le verre en cristal. Ils ne sont pas persuadés que la phrase pourrait avoir cette nuance intentionnellement destructive. C'est aussi la raison pour laquelle les réponses de [9] a. sont ainsi diversifiées (11 % pour 1 et 2, 14% pour 3).

La phrase de Kindt [8] a. a été évaluée dans 74% des cas comme intentionnelle. Nous constatons ainsi que les enquêtés ont tendance à penser que la variante avec le GER contient la nuance intentionnelle. Ce résultat peut de nouveau être expliqué de la manière suivante : le GER se rattache directement et très fermement à son verbe principal qu'il qualifie à la façon de circonstant et la préposition *en* favorise ce rattachement, en intégrant syntaxiquement et sémantiquement le verbe au GER au VP⁶⁰. Par contre, nous voyons aussi un nombre élevé des réponses 3 : 20 % des enquêtés pensent que la phrase [8] a. n'est ni intentionnelle, ni non-intentionnelle. D'autres facteurs expliquent-ils ce résultat ? Nous pensons que la partie des enquêtés n'est pas sûre que la phrase [8] a. pourrait avoir la nuance négative : Paul enrage tout le monde parce qu'il le veut. Cette partie attribue ainsi à cette phrase le degré d'intentionnalité neutre.

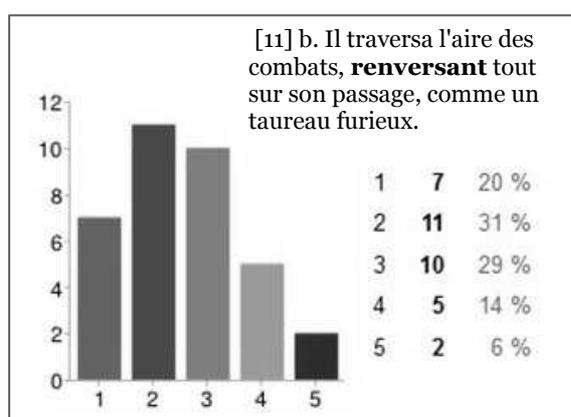
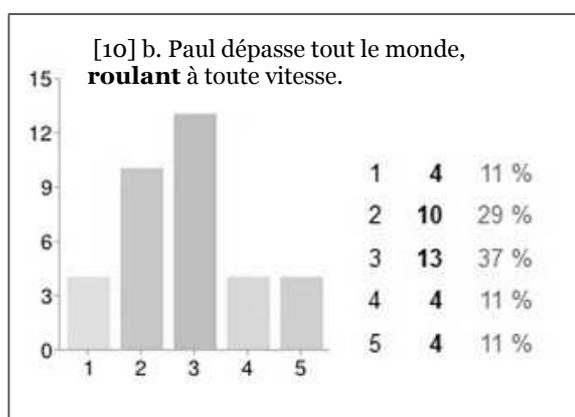
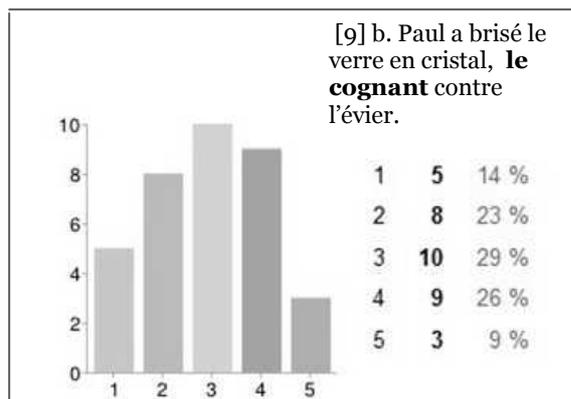
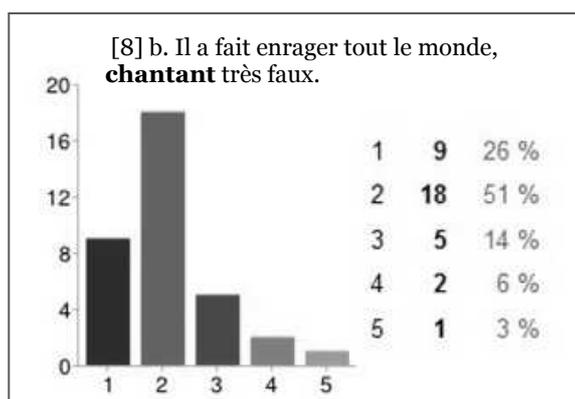
Les phrases [11] a. et [12] a. sont indiquées comme intentionnelles par 69-71 % des répondants. Ces phrases sont authentiques, issues du corpus Frantext. Le GER est plus naturel dans ces phrases pour l'expression de l'intentionnalité qui est d'après nous donnée par le contexte.

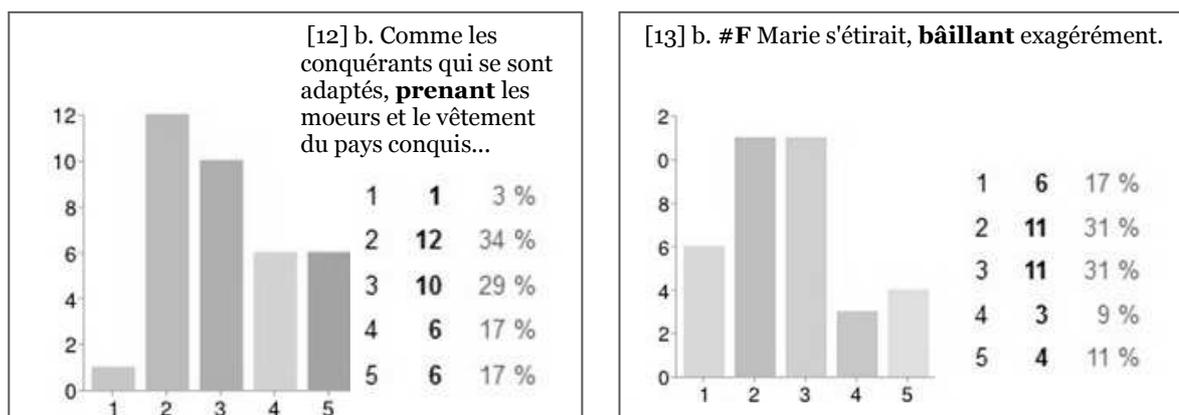
La phrase [13] a. montre enfin que 66 % des répondants pensent qu'elle est intentionnelle. Ce résultat est assez peu probant, car nous nous attendions à un résultat avoisinant les 90 %, notamment à cause de la nature d'expansion *exagérément*. Mais d'après nous, les enquêtés se sont laissés influencer plutôt par la relation de simultanéité qui est présente dans la phrase et ne prêtent pas vraiment attention à l'intentionnalité. Il est possible que les enquêtés perçoivent l'intentionnalité, comme Kindt et Lipsky d'ailleurs, comme une nuance qui est

⁶⁰ KLEIBER, Georges. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II*, 2009, p. 15.

conditionnée par la présence de la relation de cause. Si la relation causale est absente dans la phrase, les enquêtés n'indiquent pas de fort degré d'intentionnalité (les résultats des phrases [11] a. et [13] a. le montrent en effet). Si la relation de cause est présente comme dans [8] a. et [10] a., les enquêtés ont tendance à indiquer le degré le plus fort de l'intentionnalité. Mais comme nous l'avons plusieurs fois indiqué (dans les analyses de Frantext 5.1), d'après nous, la nuance intentionnelle ne nécessite pas la relation causale, elle peut être présente aussi dans la phrase où le GER et le VP sont en relation de circonstance concomitante.

Voyons maintenant les résultats des phrases dont la variante b. contenait le PPR. En somme, nous constatons que l'expression de la nuance non-intentionnelle par le PPR était attestée seulement dans la phrase [8] b. (75%), les autres phrases n'étaient pas tellement présentes par les enquêtés comme non-intentionnelles (les enquêtés pensent qu'elles sont non-intentionnelles à hauteur de 37 et 51%) :





La phrase [8] b. est marquée par les individus sondés comme la plus non-intentionnelle (de 75%). En revanche, les autres phrases ne se montrent pas au total comme non-intentionnelles : nous pouvons imaginer que la phrase [11] b. a tendance à se montrer comme non-intentionnelle (de 51%), mais les résultats des autres phrases (au-dessous de 50%) ne confirment pas l'hypothèse. Au contraire, nous voyons le pourcentage très grand des choix de la note 3 ce qui signifie que les enquêtés ne perçoivent ces phrases ni comme intentionnelles, ni comme non-intentionnelles. Ces résultats ne sont pas probants mais n'en sont pas moins significatifs. D'après ces graphiques, nous constatons ainsi que les enquêtés n'ont pas tendance à choisir la variante avec le PPR comme la phrase ayant la nuance non-intentionnelle (en les marquant par les notes 1 et 2).

Nous pouvons résumer les résultats de la PARTIE II du questionnaire de la manière suivante : le GER a la tendance de se montrer comme intentionnel, par contre le PPR ne se montre pas comme non-intentionnel dans les phrases à environnements identiques. Comment interpréter le résultat ?

Selon nous, le sondage par questionnaire montre que seulement une partie de l'hypothèse est confirmée. En effet, les graphiques résumant les réponses de la PARTIE II montrent qu'aucune des phrases ne présente le résultat inverse (le PPR exprimant plutôt l'intentionnalité). Le GER est en tout cas plus apte que le PPR à exprimer la nuance intentionnelle. Il s'intègre directement au prédicat principal de la phrase et le qualifie comme circonstant, leur relation est très ferme. Le problème qui émerge en analysant les réponses des enquêtés est que le PPR n'est pas tellement capable à exprimer clairement la nuance non-intentionnelle/accidentelle.

Selon nous, le PPR exprime très bien le trait de caractère naturel de la personne, la caractéristique inhérente de la personne, c'est-à-dire du support nominal. Les résultats de la phrase [8] b. le prouvent suffisamment et attestent ainsi la validité de l'explication de Kindt. Le groupe verbal *chanter très faux* est effectivement considéré par les sondés plutôt comme une aptitude naturelle et personnelle qui ne provoque pas intentionnellement la rage des auditeurs. Pourtant, les autres variantes participiales (*renversant, roulant, etc.*) n'ont pas fourni de résultats pertinents justement parce que nous n'avons pas trouvé de bonnes phrases dans lesquelles le GER exprimait l'intention et le PPR le trait de caractère naturel. Nous avons trouvé seulement les phrases qui peuvent avoir la nuance soit intentionnelle, soit accidentelle. Mais la nuance accidentelle n'est pas la même chose que l'expression du trait de caractère naturel de la personne.

D'après nous le PPR ne présente pas de résultats pertinents et ne se montre pas comme adéquat à exprimer la non-intentionnalité dans les phrases de [9] à [13] du fait que la nuance non-intentionnelle se montre comme très difficile à définir. L'intentionnalité, c'est une nuance clairement définie par la volonté de la personne. Mais comment définir la non-intentionnalité ? Signifie-t-elle seulement l'interprétation de la caractéristique inhérente à la personne comme dans les exemples de Kindt avec *chanter* ? Ou la non-intentionnalité est-elle incluse également dans l'accidentalité, dans les phrases ayant la nuance négative/destructive ?

En effet, nous sommes d'avis que le PPR exprime la nuance non-intentionnelle seulement dans les phrases où le verbe au PPR implique l'interprétation d'un trait de caractère ou de l'activité naturelle de la personne. La phrase de Kindt avec *chanter* et les résultats de la PARTIE I du questionnaire le montrent. *Chanter faux* est un trait de caractère de la personne, tout à fait naturel. Les verbes comme *rougir, cligner des yeux ou avaler de la neige* sont les activités physiques naturelles que la personne ne peut pas influencer. Seulement dans ces phrases ayant la circonstance « naturelle » le PPR se montre comme plus fréquent. Par contre, les phrases contenant la nuance accidentelle, ouvrent la possibilité à deux interprétations : intentionnelle et non-intentionnelle. Cette nuance est plus floue et il est impossible de constater que dans chaque phrase le fait accidentel signifie clairement le fait non-intentionnel.

En plus, la non-intentionnalité dépend toujours du contexte et de l'interprétation de la personne qui est influencée par ses expériences et connaissances pragmatiques du monde. Un sondé pourrait penser que le fait de briser le verre accidentellement est une activité non-intentionnelle. En revanche un autre individu peut être persuadé que même un accident n'est pas tout à fait non-intentionnel.

Pour conclure, considérant l'explication de la nuance non-intentionnelle, nous constatons que l'hypothèse de l'intentionnalité est confirmée par les résultats du sondage par questionnaire. Le GER a tendance à se trouver plus fréquemment dans les constructions intentionnelles et il exprime plutôt l'intention dans les phrases à environnements identiques. Cette expression de l'intention est basée sur le fait que le GER se rattache très fermement à son verbe principal et qu'il présente l'instruction nettement définie comment interpréter la relation entre le verbe au GER et le VP. Les verbes au GER ont en général le caractère événementiel. Ainsi, ils s'interprètent plutôt comme contenant une intention.

En revanche, le PPR a tendance à se trouver plus fréquemment dans les constructions non-intentionnelles, ayant seulement la circonstance « naturelle ». La relation entre le PPR et le VP n'est pas tellement ferme et son instruction interprétative reste plus floue. Lipsky affirme à ce titre : « *Il est évident que la construction au participe est beaucoup moins explicite et a l'avantage de laisser régner un certain flou sur ce qu'est la relation exacte entre les deux procès.* »⁶¹. Les verbes au PPR ont en général le caractère statique. Ils présentent mieux les traits permanents des choses ou les caractéristiques inhérentes des personnes. Le PPR est de ce point de vue plus neutre que le GER quant à son instruction et l'interprétation de la phrase ne dépend pas seulement de lui, mais plutôt du sémantisme des verbes en jeu ou encore du contexte. Toute cette explication est d'après nous la raison pour laquelle le PPR est moins limité que le GER dans son positionnement (le GER est dans la majorité des cas postposé ; le PPR peut être antéposé, postposé et intercalé), dans l'expression des relations logiques (le GER n'est pas capable à exprimer la postériorité et il est moins fréquent que le PPR dans les relations causales) ou dans l'expression de certaine nuance (qu'il s'agit du dynamisme ou de l'intentionnalité) : le PPR est plus neutre et son instruction interprétative reste ainsi floue et très souvent dépendante du contexte.

⁶¹ LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand. *Langages*, 2003, p. 78.

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était d'examiner les différences sémantiques distinguant le gérondif du participe présent et ce dans le cadre de phrases à l'environnement identique. Dès le début, nous avons supposé qu'aucune des grammaires et qu'aucun des ouvrages linguistiques ne traitait ce sujet de manière systématique. Ainsi, nous avons, par ce travail, tenté de réaliser cette systématisation et de d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion. Nous avons ensuite voulu vérifier un autre type de différence sémantique entre le gérondif et le participe présent, basé sur l'expression de l'intentionnalité. Dans la conclusion, nous voudrions retracer notre démarche et résumer les observations essentielles que nous avons faites.

Nous avons commencé notre étude par l'analyse des caractéristiques morphologiques du GER et du PPR dans la partie théorique. Nous avons expliqué que, contrairement aux affirmations de certaines grammaires françaises traditionnelles, il s'agit de deux formes grammaticales totalement distinctes et indépendantes l'une de l'autre. Notre argumentation reposait entre autre sur une étude étymologique et sur la présence de la préposition *en* précédant le GER qui n'est pas un morphème totalement vide de sens.

Nous avons continué par l'analyse des caractéristiques syntaxiques du GER et du PPR. Nous avons montré que même si ces formes en *-ant* contiennent plusieurs ressemblances syntaxiques, celles-ci sont plutôt marginales par rapport aux différences grammaticales et fonctionnelles. Leurs différents fonctionnements syntaxiques sont le trait le plus important de leur divergence. Néanmoins, nous avons précisé que ces formes en *-ant* pouvaient parfois être interchangeables : la commutation du GER et du PPR est possible lorsque le PPR a la fonction d'épithète détachée.

Dans le chapitre sémantique, nous avons enfin présenté leurs différentes valeurs circonstancielles tout en soulignant que cet étiquetage du GER et du PPR n'est pas tellement important. Nous avons en effet explicité que ces formes en *-ant* sont sémantiquement indéterminées et qu'elles contiennent seulement une instruction relativement floue sur la manière de les interpréter. Cette interprétation dépend ensuite de différents facteurs comme la position du GER/PPR dans la phrase, le sémantisme des verbes en jeu, la présence et la nature des compléments du GER/PPR ou le contexte de la phrase. Vers la fin de la partie théorique, nous

avons présenté l'hypothèse de l'intentionnalité basée sur l'article de Saskia Kindt. Nous avons supposé que le GER est plus apte à exprimer l'intentionnalité, tandis que le PPR a tendance à exprimer une nuance non-intentionnelle dans les phrases à environnements identiques.

La partie empirique du travail était divisée en deux parties : le chapitre présentant la méthodologie et le chapitre exposant les résultats des analyses. Pour vérifier l'hypothèse nous nous devons de définir en amont le matériel : le GER et le PPR épithète détachée extra-prédicatif (ayant la fonction de circonstant) se trouvant dans des phrases à environnements identiques. Ces formes verbales en *-ant* sont postposées, suivies de compléments et expriment la dynamicité et la relation de cause avec la prédication principale. Puis, nous avons choisi deux approches différentes. En premier lieu, l'examen de la fréquence du GER/PPR dans le corpus Frantext sur l'exemple des verbes intentionnels, non-intentionnels et fréquents. En second lieu, le sondage des exemples choisis de Frantext auprès des locuteurs natifs par l'intermédiaire du questionnaire en ligne.

Pour conclure, les résultats de l'examen de Frantext et du sondage par questionnaire se sont montrés relativement pertinents et concluants. Ils ont conforté l'hypothèse que, dans le cas de phrases à environnement identiques, le GER est plus apte à exprimer l'intentionnalité, tandis que le PPR a tendance à exprimer la non-intentionnalité. Nous avons expliqué que ce résultat est dû aux natures grammaticales propres de ces formes en *-ant*. Le GER se rattache directement et fermement au verbe principal de la phrase qu'il qualifie en tant que circonstant. C'est d'ailleurs la préposition *en*, loin d'être « vide de sens », qui intègre syntaxiquement et sémantiquement le GER au VP. En revanche, le lien entre le PPR et le VP est plus lâche et plus neutre, exprimant seulement la juxtaposition des procès. En outre, nous avons réussi à démontrer que l'hypothèse sur le GER intentionnel et sur le PPR non-intentionnel n'est pas valable seulement dans les relations causales comme Kindt l'a supposé, mais également dans d'autres relations logiques (moyen, manière) ou même dans les relations sans lien logique (circonstance concomitante).

Néanmoins, nous avons montré que l'hypothèse de l'intentionnalité n'était que partiellement confirmée. En effet, le GER est plus fréquent dans les constructions intentionnelles et il a la tendance à exprimer l'intentionnalité dans les phrases à environnements identiques. Par contre, le PPR s'est montré plus récurrent dans

les constructions non-intentionnelles. Il n'a pas tout fait tendance à exprimer la non-intentionnalité les phrases à environnements identiques. Nous avons expliqué ce résultat par la difficulté de définir la notion de non-intentionnalité. Le PPR est d'après nous apte à exprimer la non-intentionnalité et ce seulement si elle contient une circonstance « naturelle » : le PPR s'utilise plus fréquemment pour exprimer les procès involontaires (naturels), mais pas accidentels.

Nous avons enfin démontré qu'il était difficile d'étudier seulement la nuance (non-) intentionnelle dans les phrases puisque nombre d'autres facteurs comme le sémantisme des verbes, la présence et la nature des compléments du GER/PPR ou le contexte influencent leurs interprétations. Le choix entre le GER/PPR est aussi parfois conditionné par le côté stylistique, les facteurs pragmatiques ou/et par les préférences individuelles de chacun.

Avant de finir, nous avons au cours de ce travail identifié plusieurs pistes de recherche ultérieures qui seraient intéressantes à approfondir. Il semble que le GER et le PPR, sous forme de certains types de verbes, favorisent certaines interprétations sémantiques, et que ces interprétations se produisent plus ou moins indépendamment du sens du VP. Nous avons démontré que les verbes exprimant les activités physiques ont tendance à exprimer sous forme du PPR les procès involontaires et sous forme du GER les situations intentionnelles. A notre avis, c'est la raison pour laquelle ces deux formes semblent s'employer l'une pour l'autre, tout en possédant chacune une autre nuance sémantique. Il serait très utile de déterminer s'il existe d'autres types de verbes qui favorisent certaines interprétations, l'une sous forme du GER, l'autre sous forme de PPR.

Une autre piste de recherche serait d'étudier quels types de verbes de la prédication principale sont typiques plutôt pour le GER et lesquels le seraient davantage pour le PPR. Nous avons par exemple vu que le GER est très fréquemment utilisé après les verbes de déclaration. Il serait intéressant d'étudier le type de verbes qui nécessiteraient plutôt le PPR, aussi bien dans le cas de sa postposition, que celui de son antéposition.

Ces pistes de recherches ne constituent qu'une petite partie des études qu'il faudrait encore mener. La question de la commutation du GER avec le PPR est un sujet très complexe et le manque d'études sur le sujet est frappant. Nous espérons avoir montré à quel point le sujet était intéressant, et que notre étude pourra contribuer à la recherche que ce sujet mérite.

RÉSUMÉ V ČEŠTINĚ

Tato bakalářská práce s názvem *Les différences sémantiques dans l'emploi du gérondif et du participe présent en français* se zabývá významovými rozdíly v užití gerundia a přičestí přítomného ve francouzštině. Snaží se o systematizaci těchto sémantických rozdílů na základě analýz převzatých z francouzsky psaných lingvistických článků a studuje hypotézu možné rozdílné interpretace gerundia a přičestí přítomného v identických konstrukcích, založené na článku Saskie Kindtové s názvem « En pleurs vs. en pleurant : Deux analyses irréconciliables ? ».

Teoretická část práce vychází z předpokladu, že na rozdíl od pojetí tradičních francouzských gramatik, gerundium a přičestí přítomné představují ve francouzštině dvě různé gramatické formy z morfologického, syntaktického i sémantického hlediska. Jejich rozdílný latinský původ, přítomnost u gerundia významově neprázdné předložky *en* a odlišné syntaktické fungování čtenáře přesvědčují, že se nejedná o dvě varianty stejné formy končící na *-ant*. Obě formy mají ve francouzštině svojí opodstatněnou existenci a zastávají různé syntaktické funkce, ve kterých se nemůžou zaměňovat. Gramatická záměna (komutace) gerundia a přičestí přítomného je možná pouze v případě, má-li přičestí přítomné funkci přívlastku, odděleného od řídicí propozice čárkou.

Hypotéza práce, převzatá z článku Saskie Kindtové, předpokládá, že v určitých identických konstrukcích má gerundium tendenci vyjadřovat záměrnost, zatímco přičestí přítomné je příznačné pro neúmyslné vyjadřování. V empirické části práce se autorka pokouší tuto hypotézu ověřit na základě sledování frekvence několika typů sloves v korpusu Frantext a na základě internetového dotazníku, zkoumajícího intuici rodilých mluvčích na příkladech vybraných z korpusu. Metodologická kapitola popisuje vybraný postup při ověřování hypotézy a analytická kapitola představuje výsledky analýz korpusového výzkumu a dotazníkového průzkumu.

Hypotéza byla studována na přesně definovaném materiálu. Věty měly obsahovat buď gerundium, nebo přičestí přítomné ve funkci *épithète détachée* v extrapredikační pozici. Tyto verbální formy měli být v postpozici, mít rozvíjející členy, vyjadřovat dynamickou situaci a, dle konstrukcí převzatých od Kindtové, mít kauzální vztah s řídicí propozicí.

Výsledky analýz ukazují, že hypotéza o záměrnosti gerundia a nezáměrnosti přičestí přítomného se potvrdila. Korpusový výzkum sémanticky záměrných (slovesa s voluntativní modalitou) a nezáměrných sloves (slovesa fyzických projevů) ukázal, že hypotéza je prokazatelná nejen na kauzálním vztahu gerundia/přičestí přítomného s řídicí propozicí, ale i na jiných logických vztazích (způsob, prostředek) nebo na vztahu čisté průvodní okolnosti.

Gerundium má tendenci vyjadřovat záměrnost, protože se těsně váže na řídicí sloveso a integruje děj v podobě příslovečného určení do řídicí propozice. Samotné gerundium není záměrné, ale v důsledku své interpretační instrukce má tendenci úmysl vyjadřovat. Naproti tomu, přičestí přítomné neintegruje děj tak intenzivně do řídicí propozice, vyjadřujíc jen juxtapozici dějů. Je proto ve své interpretační instrukci více vágní, neutrální a vyjadřuje spíše neúmyslnou nuanci. Výsledky dotazníkového průzkumu však ukázaly, že přičestí přítomné má tendenci vyjadřovat neúmyslné děje pouze v případě, jedná-li se o přirozenou okolnost: používá se častěji jako příslovečné určení u sloves vyjadřující mimovolné fyzické procesy, avšak ne náhodné události.

V závěru práce autorka konstatuje, že interpretace věty obsahující gerundium nebo přičestí přítomné nezáleží pouze na existenci úmyslu, ale především na dalších faktorech jako je pozice těchto forem ve větě, přítomnost a povaha rozvíjejícího členu, na lexikálním významu sloves přítomných ve větě, atd. Výběr mezi užitím gerundia nebo přičestí přítomného pak záleží taktéž na stylistické stránce či na pragmatických faktorech a osobních rozdílech mezi mluvčími.

Tato práce tedy rozšiřuje a upřesňuje možnost sémantické interpretace gerundia a přičestí přítomného na základě vyjádření úmyslu. Přispívá tím k lepšímu pochopení těchto slovesných forem z hlediska jejich významových rozdílů a otevírá nové možnosti, jak nahlížet na tyto ve francouzštině dvě rozdílné gramatické formy končící na *-ant*.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ARNAVIELLE, Teddy. Le gérondif français : nouvelle définition d'un objet étrange. *Les Cahiers de L'AFLS*, 2010, vol. 16, no. 1, pp. 6-24. ISSN 1756-4476.
- [2] ARNAVIELLE, Teddy. Le participe, les formes en –ant : positions et propositions. *Langages*, 2003, no. 149, pp. 37-54.
- [3] BONNARD, Henri. Article sur « Gérondif ». In *Grand Larousse de la Langue Française*. Paris : Larousse, 1972, p. 2221 et sqq.
- [4] CHARAUDEAU, Patrick. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette, 1992, 927 p. ISBN 2-01-016172-6.
- [5] CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel et PEYTARD, Jean. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1964, 494 p. ISBN 2-03-070031-2.
- [6] CUNITA, Alexandra. « C'est *en chantant* que des muets ont retrouvé l'usage de la parole ». Nouveaux regards sur le gérondif. *Studii de Lingvistica*, 2011, vol. 1, no. 2, pp. 65-83.
- [7] DE CARVALHO, Paulo. « Gérondif », « participe présent » et « adjectif verbal » en morphosyntaxe comparative. *Langages*, 37^e année, 2003, no. 149, pp. 100-126.
- [8] GETTRUP, Harald. Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane*, 1977, vol. 12, no. 2, pp. 210-271.
- [9] GREVISSE, Maurice. *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Gembloux (Belgique) : Duculot, 1969, 9^e édition revue, 1228 p.
- [10] GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le Bon Usage : Grammaire française*. Paris : De Boeck-Duculot. 13^e édition de 1993-1997, 1762 p., ISBN 2-8011-10450 et 15^e édition de 2011, 1666 p., ISBN 978-2-8011-1642-5. Version électronique de l'édition de 2011 disponible sur <<http://www.lebonusage.com/>>.
- [11] HALMØY, Odile. *Le Gérondif en français*. Paris : Editions Ophrys, 2003, 191 p. ISBN 2-7080-1064-6.
- [12] HALMØY, Odile. Les formes verbales en –ant et la prédication seconde. *Travaux de linguistique*, 2008, vol. 2, no. 57, pp. 43-62.

- [13] HENDRICH, Josef, RADINA, Otomar a TLÁSKAL, Jaromír. *Francouzská mluvnice*. Plzeň : Fraus, 2001, 3^e édition, 700 p. ISBN 80-7238-064-8.
- [14] HERSLUND, Michael. Le participe présent comme co-verbe. *Langue française*, 2000, no. 127, pp. 86-94.
- [15] HØYER, Anne-Gro. *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*. Mémoire de Master, Université de Bergen. Bergen, 2003, 99 p. Disponible sur WWW : <http://ub.uib.no/elpub/2003/h/527001/Hovedoppgave.pdf>.
- [16] KINDT, Saskia. En pleurs vs. en pleurant : Deux analyses irréconciliables? *Travaux de linguistique*, 1999, no. 38, pp. 109-118. ISSN 0082-6049.
- [17] KLEIBER, Georges. En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots. *Cahiers Chronos*, 2007, no. 19, pp. 93-125.
- [18] KLEIBER, Georges. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de Cause. In COMES, E., HRUBARU, F. (eds). *Relations de discours II – Actes du XV^e Séminaire de Didactique Universitaire*. Cluj : Editura Echinox, 2009, pp. 9-24.
- [19] KLEIBER, Georges. La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? *Travaux linguistiques du CERLICO*, 2007, no. 20, pp. 109–123.
- [20] LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, 591 p. ISBN 2-01-020383-6.
- [21] LEVIN, Beth. *English verb classes and alternations: a preliminary investigation*. Chicago : University of Chicago Press, 1993, 348 p. ISBN 02-264-7533-6.
- [22] LIPSKY, Angela. Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand. *Langages*, 37^e année, 2003, no. 149, pp. 71-85.
- [23] MOORTGAT, Bernardette. *Participe et gérondif : Étude de l'opposition entre la présence et l'absence de EN devant la forme en -ant*. Thèse de doctorat. Université de Metz. Metz, 1978, 251 p. Disponible sur WWW : ftp://ftp.scd.univ-metz.fr/pub/Theses/1978/Moortgat.Bernadette_P.LMZ7805.pdf.
- [24] NADVORNÍKOVÁ, Olga. *Analýza predikačního potenciálu francouzských tvarů na –ant : na základě paralelního korpusu "Colomba"*. Diplomová práce. Univerzita Karlova. Prague, 2003, 313 p.

- [25] NADVORNÍKOVÁ, Olga. *Korpusová analýza faktorů sémantické interpretace francouzského gérondivu*. Dizertační práce. Univerzita Karlova. Prague, 2012, 479 p.
- [26] RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France, 2008, 5^e tirage, 646 p. ISBN 978-2-13-053959-9.
- [27] RIHS, Alain. Gérondif, participe présent et expression de la cause. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 2009, no. 29, pp. 197-214.
- [28] ŠABRŠULA, Jan. *Vědecká mluvnice francouzštiny*. Prague : Academia, 1986, 1^{ère} édition, 386 p.
- [29] VERJANS, Thomas. Sur la genèse des locutions participiales. *Linx : Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense* [en ligne], 59, 2008. Mis en ligne le 1^{er} janvier 2012, consulté le 3 juillet 2013. Disponible sur : <<http://linx.revues.org/624>>.
- [30] WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette. Édition de de 1962, 640 p. et édition de 1991, 687 p. ISBN 2-01-018258-8.
- [31] WEINRICH, Harald. *Grammaire textuelle du français*. Traduit par Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert. Paris : Didier, 1989, 671 p. ISBN 2-278-03681-6.
- [32] WILMET, Marc. *Grammaire critique du Français*. Paris : De Boeck, 2007, 4^e édition, 758 p. ISBN 978-2-8011-1403-2.

Sites Internet consultés :

- [33] *Base textuelle FRANTEXT* [en ligne]. Disponible de : <<http://www.frantext.fr>> [consulté le 15 juillet 2013].
- [34] *Google Drive* [en ligne]. Disponible de : <<https://drive.google.com>> [consulté de mars à juillet 2013].
- [35] *SciencesPo* [en ligne]. Disponible de : <<http://www.sciencespo.fr>> [consulté le 20 juillet 2013].

ANNEXES

Tableau 1 : Les fonctions principales du GER et du PPR

Forme	Support	Fonction	Caractéristique de la fonction	Exemple	Possibilité de remplacement ?
GER	Prédicat verbal	Complément circonstanciel	Ce prédicat verbal, verbe principal, peut être un verbe conjugué (à tous les temps et à tous les modes de toutes les personnes) ou une forme non conjuguée du verbe (infinitif, participe présent, participe passé, un autre gérondif). Il peut être le prédicat d'une proposition principale ou indépendante, comme celui d'une proposition subordonnée. Le GER est alors incident au verbe avec un nombre plus ou moins grand des expansions.	1. <i>Sortez de la ville en longeant la mer.</i> 2. <i>Sortir en longeant la mer.</i>	Dans certains cas , le GER peut être remplacé par le PPR.
GER	Aucun support	Complément circonstanciel / Emploi figé	A voir dans le chapitre 2 : ANALYSE SYNTAXIQUE, p. 19.	3. <i>En attendant Godot.</i> 4. <i>en attendant ; en passant ; en supposant que</i>	NON , le PPR ne peut pas être remplacé par le GER.
PPR	Aucun support	Emploi figé	A voir dans le chapitre 2 : ANALYSE SYNTAXIQUE, p. 19-20.	5. <i>pendant ; durant ; moyennant que ; cependant</i>	NON , le PPR ne peut pas être remplacé par le GER.
PPR	Syntagme nominal	Épithète liée	Cet emploi de PPR est le plus courant (dans la presse, il répond à 80% de ses occurrences). Il se rencontre chez les verbes transitifs, ainsi que chez les verbes intransitifs (ou employés intransitivement), ce qui est fréquent dans les titres de tableaux. Avec diverses expansions, parfois assez longues, il se rencontre aussi bien dans des textes littéraires que dans la prose journalistique. Le PPR épithète est souvent nécessaire à la bonne compréhension de la phrase. Dans la majorité des contextes, il peut commuter avec la proposition relative (<i>Victor Hugo qui écoute Dieu</i>).	6. <i>Victor Hugo écoutant Dieu.</i> 7. <i>Seuls les auteurs parlant de notre époque m'intéressent.</i>	NON , le PPR ne peut pas être remplacé par le GER.
PPR	Syntagme nominal	Attribut de l'objet	Il s'agit d'un autre emploi spécifique pour le PPR, où il peut être attribut d'objet direct ou d'un objet indirect, et il peut être construit directement ou indirectement (avec <i>comme</i>). Il se rencontre avec certains verbes seulement, dont les plus fréquents sont les verbes de perception visuelle ou auditive et de représentation mentale, comme <i>voir, imaginer, s'imaginer, se représenter</i> , mais aussi certains verbes comme <i>trouver, rencontrer, laisser</i> et <i>abandonner</i> . Dans certains cas, il est difficilement remplaçable par une proposition relative.	8. <i>Je trouvai le pasteur agonisant dans une chambre à six lits.</i> 9. <i>Je le considère comme n'ayant aucune chance de réussir ce concours.</i>	NON , le PPR ne peut pas être remplacé par le GER.

Suite du Tableau 1: Les fonctions principales du GER et du PPR

PPR	Syntagme nominal	Prédicat d'une construction absolue	Dans certaines occurrences plutôt littéraires, le PPR peut s'employer en construction absolue avec un sujet propre : il sert alors à former une proposition participe absolue, qui équivaut à une proposition circonstancielle et qui reste grammaticalement indépendante de la proposition principale. Il est important de distinguer le support du PPR qui est un nom ou un syntagme nominal (qui équivaut au sujet du PPR) et le support de toute la construction absolue : elle est incidente à toute la prédication première.	10. <i>La chaleur aidant, les enfants se sont endormis.</i>	NON , le PPR ne peut pas être remplacé par le GER.
PPR	Syntagme nominal	Épithète détachée	A voir dans le chapitre 2 : ANALYSE SYNTAXIQUE, p. 20-21.	11. <i>Émile a rencontré Léa sortant du cinéma.</i> 12. <i>Il a fait enrager tout le monde, chantant très faux.</i>	Dans certains cas , le PPR peut être remplacé par le GER.

Graphiques 2 : L'analyse de l'emploi des verbes fréquents au GER et au PPR dans le corpus Frantext

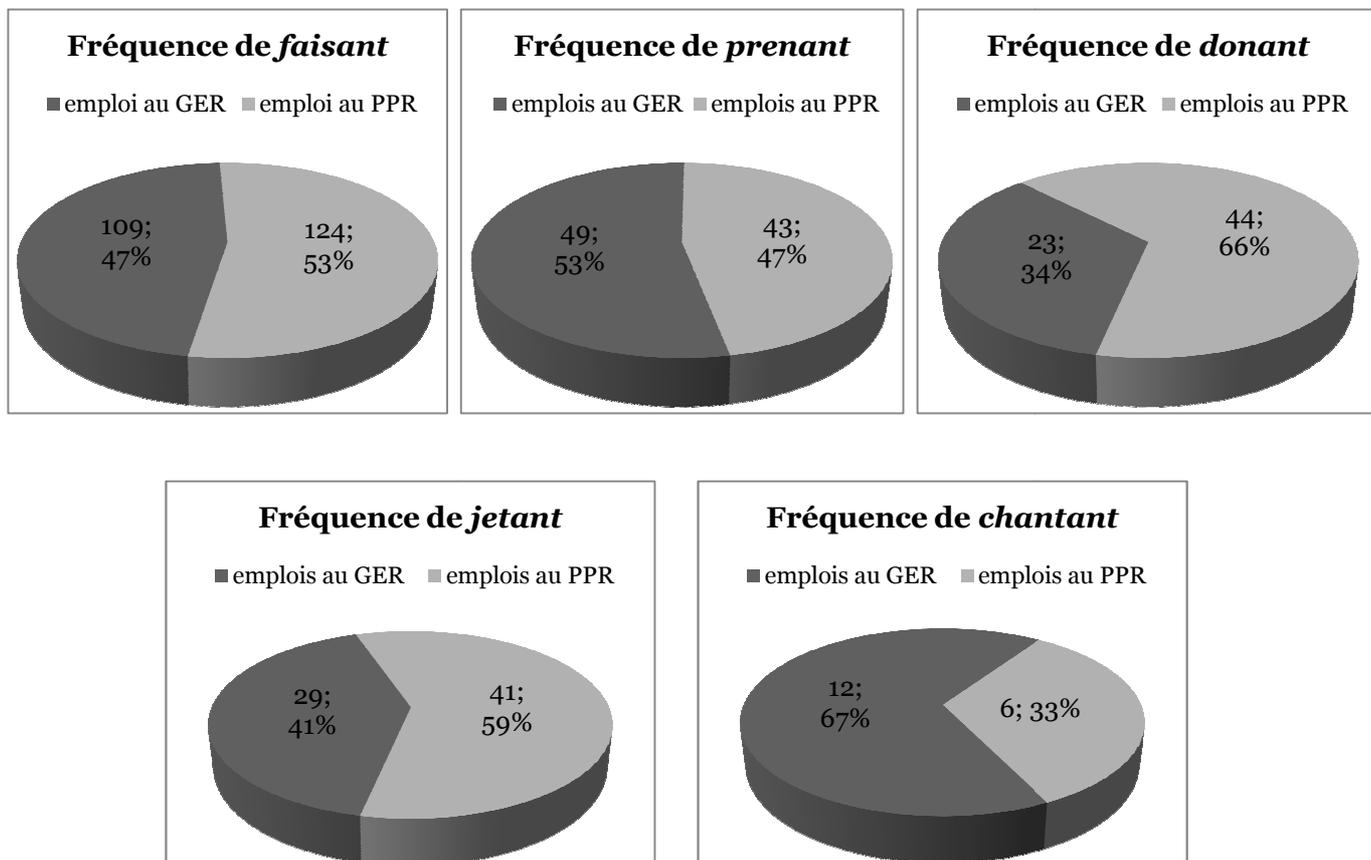


Tableau 2 : Le questionnaire complètement structuré
(contenant les paires de phrases choisies et les questions socio-linguistiques)

Questionnaire sur la sémantique du gérondif et du participe présent

Votre âge : _____ Votre sexe : M / F
Votre programme d'études et l'année d'études : _____
Êtes-vous bilingue ? OUI / NON Si oui, en quelles langues ? _____
Considérez-vous le français comme votre langue maternelle ? OUI / NON

Lisez attentivement les phrases et réfléchissez bien.

Il ne s'agit pas de test de connaissances mais de votre INTUITION personnelle, remplissez donc le questionnaire d'après vous-même, sinon vous risquez de fausser les résultats. Merci !

PARTIE I Dans cette partie, toutes les phrases sont grammaticalement correctes. Quelle phrase de chaque paire vous semble-t-elle plus naturelle pour vous que l'autre phrase (quelle choisiriez-vous plutôt)? Choisissez cette meilleure phrase en entourant 1 ou 2.

[1]

- a. Rufus, pour se tenir à sa hauteur, devait courir **en avalant** de la neige chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour respirer.
- b. #F Rufus, pour se tenir à sa hauteur, devait courir, **avalant** de la neige chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour respirer.

[2]

- a. #F Je rentrais dans le salon **en faisant** exprès de heurter une chaise.
- b. Je rentrais dans le salon, **faisant** exprès de heurter une chaise.

[3]

- a. #F « Ah ? Excusez-moi, j'avais cru que... », bafouilla Claudie **en rougissant** à son tour.
- b. « Ah ? Excusez-moi, j'avais cru que... », bafouilla Claudie, **rougissant** à son tour.

[4]

- a. #F Le prince, après avoir fermé la porte, l'ouvrit à nouveau et la referma **en la claquant**, cette fois, de toutes ses forces.
- b. Le prince, après avoir fermé la porte, l'ouvrit à nouveau et la referma, **la claquant**, cette fois, de toutes ses forces.

[5]

- a. Ils riaient, tous les trois, **en clignant** des yeux à cause du soleil printanier.
- b. #F Ils riaient, tous les trois, **clignant** des yeux à cause du soleil printanier.

[6]

- a. #F Je t'invite à une soirée... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il **en clignant** de l'oeil à Ange.
- b. Je t'invite à une soirée... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il, **clignant** de l'oeil à Ange.

[7]

- a. Marie s'étirait **en bâillant** exagérément.
- b. #F Marie s'étirait, **bâillant** exagérément.

**Suite du Tableau 2 : Le questionnaire complètement structuré
(contenant les paires de phrases choisies et les questions socio-linguistiques)**

PARTIE II Lisez attentivement les phrases et chez chacune réfléchissez dans quelle mesure l'action exprimée par **le verbe en gras** (par le gérondif et par le participe présent) vous paraît intentionnelle (faite exprès) par rapport au verbe principal de la phrase. Indiquez ce degré d'intentionnalité de chaque phrase sur l'échelle de 1 (absolument NON intentionnel) à 5 (incontestablement intentionnel).

[8] L

- a. Il a fait enrager tout le monde **en chantant** très faux. 1 2 3 4 5
b. Il a fait enrager tout le monde, **chantant** très faux. 1 2 3 4 5

[9] L

- a. Paul a brisé le verre en cristal **en le cognant** contre l'évier. 1 2 3 4 5
b. Paul a brisé le verre en cristal, **le cognant** contre l'évier. 1 2 3 4 5

[10] L

- a. Paul dépasse tout le monde **en roulant** à toute vitesse. 1 2 3 4 5
b. Paul dépasse tout le monde, **roulant** à toute vitesse. 1 2 3 4 5

[11]

- a. **#F** Il traversa l'aire des combats **en renversant** tout sur son passage, comme un taureau furieux. 1 2 3 4 5
b. Il traversa l'aire des combats, **renversant** tout sur son passage, comme un taureau furieux. 1 2 3 4 5

[12]

- a. **#F** Comme les conquérants qui se sont adaptés **en prenant** les moeurs et le vêtement du pays conquis... 1 2 3 4 5
b. Comme les conquérants qui se sont adaptés, **prenant** les moeurs et le vêtement du pays conquis... 1 2 3 4 5

[13]

- a. Marie s'étirait **en bâillant** exagérément. 1 2 3 4 5
b. **#F** Marie s'étirait, **bâillant** exagérément. 1 2 3 4 5

Ce questionnaire vous semblait-il difficile à remplir ? 1 2 3 4 5
Indiquez sur l'échelle de 1 (facile) à 5 (très difficile).

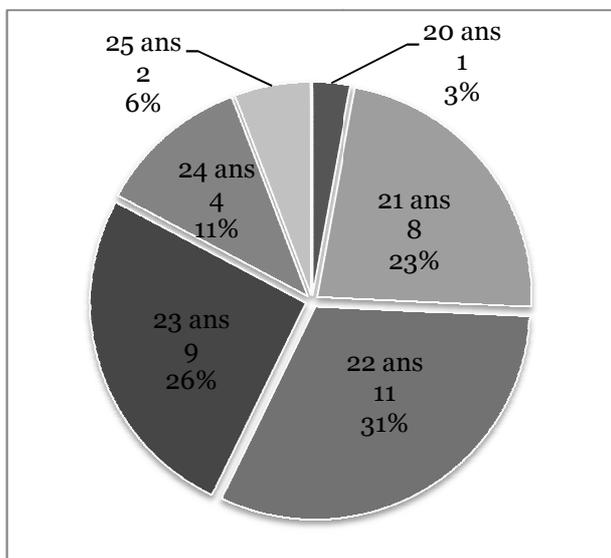
NOTES :

*Le signe # marque la phrase authentique issue
soit du corpus Frantext (F), soit des ouvrages linguistiques (L)*

Les résultats complets du sondage par questionnaire

Partie 1 : Les réponses aux questions socio-linguistiques :

Graphique 4 : L'âge des enquêtés



Graphique 3: Le sexe des enquêtés

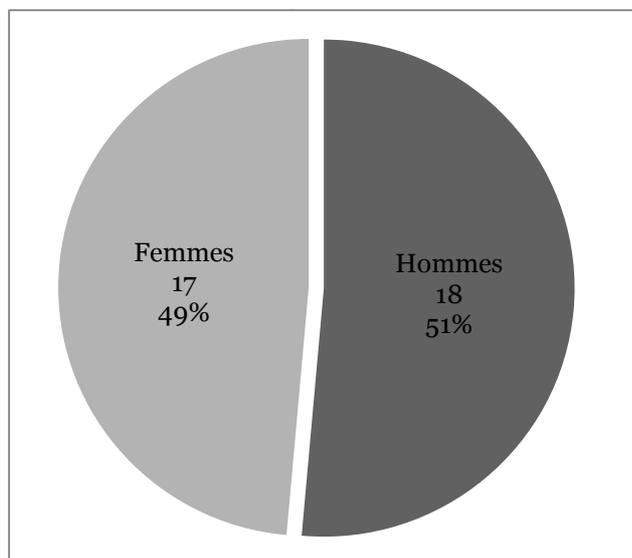
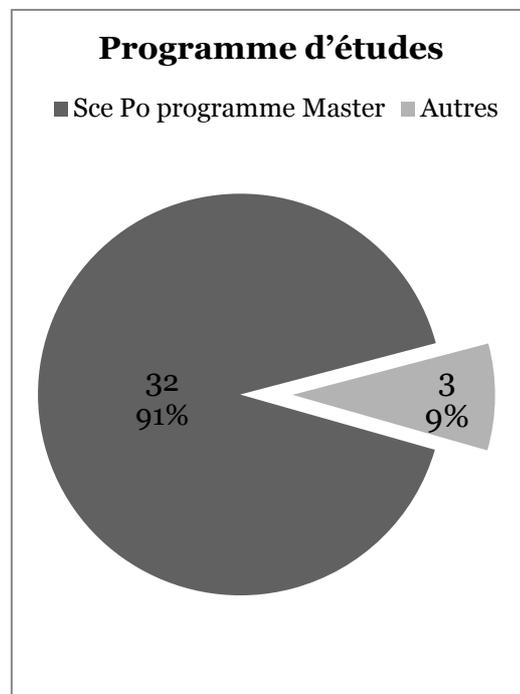
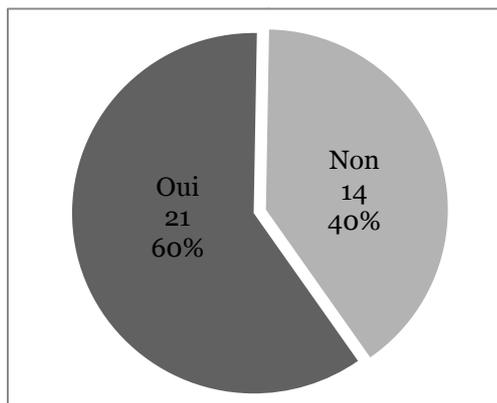


Tableau 3 : Le programme et l'année d'études des enquêtés

Master in corporate and public management (sciences Po/HEC)	Ingénieur M1/ Sciences Po M1
M1 Sciences Po	Sciences Po 5A
Master Stratégies Territoriales et Urbaines	Master Sécurité internationale, 1e année
Sciences Po, Master affaires publiques, filière culture, 5ème année	Bachelor ISG
PSIA - 5A	BBA bac+3
PSIA, 1ere année International Public Management	Sciences Po, Master in International Security
Sciences Po - School of International Affairs - International Energy program	Bac+5 - Master en Management (terminé) Sciences Po : Non
Affaires Publiques Culture - Sciences Po	Affaires publiques
master un sciences po	1ère année de master Affaires Publiques (Sciences Po)
Master Sciences Po	M2 Sciences Po - Affaires Publiques.
M2 Affaires publiques, filière culture	Sciences Po master Affaires publiques 5e année
Master 2 Sécurité internationale, Sciences Po	Sciences Po - 5ème année
Sciences Po, Sécurité internationale, 5A	Master affaires publiques
Affaires Publiques à SciencesPo	5a sciences po
M2 Affaires publiques - filière culture (Sciences-Po) M2 Philosophie (Paris-I)	Master Management Public International
Sciences Po - M2 - Affaires Publiques	Sciences PO Master Affaires Internationales
Sécurité internationale, M1	5eme année - Master Droits de l'Homme
PSIA - M1	

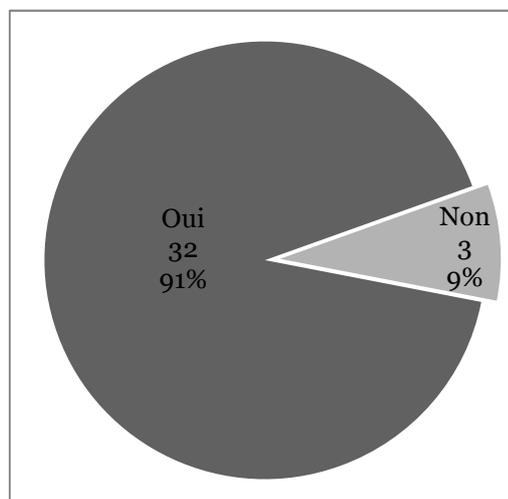


Graphique 5 : Le bilinguisme des enquêtés **Tableau 4 : Le bilinguisme des enquêtés**



Français espagnol	
Français Anglais	anglais, français
Anglais Espagnol	Anglais
Français et Allemand	Français Arabe
Espagnol	français/italien
Espagnol	Français, anglais
Anglais	Allemand
anglais	anglais
Allemand Anglais (bilingue est un mot trop fort, disons que je parle bien)	Je n'ai qu'une langue maternelle (le français), mais je parle également l'anglais et l'allemand. Niveau intermédiaire en russe.
français, anglais, espagnol, arabe, portugais	Anglais Notions en Allemand, Arabe et Chinois

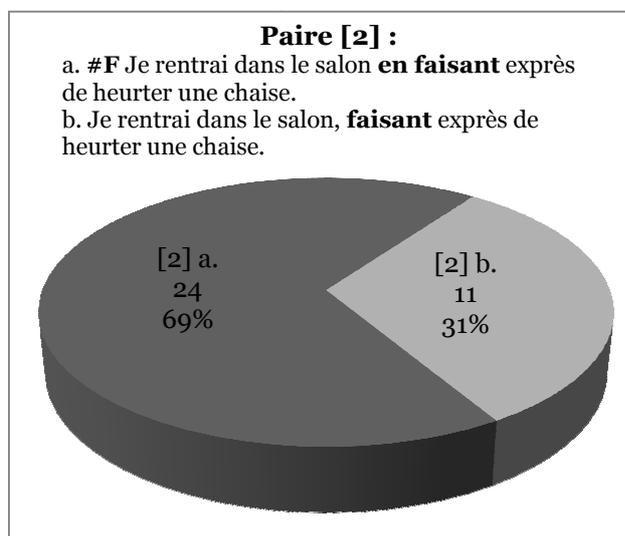
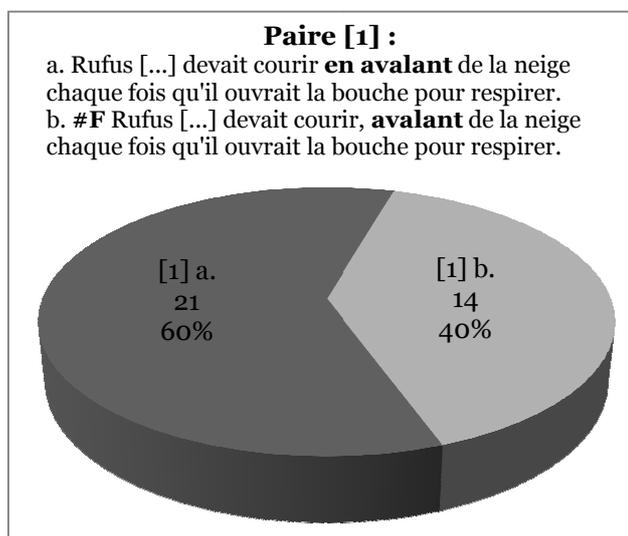
Graphique 6 : Le français comme langue maternelle des enquêtés



Partie 2 : Les réponses à la PARTIE I du questionnaire

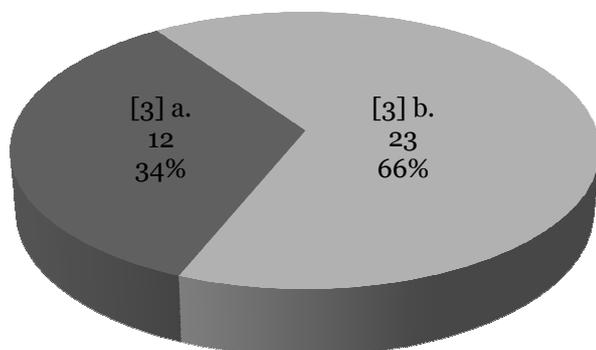
Le choix de l'acceptabilité des phrases :

Graphiques 7 : Le pourcentage de l'acceptabilité des phrases de la Partie I
La question était : *Quelle phrase vous semble-t-elle plus naturelle?*



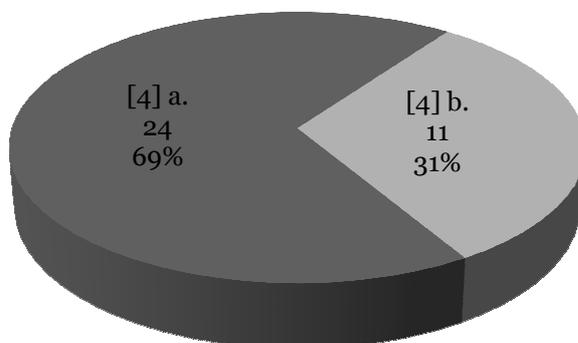
Paire [3] :

- a. #F « Ah ? Excusez-moi, j'avais cru que... », bafouilla Claudie **en rougissant** à son tour.
 b. « Ah ? Excusez-moi, j'avais cru que... », bafouilla Claudie, **rougissant** à son tour.



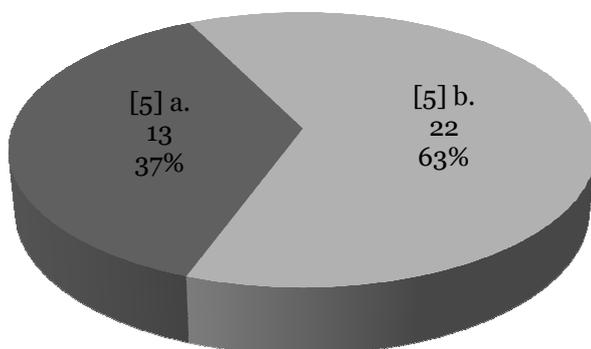
Paire [4] :

- a. #F Le prince, après avoir fermé la porte, l'ouvrit à nouveau et la referma **en la claquant**, cette fois, de toutes ses forces.
 b. Le prince, après avoir fermé la porte, l'ouvrit à nouveau et la referma, **la claquant**, cette fois, de toutes ses forces.



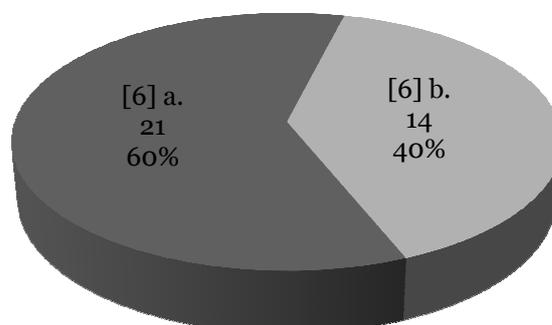
Paire [5] :

- a. Ils riaient, tous les trois, **en clignant** des yeux à cause du soleil printanier.
 b. #F Ils riaient, tous les trois, **clignant** des yeux à cause du soleil printanier.



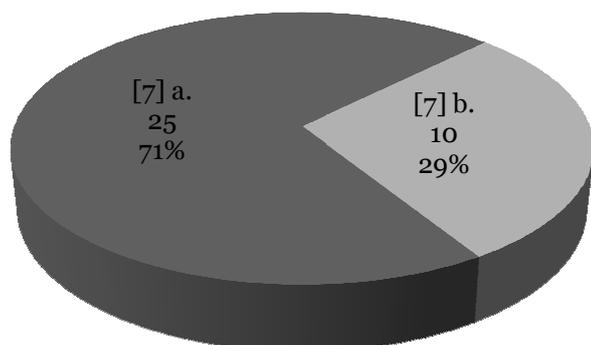
Paire [6] :

- a. #F Je t'invite à une soirée... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il **en clignant** de l'oeil à Ange.
 b. Je t'invite à une soirée... pour les célibataires bien sûr, ajoutait-il, **clignant** de l'oeil à Ange.



Paire [7] :

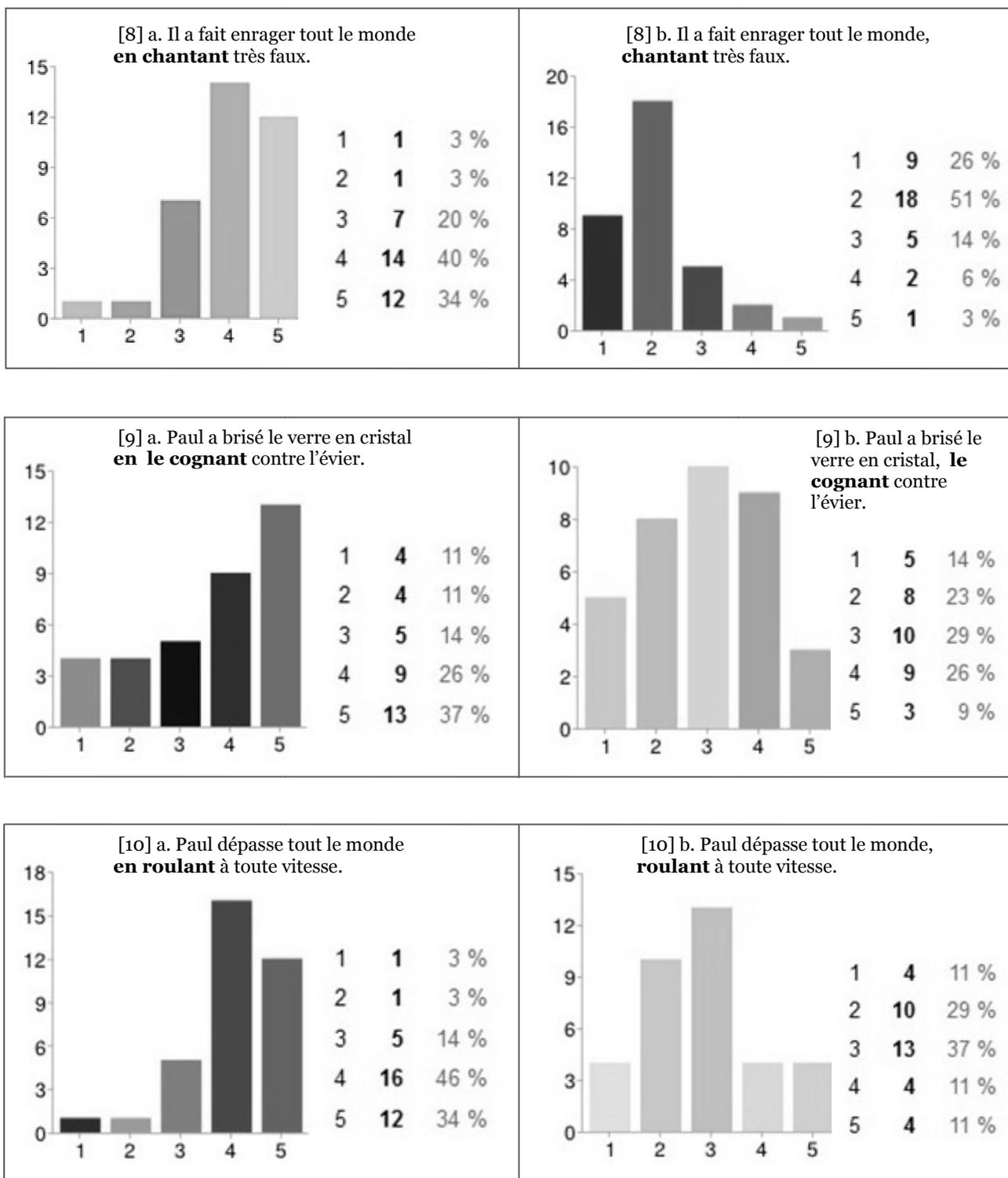
- a. Marie s'étirait **en bâillant** exagérément.
 b. #F Marie s'étirait, **bâillant** exagérément.

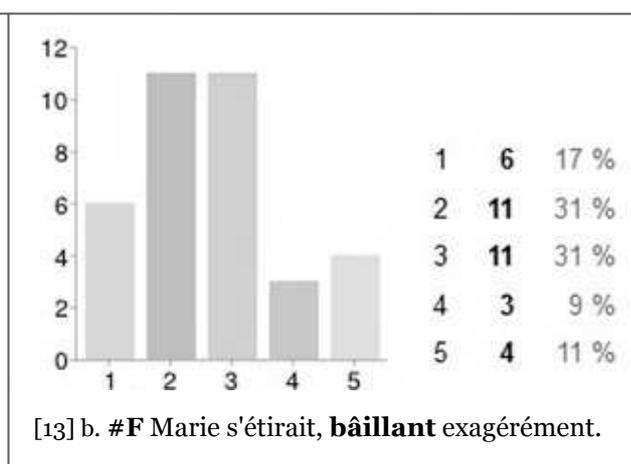
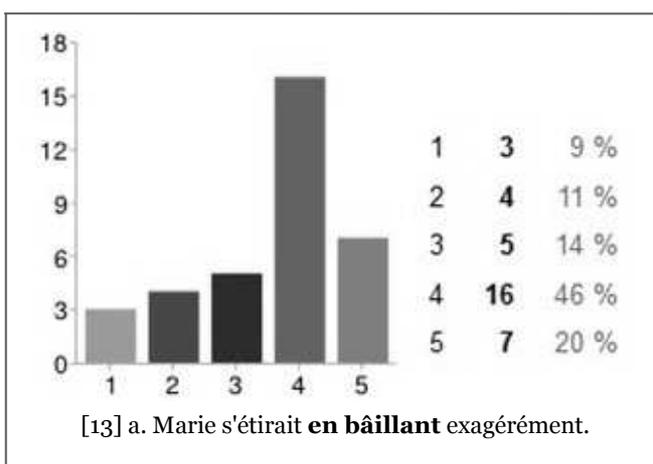
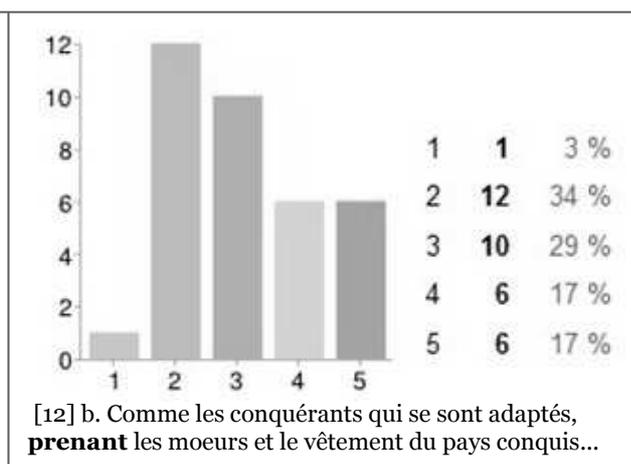
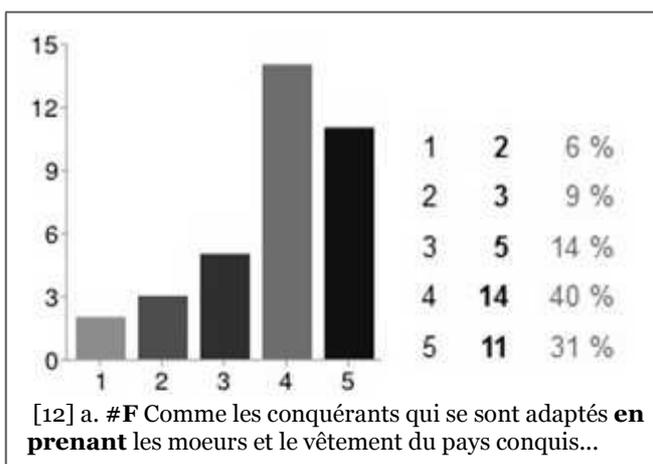
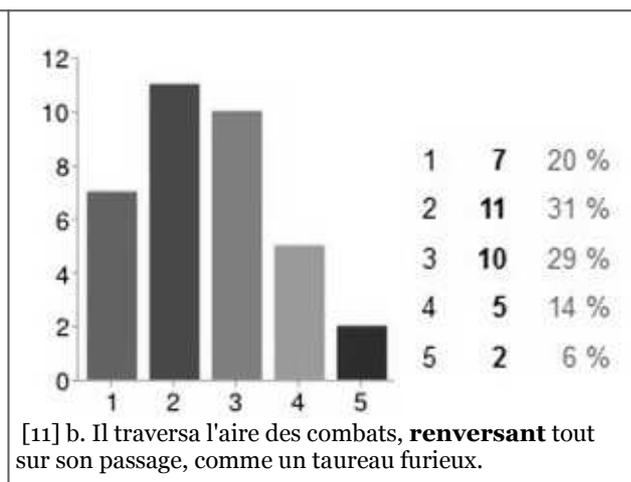
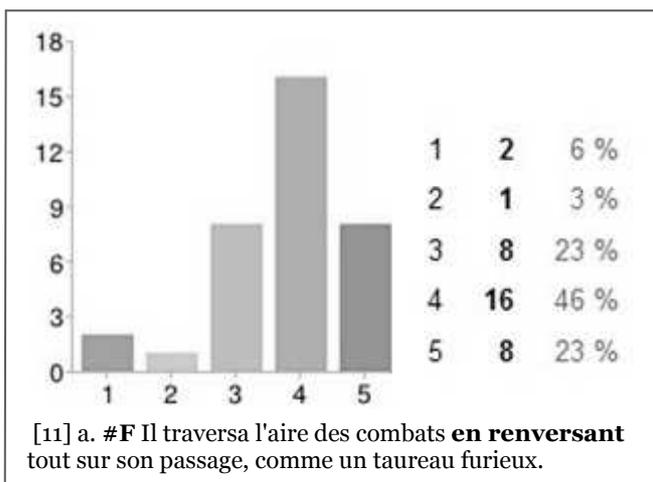


Partie 3 : Les réponses à la PARTIE II du questionnaire

L'indication de l'intentionnalité des phrases sur l'échelle de 1 (absolument non intentionnel) à 5 (incontestablement intentionnel) :

Graphiques 8 : Le degré d'intentionnalité de chaque phrase indiqué sur l'échelle de 1 à 5





Partie 4 : Les réponses à la partie finale du questionnaire

L'indication de la difficulté du questionnaire et les commentaires finaux

Graphique 9 : Le degré de la difficulté du questionnaire indiqué sur l'échelle de 1 (facile) à 5 (très difficile)

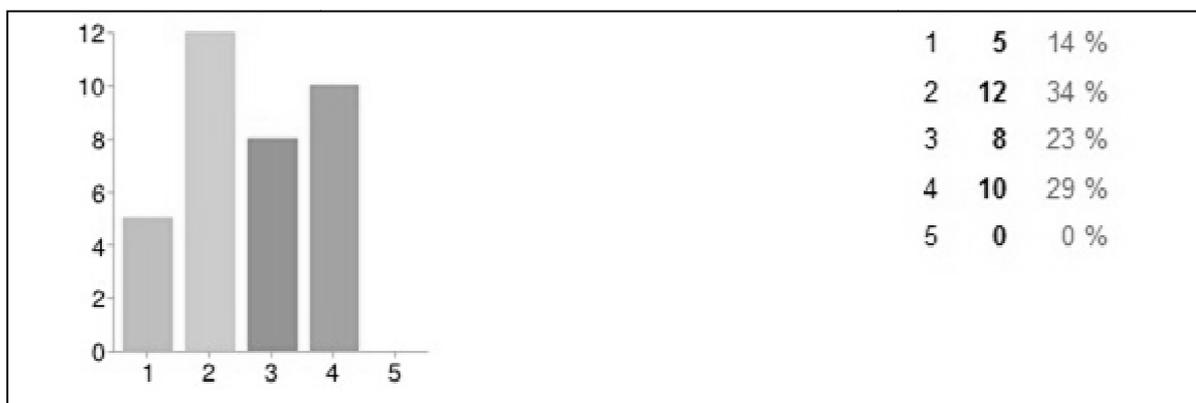


Tableau 5 : Les commentaires sur le questionnaire

1) C'est vrai que le gérondif donne parfois une impression plus forte de l'intention que le participe présent, mais les différentes questions et réponses du questionnaire tendent à montrer que ce n'est pas une science exacte... Je dirais plutôt que ça dépend du sens de la phrase... Bon courage!
2) Pour la première partie du test, il n'y a pas vraiment de réponse "naturelle", tout dépend du contexte, et de l'action que l'on souhaite souligner...
3) Jamais de possible de répondre neutre !
4) Le gérondif me semble un peu désuet.
5) Mesurer l'intentionnalité est assez ardu, les nuances étant, à mon sens, très fines.
6) Intéressant !
7) l'emploi du gérondif ou du participe présent avec une césure dans la phrase ne tient pas pour moi de l'intuition ou de l'intention mais des différences entre le langage écrit et parlé: dans le langage parlé <u>le participe présent</u> me vient plus naturellement puisqu'il permet de souligner la corrélation d'idée entre les deux verbes et surtout insiste sur leur instantanéité. Dans le langage écrit au contraire le participe présent et l'emploi de la ponctuation viennent alléger la syntaxe et facilite la lecture. Si je choisisais cette dernière forme pour le langage parlé, l'exercice serait nettement plus complexe puisqu'il me faudrait jouer sur l'intonation de ma voix pour rendre la ponctuation qui ne se prononce pas mais apparaît dans les silences de la diction. Comme de surcroît je ne suis pas sûr de l'attention de mon auditeur, j'emploie le gérondif qui nous facilite la tâche à tous les deux.